

HSBC Continental Europe

**1er Amendement au Document d'Enregistrement Universel
et Rapport Financier Semestriel 2024**

Sommaire

2	Présentation de l'information
2	Incorporation du Document d'enregistrement universel
2	Mise en garde concernant les énoncés prospectifs
3	Faits significatifs
4	Présentation des activités et stratégie
10	Résultats financiers consolidés du Groupe HSBC Continental Europe
10	– Compte de résultat consolidé résumé
11	– Compte de résultat
14	– Revenus par pays (activités poursuivies)
14	– Informations sur le bilan consolidé
16	– Rapprochement des indicateurs alternatifs de performance
16	Notations
17	Risques
17	– Synthèse des risques
17	– Facteurs de risques
27	– Aperçu des risques / Risques principaux et émergents
28	– Gestion des risques
29	– Risques de crédit
36	– Risques liés à la trésorerie
39	– Risques de marché
41	Etats financiers semestriels consolidés résumés
48	Notes annexes aux comptes consolidés résumés
62	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle
63	Personne responsable du Document d'enregistrement universel et de ses amendements
64	Responsables du contrôle des comptes
65	Table de concordance et de référence

Présentation de l'information

Cet amendement au Document d'enregistrement universel a été déposé le 31 juillet 2024 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n°2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le Document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au Document d'enregistrement universel. L'ensemble est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n°2017/1129.

Toutes les références au Document d'enregistrement universel 2023 font référence au Document d'enregistrement universel et Rapport Financier Annuel 2023 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 1^{er} mars 2024 sous le numéro D.24-0075.

Les références au « Groupe HSBC » dans ce document font référence à HSBC Holdings plc ainsi que ses filiales.



Incorporation du Document d'enregistrement universel

Le présent amendement au Document d'enregistrement universel renvoie au Document d'enregistrement universel et Rapport Financier Annuel 2023 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 1^{er} mars 2024 sous le numéro D.24-0075.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent amendement au Document d'enregistrement universel est susceptible de contenir des énoncés prospectifs concernant des environnements financiers, en lien avec les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), les résultats d'activité ou lignes métier du Groupe HSBC, y compris, sans s'y limiter, les priorités stratégiques, les objectifs financiers, d'investissement et de capital, ainsi que la capacité de HSBC Continental Europe à contribuer aux objectifs, engagements et ambitions ESG du Groupe HSBC tels que décrits dans ce document.

Les indications qui ne sont pas le rappel d'informations historiques, par exemple indications concernant les opinions ou attentes du groupe, sont des énoncés prospectifs. Des mots tels que « s'attend à », « anticipe », « souhaite », « projette », « pense que », « recherche », « estime », « potentiel » ou « raisonnablement possible », ainsi que les variations de ces mots ou expressions similaires doivent être considérées comme des énoncés prospectifs. De tels énoncés prospectifs sont basés sur les évaluations, estimations ou projections actuelles et une confiance excessive ne doit pas être placée dans ces indications. Les énoncés prospectifs ne sont pas valides au-delà du jour durant lequel ils sont constitués. HSBC Continental Europe ne prend aucun engagement quant à la révision ou l'actualisation de ces énoncés prospectifs afin de refléter l'existence ou la survenance d'événements ou circonstances postérieures à l'élaboration de ces énoncés.

Les énoncés prospectifs impliquent des risques et des incertitudes. Les lecteurs sont informés que nombre de facteurs, y compris les facteurs liés à l'ESG, sont susceptibles de modifier, parfois substantiellement, les énoncés prospectifs ou anticipations actuelles formelles ou implicites.

Faits significatifs

	Semestre se terminant au	
	30 juin 2024	30 juin 2023 ^{1,9}
Au cours de la période (m€)		
Produit net bancaire avant variation des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit au titre des activités poursuivies ²	1 672	1 885
Résultat avant impôt au titre des activités poursuivies	502	743
Résultat net ³	370	1 944
Résultat net part du groupe ³	350	1 933
A la fin de la période (m€)		
Total des fonds propres – Part du groupe	12 528	13 171
Total de l'actif	280 081	287 404
Actifs pondérés des risques	61 274	58 634
Prêts et créances sur la clientèle (nets de provisions pour dépréciation) ⁴	52 628	62 537
Comptes créditeurs de la clientèle ⁴	100 708	102 803
Ratios de fonds propres (%)		
Fonds propres de base de catégorie 1	15,1	15,4
Fonds propres de catégorie 1	17,5	17,9
Fonds propres totaux	19,8	20,5
Ratios de performance, rentabilité et autres ratios (% annualisés)		
Rendement annualisé des capitaux propres moyens ordinaires ^{3,5,6}	5,4	31,4
Rendement avant impôt des actifs moyens pondérés des risques ^{3,6}	0,8	4,4
Coefficient d'exploitation au titre des activités poursuivies ⁷	68,9	59,7
Ratio de liquidité à court terme (« LCR ») ⁸	156	159
Ratio de liquidité à long terme (« NSFR ») ⁸	136	141

1 Conformément à la norme IFRS 5, les données comparatives ont été retraitées pour refléter les activités abandonnées liées à la vente des activités de banque de détail en France.

2 Le « Produit net bancaire avant variation des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit » est également désigné comme des revenus.

3 Les montants sont indiqués au titre des activités poursuivies et abandonnées.

4 Les Prêts et créances sur la clientèle et les Comptes créditeurs de la clientèle ne comprennent pas les prêts et comptes créditeurs classés comme détenus en vue de la vente. Par ailleurs, les données comparatives au 30 juin 2023 ont été retraitées pour un montant de 1,4 milliard EUR du poste Comptes créditeurs de la clientèle à Dettes envers les établissements de crédit, suite à une erreur de classification.

5 Le rendement annualisé des capitaux propres ordinaires moyens est calculé à partir du résultat net part du groupe attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par la moyenne des capitaux propres ordinaires part du groupe sur la période.

6 Les définitions et le calcul des mesures alternatives de performance sont détaillés à la section « Rapprochement des indicateurs alternatifs de performance » à la page 16.

7 Le coefficient d'exploitation est calculé à partir du total des charges d'exploitation divisé par le produit net bancaire avant variation des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit.

8 Les ratios LCR et NSFR sont calculés conformément au règlement sur les exigences de fonds propres (« CRR II »). Le ratio LCR correspond à une moyenne sur 12 mois et le NSFR est calculé à la clôture. Les données comparatives à juin 2023 pour le NSFR ont été retraitées en conséquence. De plus, les composantes du calcul du LCR ont été présentées de manière à se conformer aux exigences de reporting de l'Autorité bancaire européenne (« ABE »).

9 Les données comparatives relatives aux ratios de fonds propres ont été retraitées afin de s'aligner sur les coussins contracycliques pour la période de reporting correspondante.

Performance semestrielle

HSBC Continental Europe a délivré un résultat avant impôt de 502 millions EUR au premier semestre 2024, porté par les revenus des activités de banque de financement et de marchés pour les entreprises et les institutions financières, ainsi que par de faibles pertes de crédit et une discipline continue en matière de coûts.

Le produit net bancaire avant variation des provisions pour dépréciation pour pertes de crédit attendues est de 1 672 millions EUR, en baisse par rapport à 1 885 millions EUR au premier semestre 2023, en raison de la baisse de la marge nette d'intérêt à la suite de la cession des activités de banque de détail en France. Les revenus de la Banque d'entreprises et de la Banque de financement et d'investissement restent solides, tirés par la croissance des activités *Global Payment Solutions* et *Investment Banking*, en partie compensée par des volumes en baisse sur les activités de crédit. Les revenus des Activités de marchés et de conservation de titres sont en baisse par rapport au premier semestre 2023, en raison d'une activité-client plus faible sur les activités *Global Debt Markets* dans le contexte d'un environnement de marché difficile, en partie compensée par une hausse des revenus sur les activités *Equities* et *Securities Financing*.

Les variations des provisions pour dépréciation pour pertes de crédit attendues constituent une charge de 18 millions EUR, contre une charge de 16 millions EUR au premier semestre 2023. Le coût du risque, à 7 points de base, reste faible ; cela s'explique, toutefois, par des reprises de provisions qui ne devraient pas se reproduire au deuxième semestre 2024.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 152 millions EUR, par rapport à 1 126 millions EUR au premier semestre 2023. La hausse des coûts d'infrastructure et des coûts informatiques ainsi que l'acquisition de HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A. sont partiellement compensées par une baisse des contributions au Fonds de résolution unique.

Le résultat net est de 370 millions EUR, en baisse par rapport à un résultat net de 1 944 millions EUR au premier semestre 2023 qui incluait la reprise des dépréciations précédemment constatées en lien avec la cession des activités de banque de détail en France (pour un montant avant impôt de 1,9 milliard EUR).

Présentation des activités et stratégie

La raison d'être et l'ambition de HSBC

La mission du Groupe HSBC est de « créer un monde d'opportunités » et son ambition est de devenir le partenaire financier privilégié de nos clients pour leurs opérations à l'international.

Les valeurs du Groupe HSBC

Nos valeurs définissent ce que nous sommes en tant qu'organisation et jouent un rôle clé dans notre succès à long terme.

Valoriser les différences

En recherchant différents points de vue.

Réussir ensemble

En collaborant au-delà des frontières.

Prendre nos responsabilités

En nous responsabilisant et en privilégiant une vision à long terme.

Agir à vos côtés

En évoluant et en faisant en sorte que les actions se concrétisent.

A propos de HSBC Bank plc

Avec des actifs d'environ 714 milliards GBP au 30 juin 2024, HSBC Bank plc est l'un des plus grands groupes de services bancaires et financiers en Europe. Il compte environ 11 100 employés à travers ses différentes implantations. HSBC Bank plc est la société mère de HSBC Continental Europe.

HSBC en Europe

L'Europe représente une part importante de l'économie mondiale avec approximativement 40 % des échanges mondiaux et un quart du produit intérieur brut (CNUCED, IMF 2023). L'Europe est également le plus grand exportateur mondial de services et le second plus grand exportateur de biens manufacturés (CNUCED, IMF 2023). HSBC Bank plc s'efforce de faciliter les échanges au sein de l'Europe et entre l'Europe et les autres pays dans lesquels le Groupe HSBC est présent.

HSBC Bank plc opère sur 19 marchés en Europe. HSBC Bank plc est organisé autour des unités opérationnelles principales décrites ci-après, qui représentent la région pour les clients, les autorités de réglementation, les collaborateurs et les autres parties prenantes.

HSBC Bank plc est responsable des activités de HSBC en Europe, hormis ses activités de banque de détail et la plupart de ses activités de banque d'entreprises au Royaume-Uni, qui sont gérées par HSBC UK Bank plc à la suite du « ring-fencing ».

HSBC Bank plc opère comme une entité intégrée avec deux hubs principaux à Londres et à Paris.

Le hub de Londres englobe les activités de la « non-ring fenced bank » au Royaume-Uni, assurant la gouvernance globale et la gestion de l'ensemble des activités en Europe et est un centre mondial d'excellence pour les activités de banque de grande clientèle pour le Groupe HSBC.

HSBC Continental Europe comprend le hub à Paris, ses succursales au sein de l'Union européenne (UE) (Allemagne, Belgique, Espagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, République tchèque et Suède) et ses filiales à Malte et au Luxembourg. HSBC Continental Europe travaille à la mise en place d'une banque intégrée en Europe continentale (dont le siège est à Paris), plus simple et bien positionnée pour servir au mieux ses clients.

La stratégie de HSBC Bank plc

L'ambition de HSBC Bank plc est de bâtir la première banque internationale de grande clientèle en Europe tout en proposant une offre ciblée de banque privée et de gestion de patrimoine, à l'aide d'un modèle opérationnel adapté et d'un système de contrôle robuste (voir la section « Nos activités globales » en page 6).

La raison d'être de HSBC Bank plc est d'offrir des opportunités à ses clients en les connectant aux marchés internationaux. L'Europe constitue le plus grand bloc commercial au monde, l'Asie étant son premier partenaire commercial et dont la relation croît le plus rapidement (CNUCED, IMF 2023). HSBC Bank plc bénéficie d'un positionnement unique pour matérialiser cette opportunité et jouer un rôle de pivot au sein du Groupe HSBC.

La transformation annoncée en 2020 est terminée (voir la section « Se concentrer sur nos points forts »). Le Groupe poursuit son recentrage sur la croissance et est bien positionné pour générer une solide performance financière.

Le ralentissement de l'inflation en 2024 pourrait amener les banques centrales à procéder à des baisses de taux avant la fin de l'année.

A propos de HSBC Continental Europe

HSBC en Europe continentale

L'UE abrite certaines des entreprises les plus performantes et innovantes du monde, de la start-up entrepreneuriale à la grande multinationale. Elle constitue l'un des plus grands blocs commerciaux au monde, un marché dynamique de plus de 450 millions de consommateurs. L'Asie est le premier partenaire commercial de l'UE (Eurostat, 2023). Les États-Unis et l'UE entretiennent les relations les plus importantes au niveau de l'investissement et des échanges commerciaux bilatéraux (Commission européenne, 2023).

HSBC Continental Europe s'inscrit pleinement dans la stratégie du Groupe HSBC : bâtir la première banque internationale de grande clientèle en Europe continentale tout en proposant une offre ciblée de banque privée et de gestion de patrimoine.

La stratégie du Groupe HSBC déclinée en Europe continentale

La vision stratégique de HSBC Continental Europe s'appuie sur les principes clés suivants.

Se concentrer sur nos points forts

Être la première banque internationale de grande clientèle en Europe continentale tout en proposant une offre ciblée de banque privée et de gestion de patrimoine

HSBC Continental Europe a pour objectif de devenir une organisation plus simple et plus compétitive, avec une approche stratégique plus ciblée pour soutenir sa croissance. La franchise de HSBC Continental Europe a été remodelée pour satisfaire aux besoins de nos clients internationaux, en simplifiant nos activités tout en développant les produits et services dont ils ont le plus besoin. Pour mener à bien sa stratégie, HSBC Continental Europe se concentre sur ses points forts, ce qui est reconnu par le marché.

Le magazine Euromoney a décerné à HSBC le prix de la « Meilleure banque transactionnelle » pour la région Europe de l'Ouest, en reconnaissance de son engagement à améliorer constamment l'étendue et la qualité de son offre de services de gestion de trésorerie et de paiement pour les clients internationaux.

HSBC Continental Europe soutient l'ambition de l'UE d'être à l'avant-garde des efforts internationaux pour lutter contre le réchauffement climatique, en devenant une banque leader de la finance durable, en ayant pour objectif d'être net zéro d'ici 2030 sur nos opérations et au sein de nos chaînes d'approvisionnement, et en alignant les émissions financées du Groupe sur l'objectif Zéro émission nette de l'Accord de Paris d'ici 2050.

Cession des activités de banque de détail en France

Le 1^{er} janvier 2024, HSBC Continental Europe a finalisé la vente de ses activités de banque de détail en France à CCF, filiale de Promontoria MMB SAS (« My Money Group »). La vente comprenait également la participation de 100 % de HSBC Continental Europe dans HSBC SFH (France) et sa participation de 3 % dans Crédit Logement.

À l'issue de la vente et conformément aux termes de la vente, HSBC Continental Europe a reçu une participation aux bénéfices de 0,1 milliard EUR dans la société holding ultime de My Money Group. Les impacts associés à la comptabilisation initiale de cette participation à la juste valeur ont été comptabilisés dans le résultat de cession avant impôt en 2023, lors du reclassement du groupe destiné à être cédé. Conformément aux termes de la vente, HSBC Continental Europe a conservé un portefeuille évalué à 7,1 milliards EUR au moment de la vente, composé de prêts immobiliers et de certains autres prêts, pour lesquels elle peut envisager des opportunités de mise en vente à un moment opportun, et de la marque CCF, qu'elle a concédée sous licence à l'acheteur dans le cadre d'un accord de licence à long terme. Par ailleurs, les filiales de HSBC Continental Europe, HSBC Assurances Vie (France) et HSBC Global Asset Management (France), ont conclu des accords de distribution avec l'acquéreur. La valorisation du portefeuille de prêts conservés peut être considérablement différente dans l'éventualité d'une vente, en raison de facteurs spécifiques à l'opération, notamment les coûts de financement et les taux d'intérêt.

Les soldes des prêts à la clientèle et l'impact sur le compte de résultat du portefeuille de prêts conservés, ainsi que la participation aux bénéfices et l'accord de licence de la marque CCF, ont été reclassés de *Wealth and Personal Banking* à *Corporate Centre*, avec effet au 1^{er} janvier 2024.

Cession planifiée des activités de tenue de compte en épargne salariale

Le 14 mai 2024, HSBC Continental Europe a conclu un protocole d'accord avec Natixis Interépargne, filiale du Groupe BPCE, relatif aux services de tenue et de conservation des comptes en épargne salariale en France.

La transaction potentielle comprend :

- la cession par HSBC Continental Europe, à Natixis Interépargne, de sa filiale HSBC Epargne Entreprise ;
- la conclusion d'un contrat de commercialisation de dispositifs d'épargne salariale et retraite et de services entre HSBC Global Asset Management (France) et Natixis Interépargne ;
- le transfert volontaire du personnel dédié à la tenue et à la conservation des comptes en épargne salariale vers le nouveau teneur de compte, Natixis Interépargne.

HSBC Global Asset Management (France), filiale de HSBC Continental Europe, conserverait la conception et la distribution de son offre d'épargne salariale et de retraite, ainsi que la relation commerciale avec les clients, et s'appuierait sur Natixis Interépargne pour en assurer la tenue de compte.

Le protocole d'accord constate l'état actuel des négociations entre les parties et est soumis aux processus d'information et de consultation de HSBC Continental Europe, de HSBC Global Asset Management (France) et de l'acquéreur auprès de leurs comités sociaux et économiques respectifs. Si, à l'issue de ces processus, les parties décidaient de mettre en œuvre la transaction potentielle, elles concluraient les accords nécessaires.

La transaction potentielle devrait être finalisée d'ici à la fin de l'année 2024.

Accroître la digitalisation

Conformément à la stratégie du Groupe, HSBC Continental Europe continue d'investir et d'harmoniser les systèmes d'information à travers l'Europe pour renforcer la sécurité et la résilience de son infrastructure informatique. Au cours du premier semestre 2024, cela s'est concrétisé par des progrès dans l'avancement du programme de mise en conformité avec la norme ISO20022. Parmi les autres réalisations importantes, on peut citer la mise en œuvre des nouvelles règles s'appliquant dans l'espace SEPA. La simplification et la rationalisation du parc applicatif suite à la cession de notre activité de banque de détail en France font partie intégrante de la stratégie informatique de HSBC Continental Europe et a pour objectif d'accroître la résilience et la flexibilité des solutions pour nos clients.

HSBC Continental Europe a mis en place un nouvel outil destiné à détecter les actes de criminalité financière. L'évaluation dynamique du risque utilise des modèles complexes d'analyse prédictive du comportement des clients pour détecter des actes frauduleux potentiels dans un éventail de typologies, et remplace le système déterministe utilisé précédemment.

Afin d'améliorer l'expérience client, HSBC Continental Europe a mis en place le dispositif de virement SEPA instantané en Allemagne, a poursuivi le déploiement des relevés numériques en Belgique, au Luxembourg et en Espagne, et a renforcé les capacités de self-service disponibles via HSBCnet.

Dynamiser la croissance

HSBC Continental Europe reste engagé à être un employeur de premier plan en Europe et à contribuer au développement de ses collaborateurs, leur permettant d'atteindre leur plein potentiel pour mieux servir les clients et soutenir sa stratégie.

Pour réaliser cette ambition, HSBC Continental Europe entretient un environnement dynamique auquel les collaborateurs contribuent activement, et encourage une culture commune et positive qui favorise la mise en pratique des valeurs du Groupe HSBC au service de la croissance.

Instaurer une culture dynamique

HSBC Continental Europe met en place une culture dynamique, inclusive et connectée, et donne la possibilité à ses collaborateurs de développer leurs compétences. HSBC Continental Europe s'est engagé à favoriser un environnement bienveillant dans lequel une attention toute particulière est portée à la santé mentale et au bien-être, en soutenant notamment les collaborateurs qui souhaitent adopter des modes de travail alternatifs et plus flexibles. Cet atout a été reconnu par la certification Top Employers Institute, qui a été attribuée à HSBC Continental Europe en tant qu'entité et à six de ses marchés (Allemagne, Espagne, France, Italie, Luxembourg et Pologne). Cette certification récompense les sociétés pour l'excellence de leur gestion des ressources humaines. HSBC Continental Europe s'est également vu décerner par LinkedIn le prix du meilleur employeur en France et en Pologne. Par ailleurs, en France, HSBC Continental Europe figure au palmarès des meilleurs employeurs du magazine Capital dans la catégorie Finance.

Favoriser l'inclusion

HSBC Continental Europe s'est engagé à accroître la diversité dans l'organisation (y compris atteindre plus de 35 % de femmes dans des rôles à haute responsabilité d'ici à fin 2025), en mettant en lumière cette problématique à l'agenda du Comité exécutif, et des différents comités de gouvernance et observatoires « Diversité et Inclusion » au sein des lignes métier et des fonctions, et en travaillant en étroite collaboration avec les réseaux associatifs internes de HSBC Continental Europe (*Employees Resources Group*, ERG). En 2024, HSBC Continental Europe a sondé les collaborateurs en France et en Allemagne sur leur perception de l'inclusion au sein de la Banque, par le biais d'une enquête menée sur une base volontaire. En outre, plusieurs nouvelles thématiques ont été abordées avec les ERG, destinées à permettre une meilleure compréhension des collègues issus de la diversité, des ateliers sur le thème de la diversité ont été organisés, et des formations sur l'inclusion ont été proposées.

Présentation des activités et stratégie

Développer les compétences du futur

HSBC Continental Europe continue d'équiper ses collaborateurs de compétences cohérentes avec ses priorités stratégiques, en les encourageant à utiliser la plateforme de formation intégrée Degreed, et à s'accorder du temps régulièrement pour explorer des opportunités de formation afin de soutenir leur développement personnel. Sont proposés notamment des programmes de développement des compétences du futur, telles que le développement durable et le numérique, ainsi que des formations de management. Les collaborateurs sont également encouragés à participer à des événements de développement de carrière sur des thèmes plus généraux.

Mener la transition vers la neutralité carbone

L'Europe se trouve à l'avant-garde des efforts internationaux pour la lutte contre le changement climatique et est le leader mondial de la finance durable. Dans le domaine des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), l'environnement réglementaire européen se renforce considérablement, avec des exigences croissantes en termes de gestion des risques et de publication, pour, au-delà des risques climatiques, intégrer les risques environnementaux (par exemple la biodiversité) ainsi que les aspects sociaux et de gouvernance de l'ESG.

L'un des piliers stratégiques du Groupe est d'accompagner la transition vers une économie mondiale neutre en carbone.

La transition « net zéro » est l'un des plus grands défis de notre génération. Pour réussir, les gouvernements, les clients et les acteurs de la finance doivent travailler ensemble. La couverture géographique mondiale du Groupe signifie que nous avons de nombreux clients qui opèrent dans des secteurs et des régions pour lesquels le défi de réduire les émissions de gaz à effet de serre est particulièrement ambitieux. Cela signifie que la transition du Groupe sera difficile mais également qu'elle nous donne l'opportunité d'avoir un impact.

Le Groupe HSBC progresse dans la mise en œuvre de son plan de transition vers la neutralité carbone publié en janvier 2024. Ce plan définit le processus d'intégration de l'objectif net zéro dans la manière dont nous accompagnons les clients, dans le mode de fonctionnement de notre organisation et dans notre coopération avec des partenaires externes afin de contribuer à un changement systémique.

Soutenir les clients

Pour soutenir ses clients dans leur transition, HSBC Continental Europe continue d'élargir sa gamme de produits et services de financement et d'investissement durables avec des solutions innovantes, d'évaluer les plans de transition et d'engager le dialogue avec ses clients sur la neutralité carbone. Le Groupe HSBC vise à fournir et à faciliter entre 750 milliards USD et 1 000 milliards USD de financement et d'investissement durables d'ici à 2030 pour accompagner les clients dans leur transition vers un avenir net zéro et durable. Au cours du premier semestre 2024, HSBC Continental Europe a fourni et facilité 12,14 milliards USD de financement et d'investissement durables, ce qui porte le montant cumulé depuis le 1^{er} janvier 2020 à 113,37 milliards USD.

Le Groupe HSBC continue de renforcer et de faire évoluer ses capacités dans le domaine de la neutralité carbone dans l'ensemble des métiers, notamment en intégrant l'objectif net zéro dans notre culture. Le Groupe HSBC soutient le développement des compétences en matière de développement durable en intégrant notre stratégie net zéro dans le plan de formation de la banque, et en poursuivant les sessions *Net Zero in Practice*. Ces sessions consistent en des présentations faites par des experts climatiques du Groupe HSBC, qui portent sur les technologies que nos collaborateurs doivent connaître afin de pouvoir contribuer au financement de la transition.

Devenir une banque net zéro sur ses émissions financées d'ici 2050, et pour ses propres opérations et au sein de sa chaîne d'approvisionnement d'ici 2030

L'intégration de l'objectif net zéro dans l'ensemble des métiers est un processus continu. HSBC Continental Europe participe au programme d'exécution de trois ans du Groupe HSBC sur le développement

durable qui permettra de concrétiser sa stratégie en matière de durabilité, axée sur son ambition d'atteindre l'objectif net zéro et sur le respect de la réglementation. Le programme contient entre autres priorités la mesure et l'intégration des émissions financées ; le développement du financement et de l'investissement durables ; la conception et la mise en œuvre de nouveaux modèles économiques et initiatives commerciales ; l'exécution du programme et des politiques sur le risque climatique ; la collecte et la publication de données ESG et la mise en place d'une infrastructure ESG ; les capacités et la culture dans le domaine de la durabilité ; et la planification et le suivi financiers.

En ligne avec son ambition de devenir une banque carbone neutre dans ses opérations et au sein de sa chaîne d'approvisionnement d'ici à 2030, le Groupe HSBC s'est fixé pour objectif de réduire sa consommation d'énergie de 50 % d'ici à 2030 et d'augmenter la part d'énergie provenant de sources renouvelables à 100 % d'ici à 2030. HSBC Continental Europe concentre son action autour de quatre objectifs : réduire ses émissions de gaz à effet de serre (« GES »), notamment celles liées aux déplacements professionnels, améliorer l'efficacité énergétique, réduire sa production de déchets non recyclés, et réduire sa consommation de papier.

Le Groupe HSBC poursuit également sa collaboration avec le secteur public, l'industrie, la société civile et les autres acteurs du secteur bancaire pour participer à la définition de politiques, de réglementations et de normes, et au développement d'analyses et de connaissances. Au sein de HSBC Continental Europe, au premier semestre 2024, HSBC Malte a lancé le projet de recherche collaborative « Maximising Energy Efficiency Through Building Renovation » avec la Chambre de commerce de Malte et l'université de Malte. Cette étude de trois ans jette les bases du soutien à la transformation que doit subir le secteur de la construction pour que Malte puisse atteindre ses objectifs climatiques.

Nos activités globales

HSBC Continental Europe sert ses clients et gère ses produits et services au travers des trois lignes métier suivantes : la Banque de financement, d'investissement et de marchés (comprenant les trois segments gérés de manière indépendante suivants – Activités de marchés et de conservation de titres, Banque de financement et d'investissement et GBM – Autres activités), la Banque d'entreprises, la Banque privée et de gestion de patrimoine. Le *Corporate Centre* comprend la gestion de certains actifs historiques, les coûts de certaines fonctions centrales servant les lignes métier, ainsi que des intérêts dans les filiales et joint-ventures. Ces lignes métier sont soutenues dans leurs activités par *Digital Business Services*, ainsi que par les 11 fonctions centrales, dont Risques, Finance, Conformité, Direction Juridique et Ressources Humaines.

Banque de financement, d'investissement et de marchés (« GBM »)

Activités de marchés et de conservation de titres (« MSS »)

Le pôle Activités de marchés et de conservation de titres (« MSS »), qui est présent dans 10 pays européens avec un hub à Paris, offre un éventail de produits et services financiers à l'ensemble des clients de HSBC, de la Banque de financement et d'investissement, à la Banque d'entreprises et à la Banque privée et de gestion de patrimoine.

Ces activités offrent aux clients une gamme de produits et de services bénéficiant d'un large panel de classes d'actifs et de zones géographiques, et basée sur le travail des équipes dédiées de vente, de trading, de recherche et d'analyse quantitative (données et numérique).

Les clients institutionnels et les grandes entreprises ont accès à des produits et services des activités *Foreign Exchange* (liquidités et produits dérivés), *Global Debt Markets* (émissions obligataires, tenue de marché et produits structurés), *Equities* (titres vifs et produits dérivés, y compris warrants), et *Securities Financing* (repo obligataire, financement d'opérations sur actions, services de compensation).

De plus, l'activité *Securities Services* fournit des solutions globales à nos clients dans le domaine des activités de compensation, de

conservation et de dépositaire de titres et occupe une position de leader sur le marché allemand.

Les équipes MSS européennes jouent un rôle clé dans la conception et la distribution des produits HSBC, en connectant les marchés émergents et les marchés développés ainsi qu'en collaborant avec les autres lignes métier dans le but de fournir aux clients du Groupe des produits et solutions qui répondent spécifiquement à leurs ambitions de croissance et de neutralité carbone.

L'activité MSS de HSBC Continental Europe constitue la plateforme stratégique du Groupe pour les produits de taux libellés en euro en tant que Spécialiste en Valeurs du Trésor (« SVT » ou *primary dealer*) des marchés de la dette en Europe. Elle a également étendu ses capacités de gestion du risque, en particulier pour les produits financiers de titres avec des actions européennes.

Le métier poursuit ses investissements technologiques et dans la transformation digitale avec des équipes dédiées d'analystes quantitatifs sur les actions et sur les taux pour améliorer l'expérience client et son efficacité opérationnelle.

Banque de financement et d'investissement (« GB »)

La Banque de financement et d'investissement (« GB ») de HSBC offre un éventail de produits et services financiers personnalisés aux principaux gouvernements, aux grandes entreprises, aux institutions financières et aux clients institutionnels partout dans le monde grâce à son solide réseau international et à son expertise produits.

La Banque de financement et d'investissement offre des activités de financement et de conseil, des services d'émissions de dettes et de capitaux, des services de financement du commerce international, ainsi que des services de gestion de liquidité et de trésorerie. Opérant sur tous les marchés de HSBC Continental Europe avec ses banquiers conseils et ses spécialistes produits, la Banque de financement et d'investissement propose des services financiers adaptés aux ambitions de croissance et aux objectifs financiers de ses clients. Le métier travaille en collaboration étroite avec ses collègues de toutes les autres lignes métier pour offrir des produits et services sur mesure qui répondent aux besoins des grandes organisations clientes de la Banque.

La Banque de financement et d'investissement de HSBC Continental Europe fonctionne comme une partie intégrante du Groupe HSBC et contribue de manière significative aux revenus des autres régions au travers de sa base clients en Europe continentale, et sert également les clients d'autres régions.

En Europe continentale, l'objectif de HSBC Continental Europe est d'être la première banque de financement et d'investissement sur les principaux mandats internationaux et un partenaire clé pour nos clients dans les domaines du conseil, du financement et des transactions sur les marchés de capitaux.

Banque de financement, d'investissement et de marchés – Autres activités (« GBM – Autres activités »)

GBM – Autres activités comprend les activités qui sont en dehors du périmètre de MSS et GB, principalement l'activité de fonds de placement *Principal Investments* et la participation de la ligne de métier GBM dans la fonction de trésorerie centrale du Groupe.

Les portefeuilles de fonds de placement de HSBC Continental Europe comprennent deux éléments : (i) les investissements dans des fonds tiers de *private equity* ; et (ii) d'anciens investissements directs. Cette activité au sein de HSBC Continental Europe a pour objectif de réduire la taille du portefeuille d'actifs, en ligne avec la stratégie et l'appétence au risque du Groupe HSBC.

Banque d'entreprises (« CMB »)

La Banque d'entreprises (CMB) de HSBC Continental Europe a pour objectif d'être la première banque internationale pour les entreprises en Europe. HSBC Continental Europe s'appuie sur son réseau global de conseillers clientèle et de spécialistes produits pour répondre aux besoins des clients dans leur croissance à l'international, et accompagne les multinationales dans le développement de leurs filiales européennes via ses conseillers clientèle spécialistes des filiales et des spécialistes produits. La Banque d'entreprises (CMB) de

HSBC Continental Europe contribue de manière significative aux revenus d'autres régions, particulièrement l'Asie, par le biais de sa clientèle européenne, et tire des bénéfices du réseau de clients géré hors de l'Europe.

La gamme de produits de HSBC va des solutions de prêt sur mesure aux solutions globales de trésorerie et de financement du commerce international adaptées aux besoins des clients, soutenue par l'expertise des produits de marché et de banque d'investissement par le biais de sa collaboration avec les équipes de la Banque d'investissement, de financement et de marchés. Les équipes *Global Payments Solutions* et *Global Trade* proposent également des solutions de trésorerie et de financement du commerce aux clients de la Banque de financement et d'investissement (GB). HSBC Continental Europe étend sa gamme de produits et de services pour offrir à ses clients des solutions de financement durables les aidant à atteindre leurs ambitions de neutralité carbone.

La Banque privée et de gestion de patrimoine (« WPB »)

La Banque privée et de gestion de patrimoine (« WPB ») répond aux besoins financiers des clients de HSBC Continental Europe à travers les activités de gestion de patrimoine, d'assurance, de gestion d'actifs et de banque privée. Par ailleurs, HSBC Continental Europe propose des services de banque de détail à Malte via sa filiale HSBC Malta p.l.c.

Si HSBC Continental Europe a cédé ses activités de banque de détail en France le 1^{er} janvier 2024, il continue de proposer aux clients en France des solutions adaptées à leurs besoins dans les domaines de l'assurance, de la gestion d'actifs et de la banque privée.

L'offre de banque privée de HSBC Continental Europe, destinée aux clients fortunés et très fortunés, comprend des produits et services d'investissement, de gestion de fortune et de prêts sur mesure pour les assister dans leurs besoins complexes et internationaux. L'entité « tête de pont » des activités de banque privée de HSBC en Europe est HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A. Par ailleurs, la succursale de HSBC Continental Europe en Allemagne se consacre aux clients allemands locaux.

HSBC Continental Europe propose une gamme de produits d'assurance au travers de ses filiales en France et à Malte ; et une offre de gestion d'actifs à ses clients en France, en Allemagne, à Malte, en Belgique, en Espagne, en Grèce, en Italie, au Luxembourg, aux Pays-Bas, au Portugal, en Suisse, en Autriche et dans les pays nordiques au travers de ses filiales en France, en Allemagne et à Malte.

L'activité d'assurance en France, conduite par HSBC Assurances Vie (France), propose une vaste gamme de solutions et de services d'assurance adaptés aux besoins des particuliers, des professionnels et des entreprises dans les domaines de l'assurance vie, l'épargne retraite, l'assurance emprunteur et la prévoyance. Suite à la vente de l'activité de banque de détail en France le 1^{er} janvier 2024, le CCF est devenu le distributeur principal de HSBC Assurances Vie (France), suite à la signature d'un contrat à long terme de distribution.

HSBC Continental Europe possède des activités de gestion d'actifs en France, en Allemagne et à Malte qui offrent aux investisseurs de long terme des opportunités d'investissement durable. Ces entités gèrent des actifs pour une clientèle diversifiée d'investisseurs institutionnels, d'entreprises, d'intermédiaires financiers, de particuliers et de clients de la banque privée. Suite à la vente de l'activité de banque de détail en France au CCF le 1^{er} janvier 2024, le CCF est le distributeur des produits de gestion d'actifs HSBC Continental Europe en France.

À Malte, outre des services de gestion d'actifs et des produits d'assurance, HSBC Continental Europe continue de proposer aux clients particuliers une gamme complète de produits bancaires dont des comptes courants et comptes épargne, des produits relatifs à la gestion de patrimoine, des produits d'assurance, des crédits immobiliers et à la consommation, des cartes de crédit et de débit, ainsi que des services de paiement locaux et internationaux.

Contexte et perspectives géopolitiques, économiques et réglementaires

Contexte macroéconomique

Dans le monde

L'inflation mondiale a poursuivi son reflux au cours du premier semestre 2024. Cette tendance a concerné principalement l'alimentation et les produits manufacturés, reflétant l'atténuation des effets des chocs énergétiques précédents et la normalisation des chaînes d'approvisionnement. En revanche, l'inflation s'est révélée relativement tenace dans les services, en raison de la croissance persistante des coûts salariaux provoquée par le dynamisme des salaires et de faibles gains de productivité.

Dans ce contexte, la croissance mondiale est restée relativement soutenue. Elle a été tirée principalement par la consommation, elle-même dopée par la hausse des salaires réels, la dynamique des salaires étant demeurée, malgré un ralentissement, supérieure à l'inflation, ce qui a compensé une légère augmentation du chômage.

Les progrès sur le front de l'inflation ont permis à plusieurs banques centrales en Europe d'entamer leur cycle de baisse de taux au premier semestre, notamment la Banque nationale suisse en mars, la banque centrale suédoise (Riksbank) en mai et la Banque centrale européenne (BCE) en juin.

Aux États-Unis en revanche, la Réserve fédérale (« Fed ») n'a pas encore commencé à assouplir sa politique monétaire, maintenant le taux cible des fonds fédéraux inchangé au premier semestre 2024. Cette prudence peut s'expliquer par une succession de surprises à la hausse sur l'inflation au premier trimestre, dues principalement à la persistance de l'inflation des services. Si l'on exclut l'alimentation et l'énergie, l'inflation est ressortie à 3,8 % sur un an en mars, soit une variation marginale par rapport à décembre 2023 (3,9 %).

La croissance économique américaine montre des signes de ralentissement depuis le début de l'année, même si la dynamique sous-jacente reste relativement solide. Les dépenses de consommation ont été moins soutenues, dans le sillage de la détente du marché de l'emploi. Toutefois, les conditions du marché de l'emploi sont restées raisonnablement robustes : le taux de chômage a légèrement augmenté pour atteindre 4,1 % (contre 3,7 % fin 2023), un chiffre encore très faible comparé aux données historiques.

Au Japon, la Banque du Japon a relevé son taux directeur en mars pour la première fois en 17 ans, abandonnant la politique de taux d'intérêt négatif mise en place en 2016. Ce changement de cap se justifiait par des signes encourageants du côté des salaires, qui ont conforté la Banque du Japon dans sa capacité à atteindre sa cible d'inflation de 2 % à moyen terme, et par la volonté d'éviter un retour de la déflation. Cependant, depuis cette décision, la Banque du Japon est restée prudente et s'est abstenue de prendre d'autres mesures importantes de resserrement de sa politique monétaire.

En Chine continentale, la croissance avait commencé l'année à un rythme soutenu, le PIB progressant de 5,3 % sur un an au premier trimestre, en bonne voie pour atteindre l'objectif « d'environ 5 % » fixé par le gouvernement pour cette année. Néanmoins, la croissance du PIB a ralenti à 4,7 % sur un an au deuxième trimestre, dans le sillage de la baisse des dépenses de consommation. Plus généralement, le secteur immobilier est resté un frein majeur à l'activité économique, les ventes du segment résidentiel et l'investissement immobilier enregistrant, en juin, une baisse de 26,9 % et 10,1 % respectivement sur un an.

Dans la zone euro

L'économie de la zone euro a renoué avec la croissance au premier trimestre 2024, avec une progression trimestrielle du PIB de 0,3 %, marquant la fin d'une longue période de stagnation, puisque le taux de croissance du PIB s'était inscrit à seulement 0,1 % entre le troisième trimestre 2022 et le quatrième trimestre 2023. L'amélioration constatée à l'entame de 2024 est attribuable principalement aux exportations nettes.

Les dépenses de consommation sont restées faibles malgré la hausse des salaires réels. L'inflation a continué de ralentir régulièrement depuis le début de l'année, passant de 2,9 % fin 2023 à 2,5 % en juin 2024. Sur la même période, l'inflation hors

alimentation, alcool, tabac et énergie a baissé de 3,4 % à 2,9 %. La hausse des salaires est restée élevée, reflétant la forte dépendance des revendications salariales à l'inflation passée. Toutefois, cette amélioration du pouvoir d'achat des ménages ne s'est pas traduite jusqu'à présent par une forte progression de la consommation des ménages, les taux d'épargne restant élevés.

Les indicateurs avancés, notamment les indices des directeurs d'achat (PMI), ont annoncé de la croissance au deuxième trimestre, soutenue par la forte activité du secteur des services. L'activité du secteur manufacturier est restée plus faible, tout en donnant des signes d'amélioration au cours des derniers mois.

Au niveau des pays, la dynamique de croissance a été particulièrement soutenue en Espagne, mais plus modérée en France et en Italie. L'économie allemande, après une contraction marquée en 2023, s'est reprise à l'entame de 2024, enregistrant une croissance de 0,2 % au premier trimestre.

Mais cette dynamique s'explique en partie par un fort rebond de l'activité de la construction. Plus généralement, les indicateurs avancés de l'activité industrielle sont restés décevants jusqu'à présent, malgré des signes d'augmentation de la demande extérieure.

Concernant la politique monétaire, la BCE a procédé à une baisse de ses taux directeurs de 25 points de base en juin (le taux de dépôt passant à 3,75 %), la première depuis septembre 2019. Cette décision était justifiée par des signes de progrès sur le front de l'inflation et par le fait que les conditions monétaires étaient considérées comme restrictives. Néanmoins, la BCE a gardé un ton prudent sur la probabilité de baisses de taux supplémentaires à l'avenir, indiquant que sa politique d'assouplissement s'appuierait entièrement sur les données économiques. Plusieurs des membres du Conseil des gouverneurs de la BCE ont notamment exprimé leur inquiétude quant à la persistance de l'inflation des services.

La politique budgétaire pourrait être une source de préoccupation pour la BCE. La Commission européenne (« CE ») a proposé le 19 juin de lancer une procédure de déficit excessif (PDE) à l'encontre de sept pays, dont la France et l'Italie. Les pays concernés peuvent être soumis à des sanctions financières s'ils ne respectent pas le programme d'ajustement recommandé par la CE. En outre, les élections législatives surprises en France les 30 juin et 7 juillet, qui ont résulté en une Assemblée nationale sans majorité absolue, ont créé une nouvelle source de complications pour la Commission, compte tenu des risques accrus de dérapage budgétaire pour le pays.

Perspectives macroéconomiques

L'inflation et la réponse des banques centrales

L'inflation mondiale devrait continuer de ralentir, mais progressivement, jusqu'à la fin de l'année. Déformais, le ralentissement de l'inflation dépendra davantage du secteur des services, exigeant une croissance plus modérée des coûts salariaux.

Dans ce contexte, les économistes de HSBC anticipent que la BCE procédera à des baisses de taux de 25 points de base une réunion sur deux jusqu'à ramener le taux de dépôt à 2,5 % en septembre 2025. Il y aurait donc deux baisses de taux supplémentaires cette année, en septembre et décembre. Néanmoins, l'inflation obstinément élevée des services suggère un risque d'assouplissement plus lent.

Aux États-Unis, les chiffres de l'inflation sont plus encourageants depuis mars, l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) tombant de 3,8 % en mars à 3,3 % en juin. Cela pourrait justifier une première baisse de taux de 25 points de base en septembre.

Les économistes de HSBC n'anticipent pas d'autres baisses de taux de la Fed cette année. En revanche, ils prévoient un total de 75 points de base de réduction des taux en 2025, soit 25 points de base par trimestre jusqu'en septembre 2025.

D'autres grandes banques centrales devraient également progressivement abaisser leurs taux directeurs dans les prochains mois. Ainsi, les économistes de HSBC prévoient que la Banque d'Angleterre procédera à une première baisse de 25 points de base de son taux directeur (« Bank rate ») en novembre et poursuivra avec

des réductions de 25 points de base chaque trimestre l'année prochaine, portant le Bank rate à 4 % à la fin 2025.

La Banque du Japon devrait rester l'exception. Les économistes de HSBC anticipent que la Banque du Japon relèvera son taux directeur de 25 points de base à 0,25 % au troisième trimestre cette année. Deux autres hausses de taux de 25 points de base devraient suivre aux premier et troisième trimestres 2025.

Risques sur la croissance

Le scénario central du département Recherche de HSBC reste relativement bénin mais prévoit de nombreux risques de dérapage. En Europe, les événements politiques récents en France font courir le risque d'une détérioration du déficit des finances publiques et d'une confrontation avec l'Union européenne sur le budget. Cela pourrait avoir de lourdes conséquences sur le marché, non seulement en France mais aussi à travers l'UE du fait que la France sert souvent de référence pour les autres pays en matière de règles budgétaires.

Un autre risque important de dérapage à surveiller est celui posé par la « guerre commerciale mondiale ». Aux États-Unis, nombreux sont les sondages et pronostics qui donnent Donald Trump vainqueur de l'élection présidentielle le 5 novembre. Le candidat a promis un éventail de mesures protectionnistes s'il remporte l'élection. Elles viendraient s'ajouter aux augmentations de tarifs déjà annoncées à travers le monde.

La stratégie de la Chine continentale de réduction des risques vis-à-vis des pays occidentaux constitue un risque beaucoup plus important pour l'UE car l'économie de la région est plus dépendante des échanges commerciaux. Cela pourrait également exacerber les dissensions entre les États membres du bloc car leurs structures commerciales diffèrent. L'Allemagne, la Hongrie et la Suède ont déjà refusé les dernières augmentations de tarifs sur les véhicules électriques importés de Chine, sachant qu'ils sont très vulnérables à toute mesure de rétorsion. Par ailleurs, les propositions qui doivent être révélées prochainement dans le « rapport Draghi » sur la manière d'améliorer la compétitivité de l'UE, comprendront probablement de nouveaux tarifs douaniers et subventions.

Évolutions réglementaires

Réformes de Bâle III

En Europe, la version finale du règlement sur les exigences de capital, aussi appelé CRR III, a été publiée en juin 2024. Le CRR III modifie les règles concernant le risque de crédit, le risque d'ajustement de l'évaluation de crédit (CVA), le risque opérationnel, le risque de marché et le plancher de fonds propres (« output floor »), conformément aux réformes de Bâle III. La date d'entrée en vigueur de la plupart des exigences reste le 1^{er} janvier 2025, mais le texte prévoit une période transitoire de mise en place progressive du plancher de fonds propres. Néanmoins, la mise en application des nouvelles règles concernant le risque de marché a été repoussée au 1^{er} janvier 2026.

Le paquet législatif de l'UE comprend des règles relatives à la gestion des risques ESG au titre du Pilier 1, qui s'ajoutent aux réformes de Bâle. Les banques sont en outre tenues de présenter des plans de transition, obligation qui sera intégrée au Pilier 2. Par ailleurs, le paquet modifie l'exigence pour les organes de direction de concevoir et superviser la mise en place de plans spécifiques, d'objectifs quantifiables et de procédures pour contrôler et gérer les risques financiers liés aux facteurs ESG.

Au-delà de l'application des exigences du règlement CRR III, la directive CRD VI vise à harmoniser les exigences minimales de fonds propres pour les banques de pays tiers ayant accès au marché de l'UE et à renforcer les pouvoirs de supervision.

Risques de taux d'intérêt du portefeuille bancaire (« IRRBB »)

En juillet 2024, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a finalisé les modifications de sa norme sur l'IRRBB, dans le cadre de sa revue périodique afin d'actualiser la calibration des facteurs de choc de taux d'intérêt utilisés dans la norme. Ces ajustements visent spécifiquement à gérer les problèmes posés par les changements de régime de taux d'intérêt. Ces propositions devraient être mises en œuvre d'ici le 1^{er} janvier 2026 et sont susceptibles de limiter davantage les sensibilités autorisées au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.

Coussins de fonds propres

En juillet 2024, le Haut Conseil de stabilité financière a décidé de maintenir le taux du coussin contracyclique français à 1 %.

Résultats financiers consolidés du groupe HSBC Continental Europe

Indicateurs alternatifs de performance

Les résultats publiés de HSBC Continental Europe sont établis selon les normes internationales d'informations financières (International Financial Reporting Standards, IFRS), détaillées dans les États financiers résumés débutant en page 40.

Les indicateurs financiers utilisés par la société à des fins de mesure de la performance sont issus des résultats publiés afin d'éliminer les biais de comparaison éventuels entre périodes de référence.

Ces indicateurs sont considérés comme des indicateurs alternatifs de performance. Les indicateurs alternatifs de performance, lorsqu'ils sont utilisés, sont décrits et rapprochés de la mesure financière publiée la plus proche.

Les résultats sectoriels des lignes métier sont présentés en accord avec la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

Compte de résultat consolidé résumé

	Semestre se terminant au	
	30 juin 2024 m€	30 juin 2023 ¹ m€
Activités poursuivies		
Marge nette d'intérêt	941	1 173
Commissions nettes	594	585
Résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés à la juste valeur	114	61
Résultat net des actifs et des passifs des entreprises d'assurance, y compris les produits dérivés associés, évalués à la juste valeur par le compte de résultat	384	670
Variation de juste valeur de la dette à long terme et des dérivés incorporés	3	—
Variation de juste valeur des actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le compte de résultat	17	12
Résultat net de cession des investissements financiers	(3)	(5)
Produits/(charges) de financement d'assurance	(467)	(683)
Résultat du service d'assurance	62	63
Gains/(pertes) comptabilisés sur les actifs détenus en vue de la vente	(11)	(3)
Autres produits d'exploitation	38	12
Total du produit net bancaire	1 672	1 885
Produit net bancaire avant variation des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit²	1 672	1 885
Variations des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	(18)	(16)
Produit net bancaire	1 654	1 869
Total des charges d'exploitation	(1 152)	(1 126)
Résultat d'exploitation	502	743
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	—	—
Résultat avant impôt	502	743
Impôt sur les bénéfices	(132)	(187)
Résultat après impôt au titre des activités poursuivies	370	556
Résultat après impôt au titre des activités abandonnées	—	1 388
Résultat net	370	1 944
— résultat net part du Groupe	350	1 933
— part des intérêts minoritaires au titre des activités poursuivies	20	11
— part des intérêts minoritaires au titre des activités abandonnées	—	—

¹ Conformément à la norme IFRS 5, les données comparatives ont été retraitées pour refléter les activités abandonnées liées à la vente des activités de banque de détail en France.

² Le « Produit net bancaire avant variation des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit » est également désigné comme des revenus.

Compte de résultat

La marge nette d'intérêt est de 941 millions EUR au premier semestre 2024, en baisse par rapport aux 1 173 millions EUR du premier semestre 2023. Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse des produits nets d'intérêt suite à la cession des activités de banque de détail en France et par une baisse des marges sur les dépôts des entreprises, lesquelles ont été en partie contrebalancées par l'augmentation des produits d'intérêts sur les soldes détenus auprès des banques centrales, ainsi que par une hausse des volumes des transactions, des obligations et des dérivés associés de l'activité *Securities Financing*.

Les commissions nettes s'établissent à 594 millions EUR sur le premier semestre 2024, contre 585 millions EUR sur le premier semestre 2023. Cette hausse s'explique par l'acquisition de HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A. et par l'évolution de la marge de services contractuels suite à la cession des activités de banque de détail en France, partiellement compensée par un ralentissement de l'activité de clientèle au sein des Activités de marchés et de conservation de titres.

Le résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés à la juste valeur est en hausse de 61 millions EUR au premier semestre 2023 à 114 millions EUR au premier semestre 2024. Cette hausse, due à la volatilité du marché et à l'évolution des taux d'intérêt sur les dérivés, notamment sur l'activité d'assurance, a été partiellement compensée par la baisse des produits d'intérêts sur les positions de trading des Activités de marchés et de conservation de titres.

Le résultat net des actifs et des passifs des entreprises d'assurance, y compris les produits dérivés associés, évalués à la juste valeur par le compte de résultat, s'élève à 384 millions EUR au premier semestre 2024, contre 670 millions EUR au premier semestre 2023. Cette baisse s'explique par la variation défavorable de la valeur de marché des actifs détenus par les compagnies d'assurance au titre de leurs assurés.

La variation de juste valeur de la dette à long terme et des dérivés incorporés s'élève à 3 millions EUR au premier semestre 2024, alors qu'elle était nulle au premier semestre 2023.

La variation de juste valeur des actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le compte de résultat s'élève à 17 millions EUR au premier semestre 2024, par rapport à 12 millions EUR au premier semestre de l'année précédente.

Le résultat net de cession des investissements financiers est une charge de 3 millions EUR au premier semestre 2024, contre une charge de 5 millions EUR l'année précédente.

Les charges de financement d'assurance s'élèvent à 467 millions EUR au premier semestre 2024, contre 683 millions EUR au premier semestre 2023. Cette baisse reflète les variations de juste valeur attribuables aux assurés et vient compenser en partie l'évolution défavorable du résultat net des actifs et des passifs des entreprises d'assurance, y compris les produits dérivés associés, évalués à la juste valeur par le compte de résultat.

Le résultat du service d'assurance s'élève à 62 millions EUR au premier semestre 2024, en baisse par rapport aux 63 millions EUR enregistrés au premier semestre 2023.

Les pertes comptabilisées sur les actifs détenus en vue de la vente s'élèvent à 11 millions EUR au premier semestre 2024, suite à la classification de HSBC Epargne Entreprise comme détenu en vue de la vente.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 38 millions EUR au premier semestre 2024, contre 12 millions EUR sur la même période de l'an passé.

Le produit net bancaire avant variation des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit s'établit à 1 672 millions EUR au premier semestre 2024, contre 1 885 millions EUR au premier semestre 2023.

Les variations des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit sont une charge nette de 18 millions EUR au premier semestre 2024, alors qu'elles représentaient une charge nette de 16 millions EUR au premier semestre 2023.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 152 millions EUR, contre 1 126 millions EUR sur le premier semestre 2023. La hausse des coûts d'infrastructure et technologiques et l'acquisition de HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A. ont été en partie contrebalancées par la baisse des contributions au Fonds de résolution unique.

Le résultat avant impôt s'établit à 502 millions EUR au premier semestre 2024, contre 743 millions EUR au premier semestre 2023.

Le résultat net part du groupe s'affiche à 350 millions EUR au titre du premier semestre 2024.

Résultats financiers consolidés du groupe HSBC Continental Europe

Résultat de la période par ligne métier (activités poursuivies)¹

	1 ^{er} semestre 2024						
	Banque privée et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Activités de marchés et de conservation de titres	Banque de financement et d'investissement	GBM – Autres activités	Corporate Centre	Total
	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€
Produit net bancaire avant variation des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	290	693	400	392	7	(110)	1 672
– dont produits/(charges) d'intérêts nets	202	494	113	203	13	(84)	941
Variations des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	5	(30)	–	10	1	(4)	(18)
Produit net bancaire	295	663	400	402	8	(114)	1 654
Total des charges d'exploitation	(204)	(319)	(361)	(214)	(11)	(43)	(1 152)
Résultat d'exploitation	91	344	39	188	(3)	(157)	502
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	–	–	–	–	–	–	–
Résultat avant impôt	91	344	39	188	(3)	(157)	502
	1 ^{er} semestre 2023						
Produit net bancaire avant variation des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	313	712	433	369	8	50	1 885
– dont produits/(charges) d'intérêts nets	280	530	105	211	6	41	1 173
Variations des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	8	22	1	(48)	1	–	(16)
Produit net bancaire	321	734	434	321	9	50	1 869
Total des charges d'exploitation	(185)	(290)	(394)	(189)	(17)	(51)	(1 126)
Résultat d'exploitation	136	444	40	132	(8)	(1)	743
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	–	–	–	–	–	–	–
Résultat avant impôt	136	444	40	132	(8)	(1)	743

1 Conformément à la norme IFRS 5, les données comparatives ont été retraitées pour refléter les activités abandonnées liées à la vente des activités de banque de détail en France.

Banque privée et de gestion de patrimoine

Le résultat avant impôt s'élève à 91 millions EUR au premier semestre 2024, en baisse par rapport aux 136 millions EUR enregistrés au premier semestre 2023.

Le produit net bancaire avant variation des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit s'établit à 290 millions EUR sur le premier semestre 2024, contre 313 millions EUR sur le premier semestre 2023. Cet écart intègre le projet de vente de HSBC Epargne Entreprise, qui a généré une charge de 11 millions EUR. Le reste de l'écart s'explique par la baisse des produits nets d'intérêt suite à la cession des activités de banque de détail en France et par l'impact de la vente des activités de la succursale en Grèce, partiellement compensé par l'impact de l'acquisition de HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A. ainsi que par le reclassement du portefeuille de prêts conservés suite à la vente des activités de banque de détail en France de la Banque privée et de gestion du patrimoine vers le Corporate Centre en 2024.

Les variations des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit représentent un produit de 5 millions EUR au premier semestre 2024 contre un produit de 8 millions EUR au premier semestre 2023.

Les charges d'exploitation passent de 185 millions EUR au premier semestre 2023 à 204 millions EUR au premier semestre 2024, suite à l'acquisition de HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A., en partie compensée par la vente des activités de la succursale en Grèce.

Les prêts et créances sur la clientèle s'élèvent à 4,4 milliards EUR au 30 juin 2024, contre 11,6 milliards EUR au 31 décembre 2023, ce qui s'explique par la reclassification du portefeuille de prêts de détail conservés de la Banque privée et de gestion du patrimoine vers le Corporate Centre en 2024.

Le total des actifs confiés par les clients particuliers (y compris les actifs confiés par des tierces parties dans l'activité de Gestion d'actifs) s'élève à 171,5 milliards EUR en juin 2024, en hausse de 16,6 milliards EUR par rapport à décembre 2023, du fait d'une augmentation des flux nets et de conditions de marché favorables.

Les comptes créditeurs de la clientèle s'élèvent à 9,4 milliards EUR au 30 juin 2024, stables par rapport aux 9,5 milliards au 31 décembre 2023.

Banque d'entreprises

Le résultat avant impôt est de 344 millions EUR au premier semestre 2024, contre 444 millions EUR au premier semestre 2023.

Le produit net bancaire avant variation des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit s'établit à 693 millions EUR au premier semestre 2024, contre 712 millions au premier semestre 2023. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des revenus d'intérêt sur les dépôts suite à l'évolution du mix produit, cette diminution étant en partie contrebalancée par la hausse des volumes de prêts.

Les variations des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit représentent une charge de 30 millions EUR, contre un produit de 22 millions EUR au premier semestre 2023, du fait de nouvelles provisions sur créances douteuses (stage 3).

Les charges d'exploitation passent de 290 millions EUR au premier semestre 2023 à 319 millions EUR au premier semestre 2024, en raison de la non-réurrence des reprises de dépréciation comptabilisées en 2023.

Les prêts et créances sur la clientèle s'élèvent à 26,1 milliards EUR au 30 juin 2024, en hausse de 1,4 milliard EUR par rapport au 31 décembre 2023.

Les comptes créditeurs de la clientèle s'élèvent à 40,9 milliards EUR au 30 juin 2024, en hausse de 1,4 milliard EUR par rapport aux 39,4 milliards EUR enregistrés au 31 décembre 2023.

Activités de marchés et de conservation de titres

Le résultat avant impôt s'élève à 39 millions EUR au premier semestre 2024, contre 40 millions EUR au premier semestre 2023.

Le produit net bancaire avant variation des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit passe de 433 millions EUR au premier semestre 2023 à 400 millions EUR au premier semestre 2024, car les revenus de *Global Debt Markets* ont souffert d'une baisse de l'activité client, qui a été en partie compensée par la hausse des revenus sur les activités *Securities Financing* et *Equity Derivatives*.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 361 millions EUR au premier semestre 2024, contre 394 millions EUR au premier semestre 2023, en raison d'une moindre contribution au Fonds de résolution unique.

Les comptes créditeurs de la clientèle sont en baisse de 2,3 milliards EUR par rapport au 31 décembre 2023 pour atteindre 15,1 milliards EUR au 30 juin 2024, du fait de la baisse des dépôts de la clientèle de l'activité de conservation de titres.

Banque de financement et d'investissement

Le résultat avant impôt est de 188 millions EUR au premier semestre 2024, en hausse par rapport aux 132 millions EUR enregistrés au premier semestre 2023.

Le produit net bancaire avant variation des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit s'établit à 392 millions EUR, contre 369 millions EUR au premier semestre 2023, notamment en raison de volumes accrus sur l'activité *Global Payment Solutions* et d'une hausse des revenus de la Banque d'investissement, en partie annulés par une réduction des volumes de prêts.

Les variations des provisions pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit représentent un produit de 10 millions EUR au premier semestre 2024, contre une charge de 48 millions EUR au premier semestre 2023.

Les charges d'exploitation sont de 214 millions EUR au premier semestre 2024, contre 189 millions EUR au premier semestre 2023, en raison de la non-réurrence des reprises de dépréciation comptabilisées en 2023.

Les prêts et créances sur la clientèle s'élèvent à 13,0 milliards EUR au 30 juin 2024, en baisse de 0,1 milliard EUR par rapport au 31 décembre 2023.

Les comptes créditeurs de la clientèle s'élèvent à 31,8 milliards EUR au 30 juin 2024, soit une hausse de 7,3 milliards EUR par rapport au 31 décembre 2023, due à la croissance de l'activité.

GBM – Autres activités

La perte avant impôt atteint 3 millions EUR au premier semestre 2024, contre 8 millions EUR au premier semestre 2023.

Le produit net bancaire avant variation des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit s'établit à 7 millions EUR au premier semestre 2024, par rapport à 8 millions au premier semestre 2023, du fait de la baisse des revenus de *Principal Investments*.

Les charges d'exploitation sont de 11 millions EUR au premier semestre 2024, en baisse par rapport aux 17 millions EUR du premier semestre 2023, en raison de moindres charges allouées.

Corporate Centre

La perte avant impôt s'élève à 157 millions EUR au premier semestre 2024, contre une perte de 1 million EUR au premier semestre 2023.

Le produit net bancaire avant variation des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit représente une perte de 110 millions EUR au premier semestre 2024, contre un produit de 50 millions EUR au premier semestre 2023, un écart qui s'explique par le reclassement du portefeuille de prêts conservés suite à la vente des activités de banque de détail en France de la Banque privée et de gestion du patrimoine vers le *Corporate Centre* en 2024.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 43 millions EUR au premier semestre 2024, contre 51 millions EUR au premier semestre 2023.

Revenus par pays (activités poursuivies)

	Semestre se terminant au 30 juin 2024							Total m€
	Banque privée et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Activités de conservation de titres	Banque de financement et d'investissement	GBM – Autres activités	Corporate Centre		
	m€	m€	m€	m€	m€	m€		
France	107	283	70	278	(15)	(111)	612	
Allemagne	64	152	237	49	10	—	512	
Succursales européennes	—	217	91	64	12	1	385	
Malte et autres pays ¹	119	41	2	1	—	—	163	
Revenus ²	290	693	400	392	7	(110)	1 672	

	Semestre se terminant au 30 juin 2023 ³						
	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€
France	156	297	138	234	(2)	51	874
Allemagne	63	150	207	58	10	—	488
Succursales européennes	16	235	86	77	—	(1)	413
Malte et autres pays ¹	78	30	2	—	—	—	110
Revenus ²	313	712	433	369	8	50	1 885

1 « autres pays » inclut le produit net bancaire de HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A. après son acquisition le 2 novembre 2023.

2 Le produit net bancaire avant variation des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit est également considéré comme des revenus.

3 Conformément à la norme IFRS 5, les données comparatives ont été retraitées pour refléter les activités abandonnées liées à la vente des activités de banque de détail en France.

Informations sur le bilan consolidé

Bilan consolidé résumé

	30 juin 2024 m€	31 décembre 2023 m€
Total de l'actif	280 081	282 977
Trésorerie et équivalents de trésorerie auprès des banques centrales	59 076	56 894
Portefeuille de transaction	23 322	17 249
Actifs financiers mesurés à la juste valeur par le compte de résultat	14 787	13 590
Instruments dérivés	41 874	45 522
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5 902	5 816
Prêts et créances sur la clientèle	52 628	50 127
Opérations de prise en pension – hors-trading	28 296	24 490
Investissements financiers	25 624	22 608
Autres actifs	28 556	23 470
Actifs destinés à la vente	14	23 211
Total des dettes	267 373	270 469
Dettes envers les établissements de crédit ¹	10 618	10 261
Comptes créditeurs de la clientèle ¹	100 708	93 890
Opérations de mise en pension – hors-trading	16 512	11 153
Portefeuille de transaction	23 721	19 877
Passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	9 354	9 696
Instruments dérivés	39 127	43 630
Dettes représentées par un titre	16 217	12 909
Passifs des contrats d'assurance	21 183	21 035
Autres passifs	29 872	24 201
Passifs d'un groupe destiné à être cédé détenus en vue de la vente	61	23 817
Total des fonds propres	12 708	12 508
Total des fonds propres – part du groupe	12 528	12 342
Part des intérêts minoritaires	180	166

1 Suite à une erreur de classification, les données comparatives au 31 décembre 2023 ont été retraitées pour un montant de 1,4 milliard EUR du poste Comptes créditeurs de la clientèle à Dettes envers les établissements de crédit.

Informations sur le bilan

	Banque privée et de gestion de patrimoine m€	Banque d'entreprises m€	Activités de marchés et de conservation de titres m€	Banque de financement et d'investissement m€	GBM – Autres activités m€	Corporate Centre m€	Total m€
Au 30 juin 2024							
Prêts et créances sur la clientèle	4 438	26 145	2 195	12 959	(39)	6 930	52 628
Prêts et créances sur la clientèle classés comme détenus en vue de la vente	—	—	—	—	—	—	—
Comptes créditeurs de la clientèle	9 397	40 853	15 145	31 774	3 950	(411)	100 708
Comptes créditeurs de la clientèle classés comme détenus en vue de la vente	—	—	40	—	—	—	40
Au 31 décembre 2023							
Prêts et créances sur la clientèle	11 556	24 789	656	13 018	84	24	50 127
Prêts et créances sur la clientèle classés comme détenus en vue de la vente	12 691	—	—	—	—	—	12 691
Comptes créditeurs de la clientèle ¹	9 463	39 438	17 350	24 504	3 379	(244)	93 890
Comptes créditeurs de la clientèle classés comme détenus en vue de la vente	20 058	—	109	—	—	—	20 167

¹ Suite à une erreur de classification, les données comparatives au 31 décembre 2023 ont été retraitées pour un montant de 1,4 milliard EUR du poste Comptes créditeurs de la clientèle à Dettes envers les établissements de crédit.

Le bilan consolidé de HSBC Continental Europe présente un montant total d'actifs de 280,1 milliards EUR au 30 juin 2024, contre 283,0 milliards EUR au 31 décembre 2023.

À l'actif

- Les actifs détenus à des fins de transaction passent de 17,2 milliards EUR à 23,3 milliards EUR, du fait d'un accroissement de l'activité client en ce qui concerne les obligations et les actions de transaction.
- Les instruments dérivés reculent de 45,5 milliards EUR à 41,9 milliards EUR suite à des mouvements de valeur de marché, notamment sur les contrats de change et les swaps de taux.
- Les prêts et créances sur la clientèle sont en hausse, passant de 50,1 milliards EUR à 52,6 milliards EUR au 30 juin 2024, en raison de placements sur le marché monétaire et de découverts en France, en Allemagne et en Irlande.
- Les opérations de prise en pension – hors-trading sont en hausse de 24,5 milliards EUR à 28,3 milliards EUR au 30 juin 2024 et reflètent l'augmentation des prêts à la clientèle.
- Les investissements financiers augmentent de 22,6 milliards EUR à 25,6 milliards EUR au 30 juin 2024, suite à des achats d'obligations d'État.
- Les actifs détenus en vue de la vente sont en baisse par rapport aux 23,2 milliards EUR enregistrés en 2023. Cette baisse fait suite à la vente des activités de banque de détail en France.

Au passif

- Les comptes créditeurs de la clientèle sont en hausse de 93,9 milliards à 100,7 milliards EUR sur le semestre, suite à un dépôt à court terme par un client unique, en partie compensé par des retraits de fonds, notamment en Allemagne.

- Les opérations de mise en pension – hors-trading sont en hausse, passant de 11,2 milliards EUR à 16,5 milliards EUR au 30 juin 2024, en raison de positions en hausse auprès des banques.
- Le portefeuille de transaction est en hausse, passant de 19,9 milliards EUR à 23,7 milliards EUR au 30 juin 2024 du fait d'un effet volume sur les obligations.
- Les instruments dérivés sont en baisse de 43,6 milliards EUR à 39,1 milliards EUR, en raison de mouvements de valeur de marché sur les contrats de change et les swaps de taux.
- Les passifs des groupes destinés à être cédés sont en baisse par rapport aux 23,8 milliards EUR enregistrés en 2023, suite à la vente des activités de banque de détail en France.

Fonds propres

Au 30 juin 2024, les fonds propres sont de 12,5 milliards EUR, en hausse comparés à 12,3 milliards EUR au 31 décembre 2023.

Au 30 juin 2024, le ratio de fonds propres CET1 s'établit à 15,1 % et le ratio de capital total est de 19,8 %.

Liquidité et financement

Au 30 juin 2024, le ratio de liquidité moyen à court terme (*Liquidity Coverage Ratio* ou « LCR ») s'élève à 156 % et le ratio de liquidité à long terme (*Net Stable Funding Ratio* ou « NSFR »), calculé selon le texte CRR II, s'élève à 136 %.

Des informations supplémentaires sur les Risques liés à la trésorerie sont disponibles en page 36.

Résultats financiers consolidés du groupe HSBC Continental Europe

Nombre moyen d'employés du groupe HSBC Continental Europe

	Semestre se terminant au	
	30 juin 2024	30 juin 2023
Banque privée et de gestion de patrimoine ¹	1 405	4 596
Banque d'entreprises	1 378	1 594
Activités de marchés et de conservation de titres	1 516	1 572
Banque de financement et d'investissement	409	414
GBM – Autres activités	5	6
Corporate Centre	18	19
Fonctions supports et autres ²	2 906	3 378
Total³	7 637	11 579

1 La diminution est liée à la cession des activités de banque de détail en France au 1^{er} janvier 2024.

2 Y compris les personnes en CFCS (Congés de Fin de Carrière et de Solidarité) et les expatriés.

3 Contrats à durée indéterminée (« CDI ») et Contrats à durée déterminée (« CDD ») ayant un contrat avec HSBC Continental Europe (y compris les succursales européennes) et ses filiales.

Rapprochement des indicateurs alternatifs de performance

Rendement des capitaux propres ordinaires moyens et rendement avant impôt des actifs moyens pondérés des risques

Le rendement des capitaux propres ordinaires moyens est calculé à partir du résultat net part du groupe attribuable aux actionnaires ordinaires (« résultats publiés ») divisé par les capitaux propres ordinaires moyens (« capitaux propres publiés ») au titre de la période. L'ajustement des résultats et des capitaux propres publiés exclut les montants attribuables aux intérêts minoritaires et aux détenteurs

d'autres instruments de capitaux propres (fonds propres additionnels de catégorie 1).

Le rendement avant impôt des actifs moyens pondérés des risques est calculé à partir du résultat avant impôt divisé par les actifs moyens pondérés des risques au titre de la période.

Rendement annualisé des capitaux propres moyens et rendement avant impôt des actifs moyens pondérés des risques

	Semestre se terminant au	
	30 juin 2024 m€	30 juin 2023 ¹ m€
Résultat net		
Résultat avant impôt au titre des activités poursuivies	502	743
Résultat avant impôt au titre des activités abandonnées		1 844
Résultat avant impôt	502	2 587
Résultat net part du groupe attribuable aux actionnaires ordinaires	297 ²	1 933
Capitaux propres		
Capitaux propres ordinaires moyens	10 953 ²	12 313
Actifs pondérés des risques		
Actifs moyens pondérés des risques	60 292	58 968
Ratio		
Rendement annualisé des capitaux propres ordinaires moyens	5,4	31,4
Rendement avant impôt des actifs moyens pondérés des risques	0,8	4,4

1 Conformément à la norme IFRS 5, les données comparatives ont été retraitées pour refléter les activités abandonnées liées à la vente des activités de banque de détail en France.

2 Exclut les montants attribuables aux participations minoritaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres (fonds propres additionnels de catégorie 1).

Notations

HSBC Continental Europe est noté par trois des plus importantes agences : Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings.

	Standard & Poor's	Moody's	Fitch Ratings
Long terme – Dette Senior préférée	A+	A1	AA -
Perspective	Stable	Stable	Stable
Notations court terme	A-1	P-1	F1+

Les notations de HSBC Continental Europe n'ont pas évolué au cours du premier semestre 2024.

Les réunions annuelles avec les agences de notation ont eu lieu en avril et mai 2024.

Risques

Synthèse des risques

Principaux ratios réglementaires (non audité)¹

	Au	
	30 juin 2024	31 décembre 2023
	%	%
Ratios de fonds propres		
Fonds propres de base de catégorie 1	15,1	15,7
Fonds propres de catégorie 1	17,5	18,2
Fonds propres totaux	19,8	20,7
Ratio de Levier	4,3	4,2
Ratios de Liquidité		
Ratio de liquidité à court terme (« LCR »)	156	158
Ratio de liquidité à long terme (« NSFR »)	136	141

Actifs pondérés des risques (par nature) (non audité)¹

	Actifs pondérés des risques		Exigence en fonds propres	
	30 juin 2024	31 décembre 2023	30 juin 2024	31 décembre 2023
	m€	m€	m€	m€
Risque de crédit	43 457	44 055	3 548	3 525
Risque de contrepartie	6 451	5 280	517	422
Risque de marché	5 178	3 992	415	320
Risque opérationnel	6 188	6 188	495	495
Total Actifs pondérés des risques	61 274	59 515	4 975	4 762

¹ Les données comparatives relatives aux fonds propres de catégorie 1 (« CET1 ») ont été retraitées pour corriger le traitement des dividendes AT1.

Facteurs de risques

HSBC Continental Europe a établi une série de facteurs de risques affectant l'ensemble des activités de la Banque, dont certains sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité,

ses perspectives, sa situation financière, sa position en capital, sa réputation, ses résultats d'exploitation et/ou ses clients. Un résumé de ces facteurs de risques est présenté ci-dessous :

1 - Risques macroéconomiques et géopolitiques	2 - Risques prudentiels, réglementaires et juridiques du modèle économique de HSBC Continental Europe	3 - Risques liés aux activités de HSBC Continental Europe	4 - Risques liés à la gouvernance et au contrôle interne de HSBC Continental Europe	5 - Risques liés à l'activité de HSBC Continental Europe	6 - Risques liés aux états financiers de HSBC Continental Europe
1.1 Risque lié à l'environnement macroéconomique actuel	2.1 Risque d'évolution du contexte réglementaire et juridique	3.1 Risque de modèle	4.1 Risque de gestion de données	5.1 Risque de qualité du crédit	6.1 Risque lié aux états financiers
1.2 Risque de liquidité	2.2 Risque fiscal	3.2 Risque lié aux systèmes informatiques	4.2 Risque stratégique	5.2 Risque de contrepartie	
1.3 Risque de marché		3.3 Risque de cybersécurité	4.3 Risque de confidentialité des données	5.3 Risque lié aux personnes	
1.4 Risque environnemental, social ou de gouvernance (ESG)		3.4 Risque de tiers	4.4 Risque de crime financier	5.4 Risque d'assurance	
			4.5 Gestion des risques		

1 Risques macroéconomiques et géopolitiques

1.1 Les conditions économiques et de marché actuelles peuvent affecter défavorablement les résultats de HSBC Continental Europe.

Probabilité : Très Probable / Impact : Élevé.

Les résultats de HSBC Continental Europe sont affectés par les conditions de marché et économiques à la fois mondiales et locales. Des conditions économiques incertaines et des marchés parfois volatils peuvent créer un environnement opérationnel difficile pour les établissements financiers.

Les opérations et le modèle opérationnel de HSBC Continental Europe, en particulier, ont été et pourraient continuer à être confrontés aux facteurs de risques suivants :

- Incertitude économique : les faiblesses économiques et les taux d'intérêt élevés pourraient (entre autres) affecter les prix des actifs et les habitudes de paiement, ce qui pourrait entraîner une augmentation plus importante que prévu des défauts de paiement, des taux de défaut, des pertes de crédit attendues (ECL) et autres charges de dépréciation sur crédit. L'incertitude économique pourrait également être alimentée par la situation politique actuelle en France.
- Risques géopolitiques : les risques géopolitiques restent élevés. Les guerres entre la Russie et l'Ukraine et entre Israël et le Hamas devraient peser sur les prévisions économiques, mais beaucoup de questions demeurent quant à leur durée. Un élargissement des conflits risquerait de perturber l'économie mondiale et d'impacter négativement l'activité de HSBC Continental Europe et de ses clients. La crise au Moyen-Orient et la situation dans le canal de Suez (par où transite 10 % du commerce mondial) sont surveillées de près, car elles pourraient impacter la chaîne d'approvisionnement et affecter négativement le modèle économique de certains clients de HSBC Continental Europe, en particulier ceux de la Banque de financement et d'investissement (GB) avec des stratégies transfrontalières.
- Demande de crédit : les revenus de HSBC Continental Europe pourraient pâtir de la baisse des volumes de prêts et de la baisse des revenus de patrimoine et d'assurance en raison de la volatilité et de la faiblesse du marché.
- Conditions de marché : la capacité de la banque à emprunter auprès d'autres établissements financiers ou à s'engager dans des opérations de financement pourrait être affectée par la perturbation du marché.
- Autres facteurs économiques : l'inflation, les taux d'intérêt et l'impact des risques géopolitiques ont transformé l'environnement opérationnel de nombreux secteurs et entreprises. Si les estimations de dépréciation tentent de globalement capter les effets de ces facteurs, les pertes de crédit sur les expositions présentant des caractéristiques spécifiques peuvent ne pas être intégralement prises en compte dans les estimations d'ECL.
- Une crise pourrait peser sur les actifs pondérés des risques et la position en capital de la banque, accroître les ECL, voire provoquer un stress de liquidité dû, entre autres facteurs, à l'augmentation des prélèvements des clients.
- La pression combinée de l'inflation persistante et de la hausse des taux d'intérêt pourrait impacter la capacité des clients de HSBC Continental Europe à rembourser leur dette et affecter leur note de crédit. Malgré des baisses de taux attendues en Europe, les taux devraient toutefois rester élevés en 2024, ce qui pourrait ralentir la croissance des économies où opère HSBC Continental Europe et affecter son portefeuille de crédit. Le risque de refinancement est donc étroitement surveillé.
- Les modèles financiers de HSBC Continental Europe ont subi les effets de la hausse de l'inflation et des augmentations importantes de taux d'intérêt dans de nombreux pays. C'est notamment le cas des modèles de pertes de crédit attendues IFRS 9, des modèles de risque de marché et des modèles utilisés dans le processus de gestion actif/passif. Cette situation exige une surveillance accrue, des ajustements et, dans certains cas, un recalibrage des modèles.

HSBC Continental Europe continue d'évaluer l'impact des événements géopolitiques et macroéconomiques.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer aux sections « Contexte économique » et « Perspectives économiques » de la page 8.

Des incertitudes importantes subsistent quant à l'évaluation de la durée et de l'impact de l'environnement macroéconomique actuel.

1.2 HSBC Continental Europe pourrait perdre accès à ses sources de liquidité et de financement, qui sont essentielles à son activité.

Probabilité : Peu probable / Impact : Élevé.

La capacité de la Banque à emprunter, sur une base sécurisée ou non, et le prix à payer pour le faire peuvent être affectés par l'augmentation des taux d'intérêt ou des *spreads* de crédit, la disponibilité de la liquidité, les obligations réglementaires en matière de liquidité ou encore la perception du risque relatif au Groupe HSBC dans son ensemble, à HSBC Continental Europe en particulier ou à l'ensemble du secteur bancaire.

Les dépôts et comptes d'épargne à vue ou à court terme représentent une part importante du financement de la Banque, et HSBC Continental Europe attache une importance particulière au maintien de leur stabilité. La stabilité de ces dépôts dépend de la confiance des investisseurs dans la solidité financière et la liquidité de HSBC Continental Europe et de sa capacité à proposer une rémunération transparente correspondant aux niveaux du marché.

Les dépôts ont toujours été une source stable de financement pour HSBC Continental Europe et ce, y compris dans des situations de crise économique, mais cela pourrait, dans un scénario extrême, ne pas être le cas.

HSBC Continental Europe recourt également aux marchés financiers pour financer la réduction des déséquilibres de maturité et de devises entre actifs et passifs, et pour participer au financement de ses activités de crédit et de marché. Une conjoncture économique défavorable, des marchés perturbés ou des évolutions réglementaires pourraient augmenter le coût de financement ou rendre plus difficile l'accès de HSBC Continental Europe aux marchés financiers dans le cadre de son activité courante ou de son développement.

Si la Banque se trouvait dans l'incapacité de se financer par les dépôts de la clientèle ou sur les marchés financiers, son niveau de liquidité pourrait s'en trouver affecté négativement. Dans ce scénario extrême, elle pourrait se trouver en difficulté pour honorer les demandes de retrait des dépôts de la clientèle, pour rembourser ses emprunts à l'échéance, pour fournir le financement des lignes de crédit confirmées ou de contrats d'assurance ou pour financer de nouveaux prêts ou investissements. La Banque pourrait devoir liquider certains actifs afin de faire face à ses engagements.

Dans un environnement de faible liquidité, certains actifs pourraient être difficilement cessibles, ou à un prix réduit, ce qui pourrait affecter négativement l'activité, les perspectives, la situation financière et les résultats d'exploitation de HSBC Continental Europe. Il est difficile d'anticiper de manière fiable des changements dans les possibilités d'accès au financement et l'étendue de leurs conséquences possibles.

Néanmoins, un certain nombre d'actions et de procédures – y compris des actions commerciales, et des actions de participation aux opérations de refinancement de la banque centrale – sont prévues et possibles en cas de crise de liquidité et constituent le Plan de liquidité de contingence (« *Contingency Funding Plan* ») de HSBC Continental Europe. Ces actions réduiraient fortement l'impact estimé en cas de matérialisation de ce risque.

HSBC Continental Europe évalue l'adéquation de son appétence au risque au moyen de tests de liquidité. Ces tests lui permettent de valider les scénarios de stress favorables à une poursuite de l'activité via une analyse du domaine de risque probable ou à fort impact sur son activité, et de confirmer que les hypothèses de stress incluses dans le scénario du ratio de liquidité à court terme ou *Liquidity Coverage Ratio* (« LCR ») sont appropriées et suffisamment prudentes pour l'activité du groupe.

HSBC Continental Europe s'appuie sur un indicateur interne de stress de liquidité, calculé quotidiennement. Cet indicateur, complémentaire au LCR, procure à la Banque un outil supplémentaire pour la gestion quotidienne de la liquidité. Plusieurs autres tests de résistance, portant sur des durées et natures de stress différentes, sont effectués, et les hypothèses et les résultats sont revus par le comité *Asset, Liability, and Capital Management Committee* (« ALCO ») et présentés dans le rapport sur le processus interne d'évaluation de l'adéquation de la liquidité (*Internal Liquidity Adequacy Assessment Process*) soumis au Conseil d'Administration.

1.3 Les fluctuations du marché peuvent réduire les revenus de HSBC Continental Europe ou la valeur de ses portefeuilles.

Probabilité : Probable / Impact : Moyen.

Les activités de HSBC Continental Europe sont par nature exposées aux risques provenant des marchés financiers mais également de l'économie en général, ce qui inclut les variations et les hausses de volatilité affectant les taux d'intérêt, les taux d'inflation, les *spreads* de crédit, les taux de change ainsi que les prix des marchés d'actions et d'obligations. À cela s'ajoute le risque que les clients n'agissent pas selon les hypothèses de valorisation et de couverture adoptées par HSBC Continental Europe.

Les prix de marché peuvent s'avérer volatils et leurs mouvements, affecter sensiblement plusieurs secteurs majeurs. À titre d'exemple, les activités bancaires et de trading sont sensibles aux risques de taux, de change, d'inflation et de *spread* de crédit.

Les fluctuations des taux d'intérêt, c'est-à-dire les *spreads* interbancaires versus les taux officiels et les courbes de rendement, affectent le différentiel de taux entre prêt et emprunt. Les risques de volatilité des marchés ou de modification des niveaux de marges demeurent élevés.

La concurrence sur certains produits présents en portefeuilles tels que les prêts ou les dépôts restreint considérablement les possibilités de modifier certaines clauses, telles que les niveaux de taux fixes, malgré les changements observés sur les marchés.

Les activités d'assurance de HSBC Continental Europe sont exposées au risque que les fluctuations du marché entraînent des asymétries entre les passifs et les actifs d'investissement sur lesquels ces passifs sont adossés. Les risques de marché peuvent affecter nos produits d'assurance de bien des manières en fonction du produit et du contrat associé. Par exemple, les écarts de rendement ou d'échéance entre les actifs et les passifs génèrent des risques de taux d'intérêt. Certains de ces risques sont supportés directement par le client, d'autres par les activités d'assurance, leur excédent de fonds propres étant investi sur les marchés. De plus, certains contrats d'assurance prévoient des garanties et des options dont la valeur augmente dans un contexte de marchés financiers défavorables. Les activités d'assurance courent le risque de supporter le coût de ces garanties et options. La performance des marchés financiers peut donc avoir un effet direct sur la valeur intégrée dans les contrats d'assurance et d'investissement et sur nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos perspectives.

Voir également la section « Risques de marché au premier semestre 2024 » à la page 39.

Au 30 juin 2024, les actifs pondérés des risques de marché s'élèvent à 5,2 milliards EUR, dont 99 millions EUR calculés selon la méthode standard et 5,1 milliards EUR selon l'approche des modèles internes.

1.4 HSBC Continental Europe est soumis à des risques financiers et non financiers associés aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, tels que les risques liés au changement climatique, à la nature et aux droits humains.

Probabilité : Probable / Impact : Moyen.

Les thématiques ESG, telles que le changement climatique, l'impact de la société sur la nature et les questions de droits humains, présentent des risques pour l'activité et les clients de HSBC Continental Europe et pour la société en général. Si la Banque ne satisfait pas aux attentes et exigences réglementaires en constante évolution en la matière, elle s'expose à des risques de conformité réglementaire et de réputation.

Les risques liés au climat et à la nature peuvent avoir des impacts financiers et non financiers, qui peuvent résulter du changement climatique et de la compromission des systèmes naturels et de la transition vers une économie plus verte. Ces risques peuvent avoir un impact sur HSBC Continental Europe, soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire de ses clients. Le risque de transition peut découler du passage à une économie à faible émission de carbone, notamment par le biais de changements politiques, réglementaires et technologiques. Le risque physique peut résulter de l'augmentation de la gravité et/ou de la fréquence des phénomènes météorologiques violents ou d'autres événements climatiques, tels que l'élévation du niveau des mers et les inondations ainsi que les changements chroniques des conditions météorologiques, qui pourraient affecter la capacité de HSBC Continental Europe à mener à bien ses activités quotidiennes.

HSBC Continental Europe a la volonté de gérer les risques liés au climat au travers de l'ensemble de ses lignes métier, et au sein de ses risques traditionnels, conformément au dispositif de gestion des risques du groupe HSBC. La gestion des risques liés à la nature suit la même approche depuis le début de l'année.

Pour de plus amples informations concernant la gestion des risques ESG, veuillez vous reporter aux pages 180-187 du Document d'enregistrement universel de HSBC Continental Europe 2023.

L'évaluation du risque climatique de HSBC Continental Europe montre les possibilités les plus probables de matérialisation des risques liés au climat : pertes de crédit et de trading, impact du risque physique sur les opérations de la Banque et sur la valeur des biens des clients, avec des conséquences sur le paiement des prêts immobiliers, risque opérationnel, risque de conformité réglementaire et risques de réputation.

HSBC Continental Europe est également confronté à des risques accrus en matière de réputation, juridique et réglementaire au fur et à mesure des progrès accomplis dans la réalisation de l'ambition « net zéro » du Groupe, les parties prenantes étant susceptibles d'accorder une attention plus importante aux actions de HSBC, y compris en Europe continentale, telles que l'élaboration de politiques liées au climat, la publication d'informations, les décisions de financement et d'investissement en lien avec l'ambition de HSBC.

Le risque climatique peut également avoir un impact sur le risque de modèle, car les impacts incertains du changement climatique ainsi que les limitations des données et de la méthodologie posent des défis à la création de modèles fiables et précis.

HSBC Continental Europe peut être exposé à des risques de litige en lien avec le climat, soit directement si les parties prenantes considèrent que la Banque ne gère pas correctement les risques climatiques, soit indirectement si les clients font eux-mêmes l'objet de litiges, ce qui pourrait entraîner la réévaluation de leurs actifs.

Par ailleurs, il est de plus en plus évident qu'un certain nombre de risques liés à la nature, au-delà du changement climatique – incluant les risques qui peuvent être représentés plus largement par l'impact et la dépendance économique à la nature – peuvent avoir et auront un impact économique significatif. Ces risques surviennent lorsque la fourniture de services en lien avec la nature – tels que la disponibilité de l'eau, la qualité de l'air, la qualité du sol – est compromise par la surpopulation, le développement urbain, la perte d'habitats naturels et d'écosystèmes, et d'autres contraintes environnementales autres que le changement climatique. Ces risques peuvent se manifester de diverses manières, notamment par des risques macroéconomiques, de marché, de crédit, de réputation, juridiques et réglementaires, tant pour HSBC Continental Europe que pour ses clients.

L'approche de HSBC en matière de gestion du risque lié aux droits de l'homme couvre tous les aspects des droits de l'homme reconnus internationalement et est guidée par les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP) et par les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. La gestion des risques liés aux droits de l'homme de HSBC Continental Europe est également guidée par la loi sur « le devoir de vigilance ». Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Devoir de Vigilance », en page 109 du Document d'enregistrement universel de HSBC Continental Europe 2023.

Les principaux risques liés aux droits de l'homme auxquels est exposé HSBC Continental Europe comprennent la discrimination, en particulier à l'égard des employés et des clients de la Banque, ainsi que l'esclavage moderne, en particulier au sein de sa chaîne d'approvisionnement et de celle de ses fournisseurs et clients. Une mauvaise gestion de ces risques peut entraîner des conséquences négatives sur les employés de la Banque (en termes à la fois de recrutement et de rétention), sur ses activités et sa réputation. Un tel manquement pourrait également conduire à des infractions légales et réglementaires, et avoir des conséquences réputationnelles, juridiques et financières pour HSBC Continental Europe.

Afin de suivre et de rendre compte des progrès réalisés au regard des ambitions, engagements et objectifs en matière ESG communiqués par le Groupe HSBC, HSBC Continental Europe s'appuie sur des sources de données internes et, le cas échéant, externes, en s'inspirant de certaines normes sectorielles. Bien que les déclarations relatives à l'ESG se soient améliorées au fil du temps, la qualité et la cohérence des données restent limitées, ce qui expose la Banque au risque d'utiliser des données et des modèles incomplets et inexacts pouvant entraîner une prise de décision non optimale. Les méthodologies, les données et les standards de l'industrie utilisés par HSBC peuvent évoluer au fil du temps, en fonction des pratiques du marché, de la réglementation et/ou des progrès scientifiques, le cas échéant. Ces évolutions méthodologiques et les changements dans la disponibilité et la qualité des données pourraient avoir un impact négatif sur la qualité des données utilisées pour le suivi des risques ESG, y compris sur les émissions financées, ce qui signifie que ces données pourraient ne pas être réconciliables ou comparables d'une année sur l'autre.

Si l'un des risques susmentionnés se concrétisait, cela pourrait avoir des conséquences financières et non financières pour HSBC, lesquelles pourraient, à leur tour, avoir des conséquences négatives importantes sur son activité, sa situation financière, ses résultats d'exploitation, sa réputation, ses exigences réglementaires, ses perspectives et sa stratégie.

2 Risques prudentiels, réglementaires et juridiques du modèle économique de HSBC Continental Europe

2.1 L'activité de HSBC Continental Europe s'inscrit dans un contexte législatif et réglementaire qui évolue rapidement, ce qui accroît le risque de non-conformité, au moins de façon transitoire.

Probabilité : Très probable / Impact : Élevé.

Les activités de HSBC Continental Europe sont soumises à la réglementation en vigueur et aux risques réglementaires associés, y compris les effets des modifications des lois, réglementations, politiques et codes de bonnes pratiques sur les marchés sur lesquels HSBC Continental Europe exerce ses activités. Bon nombre de ces changements ont un effet qui dépasse les frontières nationales.

Ces dernières années, les régulateurs et les gouvernements se sont focalisés sur la réforme de la réglementation prudentielle du secteur des services financiers et sur la manière dont les activités des services financiers sont menées. En conséquence, la probabilité du facteur de risque s'est accrue. Les mesures prises comprennent des exigences renforcées en matière de fonds propres, de liquidité et de financement, la séparation ou l'interdiction de certaines activités par les banques, des changements dans la conduite des activités sur les marchés des capitaux, l'introduction de prélèvements fiscaux et de taxes sur les transactions et des changements dans les pratiques de rémunération. En termes de bonne conduite, l'accent est mis sur les clients et les marchés, les paiements et l'argent électronique ainsi que sur les facteurs ESG, notamment la gouvernance et la résilience opérationnelle. Les critères s'inscrivent dans un contexte de tensions géopolitiques accrues qui peuvent limiter le développement d'exigences réglementaires cohérentes, et de changements réglementaires en réponse à la crise bancaire de 2023.

Les domaines spécifiques dans lesquels les changements réglementaires et les attentes accrues en matière de surveillance pourraient avoir un effet significatif sur HSBC Continental Europe, son activité, sa situation financière, ses résultats d'exploitation, ses

perspectives, sa position en capital, sa réputation et sa stratégie comprennent, sans s'y limiter, les domaines regroupés ci-dessous sous les thèmes prudentiels et non prudentiels :

Thèmes prudentiels et connexes

- Mise en œuvre du nouveau cadre prudentiel du Comité de Bâle, qui comprend un ajustement du calcul des RWA dans les approches du risque de crédit, du risque de marché, du risque opérationnel et du risque de contrepartie, l'ajustement de l'évaluation de crédit et l'application de planchers de RWA ;
- Attentes accrues en matière de surveillance du fait des obligations de déclaration réglementaires croissantes et de plus en plus complexes, y compris les attentes relatives à l'intégrité des données ainsi que la gouvernance et les contrôles associés ;
- Changements apportés au cadre prudentiel à la suite des faillites bancaires de 2023, notamment en ce qui concerne les risques de liquidité ou de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire ;
- Exigences liées à la stratégie de résolution du Groupe et de ses entités opérationnelles individuelles, qui sont susceptibles d'avoir des effets différents en fonction des pays ;
- Effets financiers du risque climatique et d'autres changements liés aux critères ESG, qui sont intégrés dans le cadre prudentiel mondial, y compris les risques physiques liés au changement climatique et les risques de transition résultant du passage à une économie bas carbone ;
- Attentes et exigences réglementaires croissantes (par exemple, le Règlement européen sur la résilience opérationnelle numérique) en ce qui concerne divers aspects de la résilience opérationnelle, y compris l'attention grandissante portée à la réponse des institutions aux perturbations opérationnelles ; et
- Examens des cadres réglementaires applicables aux marchés financiers, en particulier des réformes et autres modifications des exigences relatives à la titrisation.

Thèmes non prudentiels et connexes

- Attention croissante portée par les régulateurs, les organismes internationaux et autres décideurs politiques, renforcée par la pression du coût de la vie, sur la façon dont les entreprises mènent leurs activités, notamment en traitant équitablement les clients, en promouvant une concurrence efficace et en garantissant un fonctionnement ordonné et transparent des marchés financiers ;
- Accent mis par les changements réglementaires et de surveillance sur les technologies et le numérique dans une optique de protection des clients, y compris l'utilisation des actifs et monnaies numériques et les risques liés aux technologies financières, comme le règlement européen sur les marchés de crypto-actifs, qui vise à réguler les crypto-actifs ;
- Attentes et exigences réglementaires croissantes concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA), comme le projet de règlement européen sur l'IA ;
- Accent continu des changements réglementaires et de surveillance à l'échelle mondiale sur les services de paiement et les infrastructures associées, y compris les initiatives « Open Banking » et « Open Finance » au Royaume-Uni et en Union européenne et les changements relatifs à la résilience opérationnelle et à la cybersécurité ;
- Attentes continues concernant la gestion des risques émergents de criminalité financière ;
- Mise en œuvre de pratiques de bonne conduite et d'autres mesures à la suite de l'attention portée par les régulateurs sur la culture organisationnelle, le comportement des employés, le lancement d'alertes et la diversité et inclusion ;
- Exigences concernant les mécanismes de rémunération et la responsabilité des cadres dirigeants ;
- Modification des exigences nationales ou supranationales concernant la capacité d'externaliser les prestations de services et de ressources à l'étranger et de transférer un risque significatif à des institutions financières basées dans d'autres pays ;

- Attentes réglementaires croissantes des sociétés en ce qui concerne les cadres de gouvernance de l'ESG, de gestion des risques et de divulgation (par ex., la directive européenne *Corporate Sustainability Reporting Directive* ou CSRD), notamment au regard du changement climatique, des plans de transition, de l'écoblanchiment et des chaînes d'approvisionnement ; et
- Attention croissante portée aux politiques et contrôles relatifs à l'utilisation non autorisée par les employés de communications électroniques sur des plateformes non professionnelles.

2.2 HSBC Continental Europe, ses filiales et ses succursales sont soumises à des risques fiscaux dans les pays où ces entités sont établies.

Probabilité : Probable / Impact : Moyen.

HSBC Continental Europe, ses filiales et ses succursales sont soumises aux exigences de substance et à l'interprétation du droit fiscal dans tous les pays où ces entités sont établies, elles font donc l'objet de contrôles réguliers de la part des autorités fiscales à cet égard.

L'interprétation ou l'application par la Banque de ces règles de droit peuvent parfois différer de celles faites par les autorités fiscales. Dans cette dernière situation, HSBC Continental Europe, ses filiales et ses succursales constituent des provisions des sommes potentiellement dues, calculées sur la base des montants que ces sociétés s'attendent à devoir payer aux autorités fiscales suite à cette divergence d'appréciation. Cependant, les montants finalement acquittés dépendent de l'issue du désaccord avec les autorités fiscales et peuvent donc différer sensiblement des montants provisionnés.

Par suite des restructurations importantes intervenues en 2022 concernant le périmètre HSBC Continental Europe et du récent transfert des activités de HSBC Trinkaus & Burkhardt GmbH à la succursale allemande de HSBC Continental Europe, le risque lié au prix de transfert a augmenté pour la Banque. HSBC Continental Europe s'assure de sa conformité avec les règles de prix de transfert en vigueur afin d'en limiter le risque fiscal. Les prix de transfert demeurent en effet un domaine sur lequel est portée une attention particulière par les autorités fiscales, ce dont témoignent les réformes récentes qui renforceront le pouvoir des autorités fiscales. La surveillance est donc de mise compte tenu de la vérification systématique par les autorités fiscales des principes appliqués aux transactions intragroupe des groupes internationaux.

En mars 2023, le Parquet national français a annoncé une enquête auprès de plusieurs banques, y compris HSBC Continental Europe et HSBC Bank plc, Paris Branch, concernant des soupçons de fraude fiscale relative à la retenue à la source sur les dividendes versés au titre de certaines activités de trading. Des informations supplémentaires sont disponibles en Note 9 (section « Enquêtes fiscales »). Au vu des faits actuellement connus, HSBC est incapable à ce stade de prédire la résolution de ces questions, y compris leur délai de résolution et leur impact potentiellement significatif sur HSBC.

Par ailleurs, les règles fiscales sont de plus en plus complexes. HSBC Continental Europe, à l'instar des autres banques, est donc soumis, en plus des règles locales, à de nouvelles règles internationales déjà mises en œuvre ou à mettre en œuvre dans les années à venir, ce qui pourrait générer des risques supplémentaires.

Une loi a été adoptée le 20 juin 2023 au Royaume-Uni, juridiction de l'entité mère ultime de HSBC Continental Europe : HSBC Holdings plc. Cette loi est venue réformer de manière substantielle les règles fiscales existantes afin d'y intégrer le corpus de règles de l'impôt minimum mondial du « Pilier 2 » du Cadre inclusif de l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéficiaires (« BEPS »), avec une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024. À la fin de l'année 2023, une loi a également été adoptée en France afin d'y transposer ces nouvelles règles ainsi qu'un impôt national complémentaire qualifié, avec une entrée en vigueur également au 1^{er} janvier 2024.

En application de ces règles, un impôt complémentaire est dû lorsque le taux effectif d'imposition des activités du groupe en France, calculé sur la base des principes définis par les règles du « Pilier 2 » de l'OCDE, est inférieur à 15 %.

D'après les prévisions au 30 juin 2024, aucun impôt complémentaire ne devrait être exigible en France ou dans tout autre pays où HSBC Continental Europe opère, car le taux effectif d'imposition est supérieur à 15 %, sauf en Irlande où le taux d'imposition effectif est inférieur à ce niveau minimum d'imposition. En conséquence, HSBC Continental Europe s'attend à des répercussions financières en Irlande.

Le taux d'imposition effectif définitif sera calculé sur la base des résultats IFRS 2024 du Groupe français consolidé. En outre, cette nouvelle réglementation fiscale imposera une nouvelle obligation de déclaration fiscale à partir de 2026. HSBC Continental Europe travaille donc en étroite coopération avec sa société mère ultime, HSBC Holdings plc, sur la définition et l'analyse du périmètre de déclaration, la définition des options au niveau local et la qualité des données, afin de veiller à ce que la première déclaration soit conforme aux exigences de l'OCDE et des lois nationales.

3 Risques liés aux opérations de HSBC Continental Europe

3.1 HSBC Continental Europe pourrait subir des pertes ou se voir imposer de détenir du capital supplémentaire en raison de limites ou de faiblesses de ses modèles.

Probabilité : Très Probable / Impact : Élevé.

Dans le cadre de la gestion de son activité, HSBC Continental Europe utilise des modèles à des fins diverses, notamment pour le calcul du capital réglementaire et la production de rapports financiers, en particulier le calcul des pertes de crédit attendues selon la norme IFRS 9, l'évaluation de la juste valeur de certains instruments financiers, les autorisations de crédit, les analyses de scénarios extrêmes, la gestion de la criminalité financière et du risque de fraude.

HSBC Continental Europe pourrait subir les conséquences négatives de décisions pouvant conduire à des actions de la part de la Direction, sur la base de modèles conçus, mis en œuvre ou utilisés de manière inappropriée, si un résultat modélisé est mal interprété, ou utilisé en dehors du cadre prévu, ou du fait de l'incertitude inhérente à l'estimation de résultats futurs.

L'utilisation de modèles par les banques fait l'objet d'une surveillance stricte de la part des autorités de régulation, en particulier en ce qui concerne les modèles internes utilisés pour le calcul du capital réglementaire. Si les attentes réglementaires relatives aux modèles de capital ne sont pas satisfaites, il y a un risque que des conditions défavorables soient imposées à HSBC Continental Europe pour le calcul des actifs pondérés des risques sur la base de modèles internes.

L'évolution des exigences réglementaires et les changements organisationnels ont entraîné un plan de rationalisation du paysage des modèles, qui pose des défis d'exécution.

Les risques découlant de l'utilisation de modèles pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité de HSBC Continental Europe, sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation, ses perspectives, sa position en capital et sa réputation.

Les conséquences économiques de la hausse de l'inflation mondiale et de la forte augmentation des taux d'intérêt ont eu un impact sur la fiabilité des résultats des modèles au-delà de la façon dont les modèles IFRS 9 ont été conçus et calibrés pour fonctionner.

Par conséquent, les modèles IFRS 9, dans les conditions économiques actuelles, peuvent générer des résultats qui n'évaluent pas avec précision le niveau réel de la qualité de crédit. Afin de calculer une évaluation plus réaliste des actifs, des contrôles compensatoires, tels que des ajustements de gestion post-modèle basés sur le jugement d'experts, peuvent s'avérer nécessaires. Ces contrôles compensatoires nécessitent un degré important de jugement et d'hypothèses. Il existe un risque que les performances/résultats réels diffèrent de ces jugements et hypothèses. La hausse importante des taux d'intérêt et de l'inflation à l'échelle mondiale a également eu un impact sur la fiabilité et la précision des modèles de risque de crédit et de risque de marché. Cela a nécessité une surveillance accrue des modèles et un recalibrage de certains d'entre eux. À plus long terme, les modèles devront probablement

être redéveloppés pour tenir compte des effets de l'évolution des taux et des marchés financiers.

Pour le détail des actifs pondérés des risques au 30 juin 2024, voir le tableau « Présentation des montants des expositions pondérées par le risque » du document Pilier 3 de HSBC Continental Europe. Une proportion significative de ces montants est calculée par des modèles internes.

De même, la Banque utilise des modèles pour calculer la juste valeur de certains instruments financiers dont le prix n'est pas directement observable sur une plateforme de négociation, comme les produits dérivés négociés de gré à gré (« OTC »). Dans ces cas, les modèles calculent une juste valeur en partant des prix d'instruments financiers similaires observables. Ces modèles peuvent utiliser uniquement des données observables (comptabilisation de la juste valeur de « Niveau 2 ») ou, dans certains cas, des données non observables qui sont alors estimées de façon prudente (comptabilisation de la juste valeur de « Niveau 3 »).

Pour le détail de la juste valeur des instruments financiers au 30 juin 2024, voir la Note 4 en page 51.

L'adoption d'approches de modélisation plus sophistiquées, incluant les risques liés à l'intelligence artificielle et la technologie, aussi bien par HSBC Continental Europe que par le secteur des services financiers pourrait également entraîner une augmentation du risque de modèle.

HSBC Continental Europe s'est engagé à modifier ses activités commerciales pour gérer les défis liés au climat et au développement durable, ce qui aura également une incidence sur le risque de modèle. Les modèles joueront un rôle important dans la gestion des risques et l'établissement de rapports financiers sur les risques liés au climat. L'incertitude autour des effets du changement climatique à long terme et l'absence de données fiables et qualitatives sur le climat posent un problème à l'obtention de résultats crédibles et précis pour ces modèles.

3.2 Les activités de HSBC Continental Europe sont largement dépendantes de ses systèmes informatiques.

Probabilité : Probable / Impact : Élevé.

HSBC Continental Europe opère dans un paysage technologique vaste et complexe, qui doit rester résilient pour soutenir les clients, le Groupe HSBC et les marchés à l'échelle mondiale. Des risques peuvent survenir lorsque la technologie n'est pas correctement comprise, maintenue ou développée.

La fiabilité et la sécurité de l'infrastructure informatique de HSBC Continental Europe sont indispensables aux activités de la Banque, à la prestation de services financiers à ses clients et à la protection de la marque HSBC.

Le bon fonctionnement des systèmes de paiement, de contrôle financier, de gestion des risques, d'analyse et de reporting du crédit, de comptabilité, de service client et autres systèmes informatiques, ainsi que des réseaux de télécommunication avec les principaux centres de traitement des données, est vital pour les opérations de HSBC Continental Europe.

Une défaillance des systèmes essentiels, une indisponibilité prolongée de services ou une atteinte importante à la sécurité des données, en particulier de données clients confidentielles, pourrait compromettre la capacité de HSBC Continental Europe à servir ses clients. Cela pourrait entraîner des violations de réglementations et porter atteinte à son activité et à sa marque à long terme, avec un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats d'exploitation, ses perspectives et sa réputation.

En 2024, des incidents informatiques avec des tiers ont été signalés aux régulateurs locaux. Voir aussi le facteur de risque « **Les activités de HSBC Continental Europe s'appuient sur des fournisseurs externes et internes ainsi que sur des prestataires de services qui peuvent être exposés à des risques que HSBC Continental Europe peut ne pas connaître** ». HSBC continue à investir dans la fiabilité de ses infrastructures technologiques afin d'harmoniser les systèmes informatiques au sein de HSBC Continental Europe et d'améliorer le dispositif de contrôle au sein du périmètre informatique.

Les pertes opérationnelles liées à l'informatique sont de 0,04 million EUR au premier semestre 2024 (0,04 million EUR au premier semestre 2023).

3.3 HSBC Continental Europe reste exposé à un large éventail de risques de cybersécurité qui impactent et/ou sont facilités par l'usage de la technologie.

Probabilité : Probable / Impact : Élevé.

La menace de cyberattaques reste une préoccupation pour HSBC Continental Europe comme pour l'ensemble du secteur financier. Face à l'évolution des cyberattaques, l'incapacité de HSBC Continental Europe à protéger ses opérations pourrait entraîner des perturbations pour ses clients, des manipulations des données ou des pertes financières et avoir un impact défavorable sur ses clients et nuire à sa réputation.

Des adversaires tentent d'atteindre leurs objectifs en compromettant les systèmes de HSBC et de tierces parties liées. Ils utilisent des techniques telles que des logiciels malveillants (y compris des rançongiciels), l'exploitation de vulnérabilités connues et non publiées (« zero day ») dans les logiciels, les courriels d'hameçonnage, le déni de service distribué ainsi que l'atteinte potentiellement physique des locaux ou la coercition du personnel. Les clients peuvent également être soumis à ces techniques de cyberattaque en constante évolution. HSBC Continental Europe, comme d'autres institutions financières, enregistre de nombreuses tentatives d'atteinte à sa cybersécurité. La Banque ne doute pas qu'elle continuera à l'avenir à être la cible de telles attaques.

Les risques de cybersécurité vont continuer à s'accroître, en raison de l'augmentation continue des services fournis sur Internet ; de la dépendance croissante aux produits, applications et solutions de stockage de données basés sur Internet ; et du recours accru à des modèles de travail hybrides par les employés de HSBC, par ses contractuels ainsi que par ses fournisseurs de services tiers et leurs sous-traitants.

Le non-respect par HSBC de ses politiques, procédures ou contrôles de cybersécurité, des infractions de la part du personnel, ou des erreurs humaines, de gouvernance ou technologiques pourraient également compromettre la capacité de HSBC Continental Europe à se défendre contre des cyberattaques. Si l'un de ces risques de cybersécurité devait se matérialiser, il pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les clients, l'activité, la situation financière, les résultats d'exploitation, les perspectives et la réputation de HSBC Continental Europe.

Il n'y a eu aucun incident « cyber » significatif ayant eu une incidence sur les clients ou les opérations de HSBC Continental Europe au premier semestre 2024, grâce aux contrôles en place et malgré les nombreuses attaques observées quotidiennement. Cependant, le risque demeure que de futures cyberattaques, qu'elles soient directes ou indirectes via un fournisseur, aient un effet négatif important sur l'activité de HSBC Continental Europe, sa situation financière, ses résultats d'exploitation, ses perspectives et sa réputation.

3.4 Les activités de HSBC Continental Europe s'appuient sur des fournisseurs externes et internes ainsi que sur des prestataires de services qui peuvent être exposés à des risques que HSBC Continental Europe peut ne pas connaître.

Probabilité : Probable / Impact : Moyen.

Conformément à sa stratégie d'externalisation, HSBC Continental Europe s'appuie sur des tiers externes et internes pour fournir des biens et des services. Les activités externalisées sont multiples et comprennent, par exemple, le reporting, la gestion des risques et la conservation de titres. La fonction *Digital Business Services*, qui couvre toutes les fonctions et lignes métier, est celle qui compte le plus de prestations essentielles externalisées, principalement des prestations intragroupes. Les prestataires internes sont basés sur différents continents, ce qui garantit une continuité de l'activité entre les différents sites. Parmi les succursales et les filiales de HSBC Continental Europe, la France (filiales françaises incluses) est le pays qui externalise le plus de prestations essentielles, suivie par Malte et le Luxembourg.

Les régulateurs ont renforcé leur surveillance de l'utilisation de tiers par les institutions financières et les sous-traitants, notamment la manière dont sont prises les décisions d'externalisation et dont les relations clés sont gérées, particulièrement pour les prestations essentielles. Les risques provenant de l'utilisation de tiers et sous-traitants, tels que les risques liés aux incidents opérationnels, à la stabilité financière, aux cyberattaques et aux tensions géopolitiques sont particulièrement importants et complexes à gérer. La menace de cyberattaques chez nos tiers et sous-traitants reste une préoccupation pour HSBC Continental Europe comme pour l'ensemble du secteur financier, car ce type d'incident pourrait entraîner des perturbations pour les clients ou impacter les données partagées.

Une mauvaise gestion du risque de tiers pourrait affecter notre capacité à répondre aux attentes stratégiques, réglementaires et de relations clients pour toutes les lignes métier et les fonctions au sein de HSBC Continental Europe.

Toute externalisation d'un service essentiel doit être validée en comité de gestion des risques de HSBC Continental Europe puis notifiée aux régulateurs.

Au cours du premier semestre 2024, HSBC Continental Europe a continué à améliorer sa gestion des tiers, au travers de l'automatisation et la standardisation du processus avec le Groupe HSBC, incluant l'amélioration du registre d'externalisation, l'évaluation de la matérialité et des risques et le processus de notification réglementaire.

D'un point de vue réglementaire, HSBC Continental Europe s'est concentré sur l'amélioration de son dispositif de gestion des risques liés aux tiers, afin de se conformer aux dernières exigences réglementaires telles que la mise en œuvre en cours de la loi sur la résilience opérationnelle numérique (« DORA »).

4 Risques liés à la gouvernance et au contrôle interne de HSBC Continental Europe

4.1 La gestion des données par HSBC Continental Europe doit être suffisamment robuste pour faire face à l'augmentation des volumes de données et à l'évolution des réglementations.

Probabilité : Probable / Impact : Moyen.

Les processus de HSBC Continental Europe s'appuient sur un large volume de données issues de multiples systèmes et sources. Si la gouvernance des données, y compris les politiques et procédures relatives à leurs délais de rétention et de suppression, leur qualité et leur architecture ne sont pas suffisamment robustes, des interventions manuelles, des rapprochements ou des ajustements peuvent s'avérer nécessaires pour réduire le risque d'erreur de reporting à destination de la Direction Générale ou des régulateurs. Des politiques et processus inadéquats peuvent également entraver l'utilisation des données au sein de HSBC Continental Europe pour servir les clients plus efficacement et/ou améliorer l'offre de produits, ce qui peut avoir un effet défavorable sur l'activité, les perspectives, les résultats financiers et la réputation de la Banque.

HSBC Continental Europe n'a pas enregistré d'incident majeur lié à l'augmentation des volumes de données ou à l'évolution des réglementations au premier semestre 2024.

Ces dernières années, les attentes réglementaires liées à la gestion et à l'architecture des données ont augmenté considérablement. Elles reposent essentiellement sur les Principes BCBS239 aux fins de l'agrégation efficace des données sur les risques et du reporting des risques, qui visent à renforcer les capacités des banques en matière d'agrégation des données sur les risques et de pratiques internes de notification des risques. La norme BCBS239 a pour objectif d'améliorer les processus de gestion des risques et de prise de décision au sein des banques.

4.2 La conduite des actions stratégiques de HSBC Continental Europe est exposée à un risque d'exécution qui pourrait amoindrir les effets attendus des initiatives stratégiques.

Probabilité : Probable / Impact : Moyen.

HSBC Continental Europe a une stratégie claire et ciblée qui s'inscrit pleinement dans celle du Groupe HSBC : devenir la Banque internationale de référence pour la clientèle d'entreprises en Europe continentale.

Dans ce cadre, la stratégie de HSBC Continental Europe est d'accompagner en priorité les clients qui cherchent à bénéficier du réseau international du Groupe HSBC et notamment des activités de banque transactionnelle et de financement, de marchés de capitaux, avec des services patrimoniaux et de banque privée ciblés pour les particuliers. Mener à bien cette stratégie reposera sur la capacité de HSBC Continental Europe à développer les synergies entre les différentes lignes métier et régions du Groupe HSBC dans le monde, tout en s'appuyant sur un modèle opérationnel efficace pour ses activités en Europe continentale.

HSBC Continental Europe continue d'adapter son modèle opérationnel à travers la mise en place de plusieurs programmes, ayant pour objectif de soutenir le développement de ses activités, tout en veillant à se conformer aux exigences réglementaires. Des éléments complémentaires sont disponibles dans la section « La stratégie du Groupe HSBC déclinée en Europe continentale » en page 4. L'élaboration et l'exécution de la stratégie de HSBC Continental Europe requièrent des décisions difficiles, subjectives et complexes, dont les hypothèses reposent sur des prévisions économiques en Europe continentale mais aussi dans d'autres parties du monde. HSBC Continental Europe pourrait ne pas identifier correctement les facteurs pertinents qui guident ses décisions en matière de déploiement du capital et de réduction de coûts.

La mise en œuvre efficace des priorités stratégiques de HSBC Continental Europe nécessite la mobilisation de ressources et la mise en place d'une gestion de projets appropriée. L'impact cumulé des initiatives en cours au sein de HSBC Continental Europe a été significatif et a eu des conséquences directes sur les collaborateurs de HSBC Continental Europe.

Les perspectives économiques restent également incertaines, notamment en ce qui concerne la hausse de l'inflation, les changements de réglementations et les tensions géopolitiques, et cela pourrait entraîner des répercussions sur les activités et la mise en œuvre des programmes de transformation de HSBC Continental Europe.

Si la mise en œuvre des actions stratégiques ou des programmes réglementaires n'aboutit pas, la santé financière, la rentabilité et les perspectives de HSBC Continental Europe pourraient être affectées négativement et des répercussions plus importantes sur ses clients, sur sa résilience opérationnelle et sur des aspects réglementaires et réputationnels pourraient survenir. Le risque d'exécution lié aux projets en cours est suivi et géré par un comité dédié.

4.3 Le volume croissant d'activités transfrontalières de traitement des données à caractère personnel peut entraîner d'importantes violations des lois sur la protection des données personnelles.

Probabilité : Probable / Impact : Moyen.

Les activités des métiers reposent sur un large volume de données à caractère personnel, qui sont de plus en plus souvent traitées dans des juridictions hors UE afin de répondre aux exigences opérationnelles de la Banque. Si la délocalisation des activités de traitement des données personnelles présente des avantages notables, elle augmente également considérablement le risque que les données personnelles en question soient traitées d'une manière incompatible avec les normes élevées imposées par le Règlement Général sur la Protection des Données (« RGPD ») et l'arrêt Schrems II. Bien qu'aucun incident significatif lié aux activités transfrontalières de traitement des données à caractère personnel n'ait été identifié au premier semestre 2024, les risques RGPD et Schrems II resteront d'actualité au second semestre 2024.

4.4 Des tiers pourraient utiliser HSBC Continental Europe pour mener à son insu des activités illégales.

Probabilité : Probable / Impact : Moyen.

HSBC Continental Europe doit se conformer aux lois et aux réglementations applicables en matière de lutte contre la criminalité financière et a adopté différentes politiques, procédures et contrôles visant à prévenir l'exploitation des produits et services de HSBC à des fins criminelles.

La criminalité financière inclut la fraude, la corruption, l'évasion fiscale, la violation des sanctions et des contrôles à l'exportation, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération.

Depuis ces dernières années, les autorités européennes, britanniques et américaines concentrent particulièrement leur attention à l'égard des établissements financiers sur la prévention et la détection du blanchiment de capitaux et sur le respect des sanctions économiques.

Les autorités de régulation européennes, y compris françaises, restent très attentives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et plus récemment, à la lutte contre la corruption, la fraude et l'évasion fiscale dans le secteur bancaire.

Ces dernières années, une augmentation substantielle des nouvelles réglementations affectant les processus opérationnels a été observée, ainsi qu'un accroissement du risque de non-conformité, les régulateurs et autres autorités continuant de mener des revues et des contrôles sur site des activités de la Banque. HSBC Continental Europe a continué d'améliorer son dispositif de lutte contre la criminalité financière et de conformité réglementaire, en conformité avec les normes les plus exigeantes du Groupe.

Les sanctions et les restrictions commerciales sont complexes, en particulier en ce qui concerne les sanctions et restrictions commerciales contre la Russie. En décembre 2023, les États-Unis ont établi un nouveau régime de sanctions secondaires, se donnant un large pouvoir discrétionnaire pour imposer des sanctions sévères aux banques non américaines qui sont sciemment ou même inconsciemment engagées dans certaines transactions ou services impliquant la base militaro-industrielle russe. Cela crée des défis liés à la détection ou à la prévention des activités de tiers échappant au contrôle de HSBC. L'imposition de telles sanctions à l'encontre de toute entité HSBC non américaine pourrait avoir des conséquences négatives importantes sur les plans commercial, opérationnel et de la réputation de HSBC.

HSBC Continental Europe reste en contact étroit avec les régulateurs et les organismes sectoriels ainsi qu'avec les spécialistes de la conformité et des sanctions du Groupe afin de gérer efficacement cet environnement complexe.

Google Cloud a officiellement lancé en 2023 une capacité d'intelligence artificielle anti-blanchiment d'argent, co-développée par HSBC, qui a le potentiel de transformer la lutte contre la criminalité financière dans l'ensemble du secteur. Cette solution, connue chez HSBC sous le nom de *Dynamic Risk Assessment*, a été déployée en France et à Malte.

Afin de s'assurer de l'efficacité de ses politiques, une formation obligatoire doit être réalisée par l'ensemble des employés de HSBC Continental Europe.

Voir la Note 9 pour plus de détails concernant toute enquête fiscale. Sur la base des faits actuellement connus, il n'est pas possible à l'heure actuelle pour HSBC de prédire la résolution de ces questions, y compris leur délai de résolution et leur impact potentiellement significatif sur HSBC.

4.5 Les mesures de gestion des risques de HSBC Continental Europe peuvent être défaillantes.

Probabilité : Probable / Impact : Moyen.

La gestion des risques fait partie intégrante des activités de HSBC Continental Europe. Le risque représente l'exposition à l'incertitude et à la variabilité du rendement qui en découle. Plus précisément, le risque équivaut à l'effet négatif que peuvent avoir sur la rentabilité ou la situation financière différentes sources d'incertitude, incluant, sans s'y limiter, le risque de crédit, le risque de marché, le risque lié aux

produits non cotés, le risque opérationnel, le risque assurantiel, le risque de concentration, le risque de liquidité et de financement, le risque de litige, le risque de réputation, le risque stratégique, le risque lié aux régimes de retraite et le risque réglementaire.

Pour gérer ses risques, HSBC Continental Europe utilise une gamme d'outils de gestion des risques, parmi lesquels :

- la cartographie des risques (« Risk Map »), qui est un outil intégré de gestion des risques utilisé pour évaluer, contrôler et communiquer sur le profil de risque actuel, y compris les Facteurs de risque et les Risques principaux (« Top Risks »). Elle fournit une vision à un moment donné du profil de risque à l'échelle de l'entreprise, risques financiers et non financiers inclus, conformément à la taxonomie des risques et identifie des questions thématiques. Un Facteur de risque est un fait ou un événement pouvant générer un risque en dehors des niveaux acceptables, et un Risque principal est un risque qui, s'il n'est pas géré et/ou atténué, peut avoir un impact significatif ; et
- la Déclaration d'appétence au risque, qui définit le niveau et les types de risques que HSBC Continental Europe est prêt à prendre pour atteindre ses objectifs stratégiques.

Bien que HSBC Continental Europe utilise un ensemble vaste et diversifié de techniques de surveillance et de réduction des risques, ces méthodes et les jugements qui accompagnent leur application ne peuvent pas anticiper tous les événements défavorables, ni les spécificités et le moment de survenance de chaque événement. L'incapacité à gérer les risques de manière appropriée pourrait avoir un effet négatif important sur les activités, la situation financière, le résultat d'exploitation, les perspectives, la position en capital, la stratégie et la réputation de la Banque.

5 Risques liés à l'activité de HSBC Continental Europe

5.1 Les risques liés à la qualité des crédits des emprunteurs sont intrinsèques à l'activité de HSBC Continental Europe.

Probabilité : Probable / Impact : Élevé.

Les risques engendrés par les évolutions dans la qualité des crédits et le recouvrement des créances sur les emprunteurs et des sommes dues par les contreparties (par ex., les réassureurs et les contreparties dans les transactions sur dérivés) sont intrinsèques à une large gamme d'activités de HSBC Continental Europe.

La détérioration de la qualité de crédit des emprunteurs et des contreparties de HSBC Continental Europe, provenant d'une détérioration générale des conditions économiques ou du risque systémique de l'environnement financier, incluant les incertitudes causées par les guerres entre la Russie et l'Ukraine et entre Israël et le Hamas, pourrait réduire la recouvrabilité et la valeur des actifs de HSBC Continental Europe et la possibilité de la réaliser, et ainsi augmenter les pertes de crédit attendues (ECL).

HSBC Continental Europe estime et comptabilise les ECL dans son exposition au risque de crédit. Ce processus, qui est essentiel aux résultats et à la santé financière de HSBC Continental Europe, nécessite des jugements difficiles, subjectifs et complexes, y compris des prévisions sur la façon dont les conditions économiques et géopolitiques, notamment l'impact des sanctions et les risques propres à des secteurs, peuvent entraver la capacité de ses emprunteurs à rembourser leurs prêts et la capacité d'autres contreparties à honorer leurs obligations.

Cette évaluation tient compte de plusieurs conditions économiques prospectives alternatives, y compris les estimations de Produit Intérieur Brut (PIB), et les intègre dans les estimations des ECL de façon à satisfaire à l'objectif d'évaluation IFRS 9.

Comme c'est le cas pour de telles évaluations, le risque est que HSBC Continental Europe n'estime pas avec précision l'effet des facteurs identifiés ou ne parvienne pas à identifier les facteurs pertinents. De plus, les informations que HSBC Continental Europe utilise pour évaluer la solvabilité de ses contreparties peuvent s'avérer inexactes ou imprécises.

Une mauvaise estimation par HSBC Continental Europe de la capacité de ses contreparties à honorer leurs obligations pourrait avoir un effet

défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses perspectives.

L'ampleur de cet effet défavorable dépendra du nombre d'emprunteurs et de la taille des expositions concernées.

HSBC Continental Europe continue également d'utiliser ses processus d'identification des risques et de gestion de portefeuille, y compris un système d'alerte précoce, afin d'identifier et de suivre les clients les plus vulnérables.

Le risque de refinancement et la liquidité restent les principaux points d'attention pour le portefeuille *wholesale*, dans le contexte actuel/ récent de taux plus élevés et de croissance plus lente du PIB. Les opérations de refinancement et les secteurs font l'objet d'une analyse approfondie afin d'identifier les contreparties vulnérables et de mettre en place des actions spécifiques le cas échéant.

Un programme continu d'exams sectoriels est en place. Une actualisation de l'initiative d'examen des risques de refinancement est en cours.

Les concentrations single name et sectorielles respectent l'appétence au risque.

Dans le cadre de la cession des activités de banque de détail en France, HSBC Continental Europe a conservé un portefeuille de 7,1 milliards EUR de crédits immobiliers qui faisait initialement partie de la cession. Ce portefeuille est sécurisé à environ 95 % par Crédit Logement et a été réduit à 6,9 milliards EUR au 30 juin 2024.

Pour le détail des actifs pondérés des risques au 30 juin 2024, voir le tableau « Présentation des montants des expositions pondérées par le risque » du document Pilier 3 de HSBC Continental Europe.

L'évolution des dépréciations pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit donne lieu à une charge nette de 18 millions EUR au premier semestre 2024, contre une charge nette de 16 millions EUR au premier semestre 2023. Cette évolution s'explique principalement par des dotations sur créances douteuses (*stage 3*).

5.2 HSBC Continental Europe a une exposition significative au risque de contrepartie.

Probabilité : Probable / Impact : Elevé.

HSBC Continental Europe est exposé à des contreparties qui interviennent dans pratiquement tous les grands secteurs et effectue régulièrement des transactions avec des contreparties dans les services financiers, notamment des chambres de compensation, des banques commerciales, des banques d'investissement, des fonds communs de placement et d'autres clients institutionnels. Nombre de ces transactions exposent HSBC Continental Europe à un risque de crédit en cas de défaut d'une contrepartie.

La capacité de HSBC Continental Europe à effectuer des transactions courantes pour financer ses opérations et gérer ses risques peut être affectée négativement par les actions ou le manque de solidité commerciale d'autres institutions de services financiers. Les institutions financières sont nécessairement interdépendantes en raison de relations de négociation, de compensation, de contrepartie ou autres. En conséquence, une défaillance ou une baisse de la confiance du marché dans certaines institutions ou une inquiétude vis-à-vis du secteur des services financiers en général peuvent entraîner de nouvelles difficultés individuelles et/ou systémiques, des défaillances et des pertes.

L'obligation de compensation centrale des dérivés de gré à gré, y compris dans le cadre du règlement européen sur les infrastructures de marché en Europe, crée des risques pour HSBC Continental Europe. En tant que membre compensateur, HSBC Continental Europe est tenu d'absorber les pertes subies par une contrepartie centrale en raison du défaut d'autres membres compensateurs ou de leurs clients. Par conséquent, le recours croissant aux chambres de compensation apporte un élément supplémentaire d'interconnexion entre leurs membres et les clients susceptible d'augmenter plutôt que de réduire l'exposition de HSBC Continental Europe au risque systémique. Dans le même temps, la capacité de HSBC Continental Europe à gérer un tel risque sera réduite, car le contrôle a été en grande partie sous-traité aux contreparties centrales et la façon dont

les régulateurs et les autorités réagiront en période de crise n'est pas encore claire.

Lorsque le risque de contrepartie bilatéral est atténué par la prise de garanties, le risque de crédit de HSBC Continental Europe peut rester élevé si la garantie détenue ne peut pas être réalisée ou doit être liquidée à un prix insuffisant pour recouvrer la totalité de l'exposition de la transaction. L'incapacité de la réalisation de la garantie doit comprendre les cas résultant d'un changement de loi qui pourrait influencer sur la capacité de HSBC Continental Europe à réaliser une garantie ou à faire valoir d'autres droits contractuels.

La liquidité et la concentration de l'exposition de marché sous-jacente ou de la garantie financière, ainsi que leur corrélation potentielle avec la qualité de crédit de la contrepartie, font partie des clés de voûte du risque de contrepartie.

HSBC Continental Europe a également une exposition au risque de crédit découlant de l'utilisation de *credit default swaps* et autres dérivés de crédit pour atténuer le risque, qui sont comptabilisés à leur juste valeur. Le risque de défaut des contreparties influe sur la juste valeur des *credit default swaps* et autres dérivés de crédit utilisés comme mesures d'atténuation, car la juste valeur de ces instruments est fonction de la valorisation et du risque de crédit perçu de l'instrument sous-jacent pour lequel la protection a été achetée.

Tout ajustement ou changement de juste valeur peut avoir un effet négatif important sur la situation financière et les résultats d'exploitation de HSBC Continental Europe.

Dans le cadre de la gestion du risque de contrepartie, pour tout événement de marché (par exemple, l'impact de la dissolution du Parlement français), la dynamique du portefeuille est étroitement surveillée. Les tests de résistance sont également un outil de gestion utilisé pour réévaluer le portefeuille HSBC Continental Europe. La gestion des risques s'est fortement concentrée sur les désaccords concernant les garanties et sur les défauts de paiement, via une communication étroite avec les principaux intervenants des Activités de marchés et de conservation de titres (MSS).

Au 30 juin 2024, les actifs pondérés du risque de contrepartie s'élevaient à 6,45 milliards EUR contre 5,28 milliards EUR au 31 décembre 2023. Voir également l'aperçu des actifs pondérés des risques au 30 juin 2024 – tableau : Présentation des montants des expositions pondérées du risque du document Pilier 3 de HSBC Continental Europe.

5.3 HSBC Continental Europe est exposé à un risque lié aux ressources humaines (en nombre et en compétences) résultant d'un taux d'attrition élevé et d'une problématique de rétention des talents.

Probabilité : Probable / Impact : Élevé.

HSBC Continental Europe, à l'instar d'autres banques, est confronté à plusieurs défis qui influent sur sa capacité à attirer et conserver les meilleurs talents :

- La nécessité de rester agile et de s'adapter en permanence à l'évolution rapide de l'environnement et des besoins en compétences ;
- Des exigences réglementaires qui évoluent ;
- Une pression croissante découlant de la crise géopolitique actuelle.

Si la transformation européenne réussie de HSBC Continental Europe a réduit le risque et les défis liés aux ressources humaines, la banque met toutefois un point d'honneur à préserver sa capacité à attirer, retenir, développer et motiver les employés, les cadres dirigeants et les talents.

Les enjeux de capacités et de compétences ont un lien direct avec les charges de travail accrues, les taux de rotation élevés et les problématiques de bien-être.

La charge de travail liée aux projets de restructuration a diminué au fil de leur exécution, mais elle continue de peser sur les collaborateurs de certains marchés, ce qui entraîne des problèmes de rétention des talents, auxquels s'ajoute la concurrence accrue dont font l'objet certaines compétences et expertises spécifiques.

Plusieurs mesures ont été mises en place au premier semestre 2024 pour améliorer l'engagement du personnel, instaurer une culture commune positive et favoriser la croissance, ce qui a amélioré certains indicateurs clés de HSBC Continental Europe :

- Le taux d'attrition au sein de HSBC Continental Europe est en baisse depuis décembre 2022. Néanmoins, il demeure sous surveillance pour certains métiers et/ou activités pour éviter un éventuel manque de ressources. Au 31 décembre 2023, l'attrition volontaire atteignait un taux annualisé de 7,5 %, stable par rapport à l'année précédente. Il est tombé à 4,8 % à fin juin 2024 ; et
- Le Groupe HSBC s'est donné des objectifs de parité femmes/hommes clairs et transparents pour les postes de direction. Au 30 juin 2024, 28,1 % des postes de direction à l'échelle du groupe sont occupés par des femmes, contre 27,6 % au 31 décembre 2023.

5.4 Les activités d'assurance de HSBC Continental Europe sont exposées à des risques liés au risque de rachat sur les contrats d'assurance et aux changements dans le comportement des assurés.

Probabilité : Probable / Impact : Élevé.

HSBC Continental Europe propose divers produits d'assurance-vie. Le coût des sinistres comme des garanties peut être influencé par de nombreux facteurs, notamment les taux de mortalité et de morbidité, les taux de rachat et de résiliation et, dans le cas d'un contrat d'épargne, la performance des actifs à l'appui des passifs. L'évolution défavorable de l'un ou l'autre de ces facteurs pourrait avoir des effets négatifs importants sur l'activité de HSBC Continental Europe, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses perspectives.

Dans la situation actuelle, le principal risque financier pour HSBC Assurances Vie (France) consiste en une réduction des collectes et en une augmentation des rachats. Ce risque s'est accru en 2023 du fait de la hausse des taux d'intérêt et de la baisse des collectes suite au projet de cession du réseau de détail en France.

La réduction des collectes et l'augmentation des rachats pourraient entraîner pour HSBC Assurances Vie (France) une collecte nette négative et un risque de liquidité. De plus, si une importante collecte nette négative venait s'ajouter au niveau actuel des taux d'intérêt, HSBC Assurances Vie (France) pourrait être amenée à vendre une partie de son portefeuille obligataire et ainsi réaliser une partie de ses pertes latentes.

Des mesures d'atténuation sont déjà en place au sein de HSBC Assurances Vie (France), car ces risques avaient déjà été identifiés précédemment. Un taux d'intéressement concurrentiel a été proposé fin 2023, et des campagnes commerciales ont été lancées pour accélérer la reprise de l'activité commerciale. La performance commerciale s'est donc rapidement redressée au cours du deuxième trimestre 2024, et le niveau des primes brutes souscrites au premier semestre 2024 est supérieur à celui du premier semestre 2023.

La part des liquidités et des placements à court terme du portefeuille de HSBC Assurances Vie (France) a également été gérée en conséquence, et tous les indicateurs de liquidité sont restés conformes à l'appétence au risque au premier semestre 2024.

HSBC Life Assurance (Malte) Ltd est également exposée au risque de rachats et, plus précisément, à des rachats massifs en lien avec un événement unique. L'activité Protection pourrait subir des rachats dans le contexte économique actuel, qui impacte le comportement des clients de HSBC Life Assurance (Malte) Ltd en matière d'allocation de patrimoine à des produits d'assurance. Le portefeuille en unités de compte est plus sensible à la volatilité du marché et aux faibles rendements. Une augmentation des rachats sur cette activité rentable réduirait les bénéfices attendus.

On note également un risque lié à des taux de rachat plus faibles sur les polices pour lesquelles le niveau de prime ne couvre plus le coût du risque, en particulier sur les polices anciennes et de longue maturité.

6 Risques liés aux états financiers de HSBC Continental Europe

6.1 La préparation des états financiers de HSBC Continental Europe se fonde sur des jugements, des estimations et des hypothèses soumis à des incertitudes.

Probabilité : Peu Probable / Impact : Moyen.

La préparation des états financiers exige de la Direction des jugements, des estimations et des hypothèses, qui ont des impacts sur les montants enregistrés au bilan (actif, passif) et au compte de résultat (charges et produits). Du fait de l'existence de sources d'incertitude tout particulièrement lors du recours à des modèles financiers complexes, les montants qui seront effectivement comptabilisés sur les périodes futures pourraient différer de ces estimations.

Les estimations, jugements, hypothèses et modèles sont régulièrement évalués, et sont basés sur des données historiques ainsi que sur d'autres facteurs, qui incluent l'anticipation d'événements futurs considérés comme suffisamment raisonnables compte tenu des circonstances actuelles.

Les impacts des révisions apportées aux estimations comptables sont reconnus sur la période au cours de laquelle l'estimation est revue et sur toutes les périodes futures concernées par cette révision. Les normes comptables considérées comme critiques pour nos états financiers et notre situation financière sont celles qui impliquent un niveau élevé d'incertitude et ont un impact significatif sur les états financiers. Au premier semestre 2024, elles ont inclus la dépréciation des prêts et créances, la dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs non financiers, l'évaluation des instruments financiers, les actifs d'impôt différé, les provisions, la dépréciation des parts dans les entreprises liées ou dans les titres de participation des filiales.

L'évaluation des instruments financiers mesurés à la juste valeur peut être subjective, en particulier si les modèles utilisés incluent des données non observables. Du fait de l'incertitude et de la subjectivité inhérentes à la valorisation de tels instruments, les résultats financiers futurs peuvent différer substantiellement de ceux estimés sur la base des informations disponibles à la date de clôture.

L'impact de ces différences sur les futurs résultats d'exploitation et la future situation financière de HSBC Continental Europe peut être significatif. Si les jugements, estimations et hypothèses utilisés par HSBC Continental Europe pour préparer ses états financiers consolidés se révèlent, par la suite, substantiellement différents de ceux utilisés compte tenu des informations disponibles à la date de clôture, cela pourrait affecter son activité, ses perspectives, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

La mesure des pertes de crédit attendues (ECL) implique la sélection et la calibration de modèles complexes et l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour intégrer des informations pertinentes relatives aux événements passés, aux conditions actuelles et aux conditions économiques prévisionnelles. En outre, un jugement important est nécessaire pour déterminer ce qui est considéré comme une augmentation significative du risque de crédit ainsi que le fait générateur de la comptabilisation initiale des facilités renouvelables.

L'évaluation d'une possible dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs non financiers, et la mesure de toute dépréciation, implique la référence au jugement pour déterminer les principales hypothèses, incluant les taux d'actualisation, les estimations de flux de trésorerie pour les périodes pour lesquelles des flux de trésorerie détaillés sont disponibles ainsi que la prévision à long terme des flux de trésorerie durables. L'évaluation et la comptabilisation des actifs d'impôt différé impliquent un jugement important de la probabilité et de la suffisance des futurs bénéfices imposables, tout en tenant compte de la chronique de retournement dans le futur des différences temporaires imposables existantes, des évolutions fiscales et des réorganisations.

La comptabilisation et l'évaluation des provisions impliquent des jugements importants, en raison du degré élevé d'incertitude au moment de déterminer si une obligation actuelle existe, et d'estimer la probabilité et le montant de toute sortie de trésorerie qui pourrait survenir.

L'évaluation des critères de détention en vue de la vente implique un jugement important s'agissant du classement d'une vente comme hautement probable et du délai escompté de réalisation de la vente. Le calcul de la juste valeur, de laquelle sont déduits le coût de la vente et toute dépréciation associée, est soumis à des estimations comptables.

Aperçu des risques / Risques principaux et émergents

HSBC Continental Europe utilise un processus de gestion des risques principaux et émergents pour fournir une vision prospective des problèmes susceptibles de menacer l'exécution de sa stratégie ou de ses opérations à moyen et long terme. HSBC Continental Europe évalue de manière proactive l'environnement de risque interne et externe, et examine les thèmes identifiés pour signaler tout risque éventuel. La banque met à jour ses risques principaux et émergents si nécessaire. Les risques principaux actuels sont les suivants.

Risques	Tendance versus 31 déc. 23	Description
Externes		
Risque macroéconomique et géopolitique	▲	HSBC Continental Europe évalue en permanence l'impact des événements macroéconomiques et géopolitiques sur ses activités et ses expositions et prend des mesures pour les atténuer, le cas échéant, afin de rester dans les limites de son appétence au risque. Les tensions géopolitiques, notamment les guerres entre la Russie et l'Ukraine et entre Israël et le Hamas, créent un environnement commercial plus compliqué. On constate également un nombre important de scrutins électoraux, notamment en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Les impacts que peuvent avoir ces élections sur les marchés ainsi que sur HSBC Continental Europe et ses clients sont suivis de près et gérés en conséquence. Malgré des baisses de taux attendues en Europe, les taux devraient toutefois rester élevés en 2024, ce qui pourrait ralentir la croissance des économies où opère HSBC Continental Europe et affecter son portefeuille de crédit.
Risque technologique et de cybersécurité (risque de résilience)	▶	HSBC Continental Europe est exposé à un risque d'interruption d'activité ou de perte de données due à des défaillances technologiques ou à des menaces internes ou externes malveillantes. La banque met en œuvre un programme d'amélioration continue visant à protéger ses opérations technologiques et à lutter contre un environnement de cybermenace en constante évolution.
Risque d'évolution du contexte réglementaire	▶	L'environnement de risque réglementaire et de conformité reste complexe, compte tenu des tensions géopolitiques accrues et des impacts macroéconomiques qui en découlent. HSBC Continental Europe suit de près les évolutions réglementaires et s'engage auprès des régulateurs, si nécessaire, pour veiller à la mise en œuvre efficace et opportune des nouvelles exigences réglementaires. Les sujets ESG continuent de faire l'objet d'une attention réglementaire très importante, y compris la mise en œuvre de la directive CRD VI et les produits « verts ». La surveillance réglementaire des institutions financières pourrait déboucher sur des exigences réglementaires ou de capital nouvelles ou supplémentaires susceptibles d'impacter HSBC Continental Europe à court ou moyen terme.
Risque de criminalité financière	▲	HSBC Continental Europe s'expose au risque de criminalité financière si des clients, des collaborateurs ou des tiers s'adonnent à des activités criminelles. L'environnement du risque de criminalité financière continue d'évoluer, en raison des enjeux géopolitiques de plus en plus complexes, des perspectives macroéconomiques, de l'évolution des sanctions réglementaires, des avancées technologiques rapides, des exigences nationales en matière de confidentialité des données et de la sophistication croissante de la fraude. Par conséquent, HSBC Continental Europe continuera de faire face à la possibilité d'un risque de réputation et d'exécution réglementaire.
Risque environnemental, social et de gouvernance (ESG)	▶	HSBC Continental Europe est soumis aux risques ESG liés au changement climatique, à la nature et aux droits humains. Ces risques restent élevés en raison du rythme et du volume des évolutions réglementaires mondiales, et de l'attention croissante portée par les parties prenantes aux actions et aux décisions d'investissement des institutions financières en matière d'ESG. L'absence d'implémentation de ces attentes pourrait entraîner des coûts financiers et non financiers, y compris des répercussions négatives sur la réputation de la banque.
Internes		
Risque lié aux ressources humaines	▼	HSBC Continental Europe a entrepris d'importantes changements structurels en 2023 et au premier semestre 2024. Les enjeux de capacités et de compétences dus à l'accroissement de la charge de travail lors de la transition vers le nouveau modèle opérationnel, associés aux risques liés aux pratiques en matière d'emploi et aux relations de travail, continuent d'être gérés grâce à un engagement continu avec les instances représentatives du personnel et les régulateurs. Ces enjeux et ces risques ont diminué de manière substantielle au premier semestre 2024. Une surveillance rigoureuse reste en place en ce qui concerne la gestion des ressources humaines (y compris le niveau d'attrition) et la capacité à attirer, retenir, former et motiver les employés, les cadres supérieurs et les talents. Le niveau d'attrition suit une tendance baissière depuis quelques trimestres. Ce qui a permis une planification et une gestion plus efficaces des effectifs. Tout manquement à la gestion de ces risques est susceptible d'entraîner des sanctions réglementaires ou des conséquences juridiques, mais peut aussi avoir des impacts potentiels sur la réalisation des projets de l'entreprise.
Risque de modèle	▶	HSBC Continental Europe utilise des modèles dans des contextes aussi bien financiers que non financiers, ainsi que tout un ensemble d'applications professionnelles. L'évolution des exigences réglementaires entraîne des changements significatifs dans la façon dont le risque de modèle est géré au sein du secteur bancaire, avec une attention particulière portée aux modèles de capital. HSBC Continental Europe continue d'améliorer ses processus internes liés aux modèles de capital et à renforcer le dialogue avec les régulateurs pour s'assurer que les livrables répondent à leurs attentes.
Risque fiscal	▲	Les règles fiscales deviennent de plus en plus complexes. Aux règles locales s'ajoutent une multitude de règles internationales, qui rendent les administrations fiscales plus exigeantes quant à leur application. Les prix de transfert restent un sujet prioritaire, tout comme la nouvelle réglementation Pilier 2 (nouvelle déclaration fiscale en 2026).

Risques	Tendance versus 31 déc. 23	Description
Internes (suite)		
Risque d'exécution (Risque de résilience)	▶	La difficulté de HSBC Continental Europe à hiérarchiser, gérer et/ou mener à bien sa transformation a un impact sur sa capacité à atteindre ses objectifs stratégiques et à répondre aux exigences réglementaires. Compte tenu de la complexité, de l'ampleur et du rythme des changements stratégiques et réglementaires, HSBC Continental Europe continuera à contrôler, gérer et surveiller le risque d'exécution des changements pour s'assurer que son portefeuille et ses initiatives continuent de produire les résultats escomptés pour ses clients, collaborateurs, régulateurs, investisseurs et communautés.
Risque de données (Risque de résilience)	▲	HSBC Continental Europe utilise des données pour servir ses clients et mener ses activités, souvent en temps réel, dans le cadre d'expériences et de processus numériques. Des données inexactes ou inopportunes peuvent affecter la capacité de HSBC Continental Europe à accompagner ses clients, à agir avec résilience et à satisfaire aux exigences réglementaires. HSBC Continental Europe doit garantir la confidentialité des données non publiques et se conformer aux réglementations régissant la confidentialité des données et le mouvement transfrontalier des données. Un programme a été mis en place pour limiter les écarts de contrôle et ainsi satisfaire aux attentes réglementaires.
Risque de tiers (Risque de résilience)	▶	HSBC Continental Europe externalise des services et des biens auprès de différents prestataires et doit, à ce titre, mettre en œuvre des politiques, processus et pratiques de gestion des risques appropriés pour la sélection et la gouvernance des tiers et de leurs réseaux d'approvisionnement, en particulier pour les activités clés susceptibles d'affecter sa résilience opérationnelle. Toute défaillance dans la gestion des risques liés aux tiers pourrait affecter sa capacité à servir ses clients et à répondre aux attentes réglementaires.

- ▲ Le risque a augmenté au premier semestre 2024
- ▶ Le risque est resté stable au premier semestre 2024
- ▼ Le risque a diminué au premier semestre 2024

Gestion des risques

HSBC Continental Europe dispose d'un dispositif de gestion des risques couvrant l'ensemble de son organisation et des types de risque. Ce dispositif s'appuie sur les valeurs et la culture du Groupe HSBC, et décrit les grands principes, les politiques et les pratiques que la Banque met en œuvre pour gérer ses risques principaux, financiers comme non financiers.

Les conditions économiques difficiles au sein de l'Union européenne (UE) ont continué d'affecter les clients et l'organisation de HSBC Continental Europe au premier semestre 2024. Bien que la baisse des prix de l'énergie et d'autres matières premières ait facilité un recul de l'inflation vers le taux cible de la BCE, les taux d'intérêt à moyen terme dans l'ensemble de la région devraient rester bien plus élevés que ces dernières années. La croissance économique dans l'UE demeure relativement faible et il subsiste des incertitudes et des risques susceptibles d'avoir un impact sur le rythme et la durabilité de la reprise économique sur les principaux marchés où opère HSBC Continental Europe.

Les conflits entre la Russie et l'Ukraine d'une part et entre Israël et le Hamas d'autre part continuent de faire sentir leurs effets. Ils pourraient notamment avoir d'importantes conséquences économiques et politiques au niveau mondial, avec des répercussions dans l'ensemble de la région. Le conflit Israël-Hamas a entraîné un regain de volatilité des prix de l'énergie, et les attaques contre les navires commerciaux en mer Rouge ainsi que les contre-mesures prises en vue d'améliorer la sécurité ont perturbé les chaînes d'approvisionnement. Ces événements pourraient potentiellement stopper voire inverser le récent repli de l'inflation, en particulier en Europe.

HSBC Continental Europe effectue un suivi des impacts et continue de répondre aux sanctions et restrictions commerciales complexes, nouvelles et évolutives que les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne, ainsi que d'autres pays, ont imposées à la Russie. En réponse à ces sanctions et restrictions commerciales, ainsi qu'à la fuite d'actifs, la Russie a mis en œuvre certaines contre-mesures.

En décembre 2023, les États-Unis ont mis en place un nouveau régime de sanctions secondaires, qui leur donne un large pouvoir discrétionnaire pour imposer des sanctions sévères aux banques non américaines qui participent, sciemment ou non, à certaines transactions ou services impliquant la base militaro-industrielle russe.

Le large périmètre des pouvoirs discrétionnaires prévus par le régime pose des difficultés liées à la détection ou à la prévention d'activités de tiers échappant au contrôle de HSBC. De plus, l'imposition de telles sanctions à l'encontre d'une entité HSBC non américaine pourrait avoir des conséquences négatives importantes pour HSBC sur le plan commercial, opérationnel et réputationnel.

D'autres sanctions, axées par exemple sur l'évasion par des parties dans des pays tiers, et les contre-mesures russes peuvent avoir une incidence défavorable sur le Groupe HSBC, ses clients et les marchés sur lesquels le Groupe opère, en créant des risques réglementaires, de réputation et de marché.

HSBC Continental Europe continue de se concentrer sur l'amélioration de la qualité et de l'actualité des données utilisées pour informer les décisions de gestion, grâce à des mesures telles que des indicateurs d'alerte, une gestion active et prudente des risques de l'appétence au risque et une communication régulière avec son Conseil d'Administration et les principales parties prenantes.

Appétence au risque

HSBC Continental Europe définit son profil de risque prospectif, au travers de son appétence au risque, qui oriente également le processus de planification stratégique et financière. L'appétence au risque fournit une base de référence objective pour orienter la prise de décision stratégique, en aidant à s'assurer que les activités commerciales planifiées apportent un équilibre approprié entre le rendement et le risque assumé, tout en restant dans des niveaux de risque acceptables. L'appétence au risque aide la Direction de la Banque à allouer le capital, le financement et la liquidité de manière optimale pour financer la croissance, tout en surveillant l'exposition aux risques non financiers.

Le capital et la liquidité restent au cœur du cadre d'appétence au risque de HSBC Continental Europe, qui s'appuie sur des déclarations prospectives éclairées par des tests de résistance.

HSBC Continental Europe continue de développer et d'élargir son appétence au risque climatique en 2024.

Principales évolutions au premier semestre 2024

Au premier semestre 2024, HSBC Continental Europe a poursuivi le déploiement d'initiatives visant à améliorer son approche de la gestion des risques et son environnement de contrôle, en prenant en compte les événements externes : l'évolution du contexte géopolitique, les incertitudes macroéconomiques – inflation, augmentation des taux d'intérêt, ralentissement de la croissance du PIB, et les événements internes principalement liés au programme de transformation de la Banque.

Par ailleurs, HSBC Continental Europe s'est efforcé d'améliorer sa gestion des risques dans les domaines suivants :

- l'amélioration du programme de risque lié au climat afin d'intégrer davantage les considérations climatiques dans l'ensemble de l'entreprise et le développement de nouveaux indicateurs affinés sur le risque climatique ;
- la mise en œuvre d'un nouveau cadre de gouvernance concernant le portefeuille de crédits immobiliers (7,1 milliards EUR au 31 décembre 2023) conservés par HSBC Continental Europe qui étaient initialement compris dans la cession des activités de banque de détail en France ;
- l'amélioration du dispositif de gestion des risques financiers ;
- les modifications apportées à l'organisation du risque de crédit en mai 2024 en vue de l'alignement complet avec les lignes directrices de l'Autorité bancaire européenne (ABE) sur la gouvernance interne, afin de garantir que les équipes effectuant des tâches opérationnelles soient totalement indépendantes des équipes chargées des activités de gestion des risques, notamment des fonctions de contrôle ;
- une attention continue sur les contrôles en matière de technologie et de cybersécurité au sein de HSBC Continental Europe afin d'améliorer la résilience et la sécurité de ses services technologiques face à un environnement caractérisé par une intensification des menaces externes ;
- en continuant à déployer une technologie de pointe et de capacités d'analyse avancées visant à améliorer sa capacité à identifier les activités suspectes et à prévenir la criminalité financière ;
- les progrès continus réalisés dans le cadre du programme global d'information réglementaire en cherchant à renforcer ses processus, à améliorer la cohérence et à renforcer les contrôles sur l'ensemble des rapports réglementaires ;
- l'amélioration continue de la gestion des tiers de HSBC Continental Europe concernant l'automatisation et la standardisation du processus, l'amélioration du registre d'externalisation, de l'évaluation de la matérialité et des risques, et du processus de notifications réglementaires ; et
- l'amélioration du dispositif de gestion des risques de tiers, afin de se conformer aux dernières exigences réglementaires, telles que la mise en œuvre en cours de la loi sur la résilience opérationnelle numérique.

Risque de crédit

Profil de risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte d'argent en raison de l'incapacité ou du refus d'une contrepartie d'honorer une obligation financière.

Ce risque découle essentiellement des activités de prêt de la banque, du financement du commerce, des activités de crédit-bail, mais également des engagements hors bilan comme les garanties et les dérivés de crédit, ainsi que la détention de titres de créance.

Il n'y a pas eu de changements significatifs dans les politiques et les procédures de gestion du risque de crédit au cours du premier semestre 2024. Un résumé des politiques et procédures actuelles en matière de gestion du risque de crédit est présenté à la section « Gestion du risque de crédit » dans le Document d'enregistrement universel 2023.

Synthèse du risque de crédit

Les tableaux suivants détaillent les provisions pour risque de crédit par type de produit et de contrepartie.

Estimation des pertes de crédit attendues (« ECL »)

La comptabilisation et la mesure des pertes de crédit attendues nécessitent le recours à des jugements et estimations dans des proportions significatives. Nous déterminons plusieurs scénarios économiques fondés sur des prévisions, nous appliquons ces hypothèses aux modèles de risque de crédit afin d'estimer les pertes de crédit futures, et nous attribuons à ces résultats un facteur de probabilité pour aboutir à des ECL non biaisées. Des ajustements des jugements sont appliqués pour tenir compte des événements survenus tardivement, des limitations relatives aux données et modèles utilisés, des faiblesses des modèles et des jugements d'experts sur le crédit.

Méthodologie

Quatre scénarios économiques sont utilisés pour prendre en compte l'environnement économique actuel et représenter le point de vue de la Direction sur les impacts envisageables. Ces scénarios sont alignés sur la vision de HSBC des risques principaux et émergents.

Trois de ces scénarios proviennent des prévisions issues de consensus économiques et des estimations de l'ensemble des résultats économiques. Le scénario central représente le cas « le plus probable », auquel est généralement associée la probabilité d'occurrence la plus grande ; tandis que le scénario dégradé (« *Downside 1* ») et le scénario favorable (« *Upside* ») sont basés sur des hypothèses ayant une plus faible probabilité de survenir. Le scénario central est élaboré à partir de la moyenne d'un panel de prévisionnistes externes. Les scénarios *Upside* et *Downside 1* sont créés à partir d'hypothèses qui intègrent les attentes des prévisionnistes sur l'ensemble des impacts envisagés.

Le quatrième scénario, dit *Downside 2*, est représentatif de la perception par la Direction de HSBC des risques dans le cadre d'un scénario dégradé sévère. Il repose sur un scénario extrême qui va au-delà des résultats proposés par les scénarios des consensus externes.

Les scénarios *Downside 1* et *Upside* sont conçus de façon à être cohérents avec une probabilité d'occurrence de 10 %, tandis que le scénario *Downside 2* est basé sur une probabilité de 5 %. Le scénario central est pondéré avec les 75 % restants. Ce schéma de pondération est considéré comme le plus pertinent pour une estimation non biaisée des ECL dans la plupart des cas. Cependant, la Direction peut modifier ces pondérations lorsque le contexte économique est particulièrement incertain et les risques élevés.

Au deuxième trimestre 2024, les pondérations associées aux scénarios sont cohérentes avec les probabilités calibrées de ceux-ci, tout comme au quatrième trimestre 2023. Les prévisions économiques du Scénario central se sont légèrement améliorées et la dispersion au sein des prévisions du consensus est restée faible. Les risques, y compris les risques politiques accrus liés aux résultats des élections sur certains marchés clés et aux tensions géopolitiques élevées, sont pris en compte dans les scénarios *Downside*.

Synthèse des instruments financiers pour lesquels les exigences de dépréciation de la norme IFRS 9 sont applicables

	Au 30 juin 2024		Au 31 décembre 2023	
	Encours bruts m€	Provision pour pertes de crédit attendues ¹ m€	Encours bruts m€	Provision pour pertes de crédit attendues ¹ m€
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti ²	53 360	(732)	50 885	(758)
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	5 902	—	5 816	—
Autres actifs financiers au coût amorti	115 685	—	103 294	—
– trésorerie et équivalents de trésorerie auprès des banques centrales	59 076	—	56 894	—
– comptes d'encaissement	207	—	273	—
– opérations de prises en pensions – hors-trading	28 296	—	24 490	—
– investissements financiers ³	3 085	—	1 747	—
– comptes de régularisation et autres actifs ⁴	25 021	—	19 890	—
Actifs destinés à la vente ⁵	—	—	24 994	(74)
Total des valeurs comptables brutes au bilan	174 947	(732)	184 989	(832)
Engagements sur prêts et autres opérations de crédit	119 755	(20)	106 159	(24)
Garanties financières ⁶	1 755	(7)	1 552	(7)
Total hors bilan⁷	121 510	(27)	107 711	(31)
Total bilan et hors bilan	296 457	(759)	292 700	(863)

	Juste valeur m€	Provision pour pertes de crédit attendues ⁸ m€	Juste valeur m€	Provision pour pertes de crédit attendues ⁸ m€
Instruments de dette évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	22 509	(5)	20 832	(5)

- Le total de la perte de crédit attendue est comptabilisé dans la provision pour perte de l'actif financier sauf si le total des pertes de crédit attendues dépasse la valeur comptable brute de l'actif financier, auquel cas la perte de crédit attendue est comptabilisée en provision.
- Dans le cadre de la cession des opérations de banque de détail en France, HSBC Continental Europe a conservé un portefeuille de 7,1 milliards EUR de crédits immobiliers et certains autres prêts au moment de la vente, dont 6,7 milliards EUR de prêts garantis par Crédit Logement. La valeur de ce portefeuille a diminué à 6,9 milliards EUR au 30 juin 2024, dont 6,5 milliards EUR garantis par Crédit Logement.
- Comprend uniquement les investissements financiers évalués au coût amorti. Les investissements financiers tels que présentés dans le bilan consolidé à la page 43 comprennent les actifs financiers évalués au coût amorti ainsi que les instruments de dette et de capitaux propres évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global.
- Comprend uniquement les instruments financiers soumis à la norme IFRS 9. Les « Comptes de régularisation et autres actif » tels que présentés dans le bilan consolidé à la page 43 comprennent les actifs financiers et non financiers.
- Les données comparatives incluent 9,5 milliards EUR garantis par Crédit Logement classés comme détenus en vue de la vente au 31 décembre 2023 ; la vente a été finalisée. Pour plus de détails sur les valeurs comptables brutes et les provisions pour pertes de crédit attendues liées aux actifs détenus en vue de la vente, voir « Actifs détenus en vue de la vente » à la page 155 dans le Document d'enregistrement universel et le Rapport financier annuel 2023.
- Exclut la garantie d'exécution pour laquelle la norme IFRS 9 n'est pas applicable.
- Représente les montants d'exposition maximale au risque en cas de tirage complet des contrats et dans l'hypothèse d'une défaillance du client.
- Les Instruments de dette évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur en tenant compte de la provision pour pertes de crédit attendues. La variation des pertes de crédit attendues est comptabilisée dans le poste « Variations des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit » dans le compte de résultat.

Synthèse du risque de crédit présentant les pertes de crédit attendues (à l'exclusion des instruments de dette évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global) par segment de clientèle et par stage au 30 juin 2024

	Encours bruts ¹					Provision pour pertes de crédit attendues					Couverture des pertes de crédit attendues (%)				
	Stage 1	Stage 2	Stage 3	POCI	Total	Stage 1	Stage 2	Stage 3	POCI	Total	Stage 1	Stage 2	Stage 3	POCI	Total
	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	%	%	%	%	%
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	46 905	4 701	1 752	2	53 360	(47)	(73)	(612)	—	(732)	0,1	1,6	34,9	—	1,4
– particuliers ²	10 217	243	99	—	10 559	(6)	(8)	(31)	—	(45)	0,1	3,3	31,3	—	0,4
– sociétés non financières	28 790	4 385	1 634	2	34 811	(38)	(64)	(567)	—	(669)	0,1	1,5	34,7	—	1,9
– établissements financiers non bancaires	7 898	73	19	—	7 990	(3)	(1)	(14)	—	(18)	—	1,4	73,7	—	0,2
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	5 777	125	—	—	5 902	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres actifs financiers au coût amorti	115 638	32	15	—	115 685	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Actifs destinés à la vente	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts et autres engagements liés à des opérations de crédit	116 060	3 542	153	—	119 755	(9)	(8)	(3)	—	(20)	—	0,2	2,0	—	—
– particuliers	422	2	—	—	424	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
– sociétés non financières	51 246	3 397	153	—	54 796	(8)	(8)	(3)	—	(19)	—	0,2	2,0	—	—
– sociétés financières	64 392	143	—	—	64 535	(1)	—	—	—	(1)	—	—	—	—	—
Garanties financières et contrats similaires ³	1 674	25	56	—	1 755	(1)	(1)	(5)	—	(7)	0,1	4,0	8,9	—	0,4
– particuliers	27	—	—	—	27	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
– sociétés non financières	836	24	56	—	916	(1)	(1)	(5)	—	(7)	0,1	4,2	8,9	—	0,8
– sociétés financières	811	1	—	—	812	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Au 30 juin 2024	286 054	8 425	1 976	2	296 457	(57)	(82)	(620)	—	(759)	—	1,0	31,4	—	0,3

¹ Représente les montants d'exposition maximale au risque en cas de tirage complet des contrats et dans l'hypothèse d'une défaillance du client.

² Dans le cadre de la cession des opérations de banque de détail en France, HSBC Continental Europe a conservé un portefeuille de 7,1 milliards EUR de crédits immobiliers et certains autres prêts au moment de la vente, dont 6,7 milliards EUR de prêts garantis par Crédit Logement. La valeur de ce portefeuille a diminué à 6,9 milliards EUR au 30 juin 2024, dont 6,5 milliards EUR garantis par Crédit Logement.

³ Hors garantie sur les contrats sains pour laquelle la norme IFRS 9 n'est pas applicable.

A moins qu'ils n'aient été transférés préalablement pour un autre motif, tous les actifs financiers sont considérés comme ayant subi une hausse significative du risque de crédit lorsqu'ils présentent un arriéré de paiement de plus de 30 jours, et sont alors transférés de *stage 1* à *stage 2*.

Le tableau ci-dessous indique la ventilation des actifs financiers en *stage 2* entre ceux transférés préalablement, et ceux à moins et plus de 30 jours d'arriéré.

Les instruments financiers en arriéré de paiement sont les prêts pour lesquels les clients n'ont pas effectué leurs paiements conformément aux conditions contractuelles de leurs contrats.

Analyse des encours de crédit en stage 2 par nombre de jours de retard au 30 juin 2024

	Encours bruts			Provision pour Pertes de crédit attendues			Couverture des pertes de crédit attendues (%)		
	dont :		dont :	dont :		dont :	dont :		dont :
	Stage 2	1 à 29 jours de retard ^{1,2}	30 et plus jours de retard ^{1,2}	Stage 2	1 à 29 jours de retard ^{1,2}	30 et plus jours de retard ^{1,2}	Stage 2	1 à 29 jours de retard ^{1,2}	30 et plus jours de retard ^{1,2}
	m€	m€	m€	m€	m€	m€	%	%	%
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	4 701	216	304	(73)	(3)	—	1,6	1,4	—
– particuliers	243	50	10	(8)	(1)	—	3,3	2,0	—
– sociétés non financières	4 385	166	294	(64)	(2)	—	1,5	1,2	—
– établissements financiers non bancaires	73	—	—	(1)	—	—	1,4	—	—
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	125	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres actifs financiers au coût amorti	32	—	—	—	—	—	—	—	—
Actifs destinés à la vente	—	—	—	—	—	—	—	—	—

1 Concernant les jours de retard, les montants présentés ci-dessus le sont sur une base contractuelle.

2 Les comptes actualisés en stage 2 ne figurent pas dans les montants présentés ci-dessus.

Synthèse du risque de crédit présentant les pertes de crédit attendues (à l'exclusion des instruments de dette évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global) par segment de clientèle et par stage au 31 décembre 2023

	Encours bruts ¹					Provision pour pertes de crédit attendues					Couverture des pertes de crédit attendues (%)				
	Stage 1	Stage 2	Stage 3	POCI	Total	Stage 1	Stage 2	Stage 3	POCI	Total	Stage 1	Stage 2	Stage 3	POCI	Total
	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	%	%	%	%	%
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	44 138	5 088	1 651	8	50 885	(53)	(81)	(624)	—	(758)	0,1	1,6	37,8	—	1,5
– particuliers ²	10 129	526	97	—	10 752	(9)	(10)	(28)	—	(47)	0,1	1,9	28,9	—	0,4
– sociétés non financières	28 007	4 401	1 526	8	33 942	(42)	(67)	(584)	—	(693)	0,1	1,5	38,3	—	2,0
– établissements financiers non bancaires	6 002	161	28	—	6 191	(2)	(4)	(12)	—	(18)	—	2,5	42,9	—	0,3
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	5 712	104	—	—	5 816	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres actifs financiers au coût amorti	103 246	35	13	—	103 294	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Actifs détenus en vue de la vente ^{3,4}	23 739	1 075	180	—	24 994	(3)	(8)	(63)	—	(74)	—	0,7	35,0	—	0,3
Engagements sur prêts et autres opérations de crédit	103 028	2 947	184	—	106 159	(8)	(9)	(7)	—	(24)	—	0,3	3,8	—	—
– particuliers	898	29	2	—	929	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
– sociétés non financières	49 962	2 767	172	—	52 901	(8)	(8)	(7)	—	(23)	—	0,3	4,1	—	—
– sociétés financières	52 168	151	10	—	52 329	—	(1)	—	—	(1)	—	0,7	—	—	—
Garanties financières et contrats similaires ⁵	1 432	67	53	—	1 552	(1)	(1)	(5)	—	(7)	0,1	1,5	9,4	—	0,5
– particuliers	37	—	—	—	37	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
– sociétés non financières	613	66	53	—	732	(1)	(1)	(5)	—	(7)	0,2	1,5	9,4	—	1,0
– sociétés financières	782	1	—	—	783	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Au 31 décembre 2023	281 295	9 316	2 081	8	292 700	(65)	(99)	(699)	—	(863)	—	1,1	33,6	—	0,3

1 Représente les montants d'exposition maximale au risque en cas de tirage complet des contrats et dans l'hypothèse d'une défaillance du client.

2 Dans le cadre de la cession des opérations de banque de détail en France, HSBC Continental Europe a conservé un portefeuille de 7,1 milliards EUR de crédits immobiliers et certains autres prêts au moment de la vente, dont 6,7 milliards EUR de prêts garantis par Crédit Logement. La valeur de ce portefeuille a diminué à 6,9 milliards EUR au 30 juin 2024, dont 6,5 milliards EUR garantis par Crédit Logement.

3 Dont 9,5 milliards EUR garantis par Crédit Logement classés comme détenus en vue de la vente au 31 décembre 2023.

4 Pour plus de détails sur les valeurs comptables brutes et les provisions pour pertes de crédit attendues liées aux actifs détenus en vue de la vente, voir « Actifs détenus en vue de la vente » à la page 155 dans le Document d'enregistrement universel et le Rapport financier annuel 2023.

5 Exclut la garantie sur les contrats sains pour laquelle la norme IFRS 9 n'est pas applicable.

Analyse des encours de crédit en stage 2 par nombre de jours de retard au 31 décembre 2023

	Encours bruts			Dépréciations/ provisions			Couverture des pertes de crédit attendues (%)		
	dont :		Stage 2	dont :		Stage 2	dont :		Stage 2
	1 à 29 jours de retard ¹	30 et plus jours de retard ¹		1 à 29 jours de retard ¹	30 et plus jours de retard ¹		1 à 29 jours de retard ¹	30 et plus jours de retard ¹	
m€	m€	m€	m€	m€	m€	%	%	%	
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	5 088	76	245	(81)	(2)	(1)	1,6	2,6	0,4
– particuliers	526	18	5	(10)	(1)	(1)	1,9	5,6	20,0
– sociétés non financières	4 401	58	236	(67)	(1)	—	1,5	1,7	—
– établissements financiers non bancaires	161	—	4	(4)	—	—	2,5	—	—
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	104	—	12	—	—	—	—	—	—
Autres actifs financiers au coût amorti	35	—	—	—	—	—	—	—	—
Actifs détenus en vue de la vente ²	1 075	16	11	(8)	—	(0,3)	0,7	—	—

1 Les encours par nombre de jours de retard sont présentés ci-dessus sur une base contractuelle.

2 Pour plus de détails sur les valeurs comptables brutes et les provisions pour pertes de crédit attendues liées aux actifs détenus en vue de la vente, voir « Actifs détenus en vue de la vente » à la page 155 dans le Document d'enregistrement universel et le Rapport financier annuel 2023.

Décomposition du stage 2 au 30 juin 2024

Le tableau ci-après présente la décomposition en stage 2 de la valeur comptable brute et des provisions pour pertes de crédit attendues pour les prêts et créances sur la clientèle.

Le tableau indique le motif pour lequel la créance a été transférée en stage 2, et a donc présenté une augmentation significative du risque de crédit.

La classification Quantitatif montre lorsque la probabilité de défaut de la créance correspondante dépasse des seuils quantitatifs définis pour les portefeuilles de détail et d'entreprises, comme précisé dans la

Note 1.2 « Principales méthodes comptables » à la page 198 du Document d'enregistrement universel 2023.

Le motif Qualitatif couvre principalement les dégradations de CRR, et les encours classés en surveillance (*watch & worry*).

Pour plus de détails sur la méthodologie d'estimation d'une hausse significative du risque de crédit, voir la Note 1.2 « Principales méthodes comptables » à la page 198 du Document d'enregistrement universel 2023.

Décomposition du stage 2 au 30 juin 2024

Prêts et créances à la clientèle	Encours bruts				Provision pour ECL				Couverture des pertes de crédit attendues (%) Total
	Particuliers	Sociétés non financières	Etablissements financiers non bancaires	Total	Particuliers	Sociétés non financières	Etablissements financiers non bancaires	Total	
Quantitatif	236	1 619	5	1 860	(8)	(34)	—	(42)	2,3
Qualitatif	6	2 488	68	2 562	—	(30)	(1)	(31)	1,2
30 jours de retard minimum	1	278	—	279	—	—	—	—	—
Total stage 2	243	4 385	73	4 701	(8)	(64)	(1)	(73)	1,6

Décomposition du stage 2 au 31 décembre 2023

Prêts et créances sur la clientèle	Encours bruts				Provision pour ECL				Couverture des pertes de crédit attendues (%) Total
	Particuliers	Sociétés non financières	Etablissements financiers non bancaires	Total	Particuliers	Sociétés non financières	Etablissements financiers non bancaires	Total	
Quantitatif	471	1 956	39	2 466	(5)	(39)	(2)	(46)	1,9
Qualitatif	55	2 208	117	2 380	(5)	(28)	(2)	(35)	1,5
30 jours de retard minimum	—	237	5	242	—	—	—	—	—
Total stage 2	526	4 401	161	5 088	(10)	(67)	(4)	(81)	1,6

Risques

Réconciliation des variations de l'encours brut et des provisions pour pertes de crédit, pour les prêts et créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit y compris les engagements de prêts et les garanties financières¹

	Crédits non dépréciés				Crédits dépréciés				Total	
	Stage 1		Stage 2		Stage 3		POCI			
	Encours bruts	Provision pour pertes de crédit attendues	Encours bruts	Provision pour pertes de crédit attendues	Encours bruts	Provision pour pertes de crédit attendues	Encours bruts	Provision pour pertes de crédit attendues		
	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	
Au 1^{er} janvier 2024	113 743	(61)	8 206	(91)	1 889	(637)	7	–	123 845	(789)
Transferts d'instruments financiers	(756)	(12)	594	17	162	(5)	–	–	–	–
– transferts du stage 1 au stage 2	(2 997)	4	2 997	(4)	–	–	–	–	–	–
– transferts du stage 2 au stage 1	2 224	(16)	(2 224)	16	–	–	–	–	–	–
– transferts au stage 3	(53)	–	(220)	6	273	(6)	–	–	–	–
– transferts du stage 3	70	–	41	(1)	(111)	1	–	–	–	–
Réévaluation nette des pertes de crédit attendues résultant du transfert de stage	–	9	–	(9)	–	–	–	–	–	–
Nouveaux actifs financiers créés ou acquis	14 014	(6)	–	–	–	–	–	–	14 014	(6)
Actifs décomptabilisés (y compris les remboursements finaux)	(6 289)	1	(568)	1	(132)	20	–	–	(6 989)	22
Modification des paramètres de risque - autres prêts/remboursements	(2 073)	7	162	13	86	90	(6)	–	(1 831)	110
Modification des paramètres de risque – Qualité du crédit	–	4	–	(13)	–	(125)	–	–	–	(134)
Changement de méthode de calcul des pertes de crédit attendues	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Actifs passés en perte	–	–	–	–	(38)	38	–	–	(38)	38
Modifications liées au crédit décomptabilisé	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Change	4	–	4	–	(5)	1	–	–	3	1
Autres	477	–	(7)	–	–	–	–	–	470	–
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Au 30 juin 2024	119 120	(58)	8 391	(82)	1 962	(618)	1	–	129 474	(758)
Résultat (charge ou produit) des pertes de crédit attendues pour la période		15		(8)		(15)		–		(8)
Récupérations										–
Profit (ou charge) : autres										(8)
Total des charges liées aux pertes de crédits attendues pour la période										(16)

	Au 30 juin 2024		
	Encours bruts	Provision pour pertes de crédit attendues	Reprise (charge) sur pertes de crédit attendues
	m€	m€	m€
Comme ci-dessus	129 474	(758)	(16)
Autres actifs financiers au coût amorti	115 685	–	–
Actifs détenus en vue de la vente	–	–	–
Engagements relatifs aux opérations de prise en pension – hors-trading	51 304	–	–
Autres garanties sur les contrats sains pour lesquelles la norme IFRS 9 n'est pas applicable			(2)
Synthèse des instruments financiers pour lesquels les exigences de dépréciation d'IFRS 9 sont applicables/Synthèse du compte de résultat consolidé	296 463	(758)	(18)
Instruments de dette évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	22 509	(5)	–
Total des provisions pour pertes de crédit attendues/Résultat (Charge ou produit) des pertes de crédit attendues pour la période	318 972	(763)	(18)

¹ Exclut la garantie d'exécution pour laquelle les exigences de dépréciation de la norme IFRS 9 ne sont pas applicables.

Réconciliation des variations de l'encours brut et des provisions pour pertes de crédit, pour les prêts et créances sur la clientèle et aux établissements de crédit y compris les engagements de prêts et les garanties financières¹ (suite)

	Crédits non dépréciés				Crédits dépréciés				Total	
	Stage 1		Stage 2		Stage 3		POCI			
	Encours bruts	Provision pour pertes de crédit attendues	Encours bruts	Provision pour pertes de crédit attendues	Encours bruts	Provision pour pertes de crédit attendues	Encours bruts	Provision pour pertes de crédit attendues		
	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	
Au 1 ^{er} janvier 2023	102 710	(40)	13 075	(142)	1 888	(697)	2	—	117 675	(879)
Transferts d'instruments financiers	915	(38)	(1 583)	77	668	(39)	—	—	—	—
– transferts du stage 1 au stage 2	(6 694)	7	6 694	(7)	—	—	—	—	—	—
– transferts du stage 2 au stage 1	7 871	(44)	(7 871)	44	—	—	—	—	—	—
– transferts au stage 3	(281)	—	(471)	41	752	(41)	—	—	—	—
– transferts du stage 3	19	(1)	65	(1)	(84)	2	—	—	—	—
Réévaluation nette des pertes de crédit attendues résultant du transfert de stage	—	33	—	(12)	—	—	—	—	—	21
Nouveaux actifs financiers créés ou acquis	25 408	(15)	—	—	—	—	6	—	25 414	(15)
Actifs décomptabilisés (y compris les remboursements finaux)	(18 678)	2	(1 741)	7	(256)	43	—	—	(20 675)	52
Modification des paramètres de risque - autres prêts/remboursements	5 816	6	(2 961)	(19)	(233)	44	(1)	—	2 621	31
Modification des paramètres de risque - Qualité du crédit	—	(5)	—	6	—	(223)	—	—	—	(222)
Changement de méthode de calcul des pertes de crédit attendues	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Actifs passés en perte	—	—	—	—	(238)	238	—	—	(238)	238
Modifications liées au crédit décomptabilisé	—	—	—	—	(6)	—	—	—	(6)	—
Change	62	—	3	—	(5)	1	—	—	60	1
Autres ²	291	(1)	287	—	27	(4)	—	—	605	(5)
Actifs classés comme détenus en vue de la vente ³	(2 781)	(3)	1 126	(8)	44	—	—	—	(1 611)	(11)
Au 31 décembre 2023	113 743	(61)	8 206	(91)	1 889	(637)	7	—	123 845	(789)
Résultat (charge ou produit) des pertes de crédit attendues pour la période		21		(18)		(136)		—		(133)
Récupérations										3
Profit (ou charge) : autres										(4)
Total des charges liées aux pertes de crédits attendues pour la période										(134)

	Au 31 décembre 2023		
	Encours bruts	Provision pour pertes de crédit attendues	Reprise (charge) de pertes de crédit attendues
	m€	m€	m€
Comme ci-dessus	123 845	(789)	(134)
Autres actifs financiers au coût amorti	103 294	—	—
Actifs détenus en vue de la vente ⁴	24 994	(74)	—
Engagements relatifs aux opérations de prise en pension – hors-trading	40 567	—	—
Autres garanties sur les contrats sains pour lesquelles la norme IFRS 9 n'est pas applicable			(13)
Synthèse des instruments financiers pour lesquels les exigences de dépréciation d'IFRS 9 sont applicables/ Synthèse du compte de résultat consolidé	292 700	(863)	(147)
Instruments de dette évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	20 832	(5)	6
Total provision pour perte de crédit/Résultat (Charge ou produit) des pertes de crédit attendues pour la période	313 532	(868)	(141)

1 Exclut la garantie d'exécution pour laquelle les exigences de dépréciation de la norme IFRS 9 ne sont pas applicables.

2 Inclut une contribution liée à l'acquisition de HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A. le 2 novembre 2023.

3 Inclut le reclassement comme détenus en vue de la vente lié aux activités de banque de détail en France.

4 Pour plus de détails sur les valeurs comptables brutes et les provisions pour pertes de crédit attendues liées aux actifs détenus en vue de la vente, voir « Actifs détenus en vue de la vente » à la page 155 dans le Document d'enregistrement universel et le Rapport financier annuel 2023.

Risques liés à la trésorerie

Aperçu

Les risques liés à la trésorerie sont les risques de disposer de ressources en capital, liquidité ou financement insuffisantes pour couvrir les besoins de la banque et répondre aux exigences réglementaires. Les risques liés à la trésorerie comprennent également les risques sur les revenus ou le capital liés aux fluctuations des cours de change ou des taux d'intérêt.

Les risques liés à la trésorerie proviennent également des variations de ressources et du profil de risque liés au comportement de la clientèle, aux décisions managériales et à l'environnement extérieur.

Politique de gestion

L'objectif de gestion des risques liés à la trésorerie est de maintenir des niveaux appropriés de gestion de fonds propres, liquidité, financement, devises et risques de marché pour mener à bien la stratégie de la banque et répondre aux exigences réglementaires et scénarios de stress.

Cette approche de gestion des risques liés à la trésorerie est conduite par les exigences liées à notre organisation et à notre stratégie et tient compte de l'environnement réglementaire, économique et commercial. HSBC Continental Europe souhaite conserver une base de fonds propres et de liquidité suffisante pour faire face aux risques inhérents à l'activité et permettre les investissements nécessaires à notre stratégie tout en respectant les exigences réglementaires en permanence.

Notre politique s'appuie sur notre cadre de gestion, nos processus internes d'évaluation de l'adéquation du capital (*Internal capital adequacy assessment process* – « ICAAP ») et de la liquidité (*Internal liquidity adequacy assessment process* – « ILAAP »). Le cadre de gestion intègre de nombreuses mesures en ligne avec notre appréciation des risques internes et de la réglementation.

Ces risques comprennent les risques de crédit et de marché, le risque opérationnel, le risque lié aux engagements de fin de carrière, le risque de change structurel et le risque de taux dans le portefeuille bancaire.

La BCE, qui est le superviseur de HSBC Continental Europe, fixe les exigences de fonds propres et reçoit les informations sur l'adéquation en capital et en liquidité.

Gouvernance

Les risques liés aux fonds propres, à la liquidité, au financement et aux taux d'intérêt au sein du portefeuille bancaire et le risque de change du portefeuille hors transaction relèvent de la responsabilité du Comité exécutif de HSBC Continental Europe et sont supervisés par le Conseil d'Administration de HSBC Continental Europe. Les risques liés à la trésorerie sont gérés par le comité ALCO (*Asset, Liability and Capital Management Committee*) de HSBC Continental Europe.

Une synthèse de nos politiques et procédures en vigueur en matière de gestion des risques liés à la trésorerie figure aux pages 156 à 164 du Document d'enregistrement universel 2023.

Pilier 3 – Discipline de marché

Le Pilier 3 du dispositif réglementaire de Bâle concerne la discipline de marché et vise à accroître la transparence de la communication financière des établissements financiers en rendant obligatoire la

publication d'un nombre important d'informations complémentaires sur les risques, leur gestion et la position en fonds propres.

Pour plus de détails, voir les informations publiées par HSBC Continental Europe au titre du Pilier 3, disponibles sur www.hsbc.com/investors.

Capital

Aperçu

La gestion du capital de HSBC Continental Europe vise à maintenir un niveau suffisant de fonds propres en vue de soutenir la stratégie commerciale de la banque, et de respecter ses obligations.

Un résumé des règles et pratiques de HSBC Continental Europe concernant la gestion, l'évaluation et l'allocation du capital réglementaire est présenté dans le Document d'enregistrement universel 2023 page 158.

Exigences réglementaires

Le niveau minimal de fonds propres pour HSBC Continental Europe sur base consolidée au titre de l'exigence Pilier 2 (*Pillar 2 requirement* – « P2R ») a diminué, passant de 3,4 % en 2023 à 3 % en 2024. Conformément à la Directive européenne sur les fonds propres réglementaires (« *Capital Requirements Directive - CRD* »), le P2R est détenu à 56,25 % en CET1 et à 75 % en Tier 1, au minimum.

Le coussin de fonds propres contra-cyclique moyen (« CCyB ») a augmenté, passant de 0,6 % à fin 2023 à 0,9 % à fin juin 2024. Durant le premier semestre 2024, et comme précédemment annoncé par les autorités respectives de ces pays, le coussin contra-cyclique a augmenté de 0,5 % à 1 % en France depuis janvier 2024, de 1 % à 2 % aux Pays-Bas depuis le 31 mai 2024, de zéro à 0,5 % en Belgique depuis le 1^{er} avril 2024, et de 1 % à 1,5 % en Irlande depuis le 7 juin 2024.

À fin juin 2024, HSBC Continental Europe doit respecter, sur une base consolidée, un ratio de fonds propres totaux d'au moins 14,6 %, contre 14,8 % à fin 2023. Cette exigence globale de fonds propres (*Overall Capital Requirement* – « OCR ») comprend le minimum de 8 % de capital prévu à l'article 92.1 du règlement 575/2013, l'exigence de 2,5 % relative au coussin de conservation au titre de l'article 129 de la directive 2013/36, l'exigence de 0,9 % relative au coussin contracyclique mentionné ci-dessus, l'exigence de 0,25 % en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022 relative au coussin lié à la qualité « d'Autre Institution d'Importance Systémique » (*Other - Systemically Important Institution* – « O-SII ») conformément à la décision de l'ACPR et l'exigence de 3 % du Pilier 2 précédemment mentionnée.

Au 30 juin 2024, l'exigence relative aux fonds propres de base de catégorie 1 est de 9,8 %, hors Directive relative au Pilier 2 (*Pillar 2 guidance* – « P2G »).

Evolutions réglementaires

Voir la section Évolutions réglementaires en page 9.

Chiffres clés – Fonds propres, liquidité et financement (non audité)¹

	Au		
	30 juin 2024 m€	31 décembre 2023 m€	30 juin 2023 m€
Fonds propres disponibles			
Fonds propres de base de catégorie 1 (« CET1 »)	9 264	9 373	9 042
Fonds propres de catégorie 1 (« T1 »)	10 701	10 819	10 487
Fonds propres totaux	12 104	12 305	12 030
Actifs pondérés des risques			
Total actifs pondérés	61 274	59 515	58 634
Ratios de fonds propres pleins (%)			
Fonds propres de base de catégorie 1 (« CET1 »)	15,1	15,7	15,4
Fonds propres de catégorie 1 (« T1 »)	17,5	18,2	17,9
Fonds propres totaux	19,8	20,7	20,5
Ratio de levier			
Total d'exposition	251 262	257 480	242 826
Ratio de levier (%)	4,3	4,2	4,3
Ratio de liquidité à court terme (« LCR »)²			
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) (Valeur totale pondérée)	76 475	76 282	66 383
Sorties de trésorerie (valeur totale pondérée)	81 040	78 490	67 001
Entrées de trésorerie (valeur totale pondérée)	31 891	30 152	25 335
Total des sorties nettes de trésorerie (valeur ajustée)	49 148	48 339	41 666
Ratio réglementaire de liquidité court terme (« LCR ») (%)	156	158	159
Ratio de financement à long terme (« NSFR »)			
Total financement stable disponible	84 027	81 311	99 689
Total financement stable requis	61 774	57 468	70 484
Ratio de liquidité à long terme (« NSFR ») (%)	136	141	141

1 Les données comparatives relatives aux fonds propres de catégorie 1 (« CET ») ont été retraitées pour corriger le traitement des dividendes AT1 et s'aligner sur les coussins contracycliques correspondant à la période.

2 Les valeurs et ratios sont divulgués en moyenne adaptées aux exigences liées à la déclaration du CRR.

Composition des fonds propres réglementaires (non audité)¹

	Au	
	30 juin 2024 m€	31 décembre 2023 m€
Fonds propres de base de catégorie 1 (« CET1 ») : instruments et réserves		
Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	6 327	6 327
– primes d'émission	5 264	5 264
Bénéfices non distribués	2 963	2 133
Autres éléments du résultat global accumulés (et autres réserves)	1 455	1 566
Ajustements transitoires découlant d'intérêts minoritaires supplémentaires	79	90
Bénéfices intermédiaires, nets de toute charge et de tout dividende prévisible, ayant fait l'objet d'un contrôle indépendant	350	883
Fonds propres de base de catégorie 1 avant les filtres prudentiels	10 825	10 999
Total des ajustements des Fonds propres de base de catégorie 1 (« CET1 ») découlant de filtres prudentiels	(1 561)	(1 625)
Fonds propres de base de catégorie 1 (« CET1 »)	9 264	9 373
Fonds propres additionnels de catégorie 1 avant les filtres prudentiels	1 437	1 445
Total des ajustements de fonds propres additionnels de catégorie 1 (« AT1 ») découlant de filtres prudentiels	–	–
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (« AT1 »)	1 437	1 445
Fonds propres de Catégorie 1 (T1 = CET1 + AT1)	10 701	10 819
Fonds propres de catégorie 2 avant les filtres prudentiels	1 824	1 906
Total des ajustements des T2 découlant de filtres prudentiels	(420)	(420)
Fonds propres de catégorie 2 (« T2 »)	1 404	1 486
Total Fonds propres (TC = T1 + T2)	12 104	12 305
Total Actifs pondérés des risques	61 274	59 515

1 Les données comparatives relatives aux fonds propres de catégorie 1 (« CET1 ») ont été retraitées pour corriger le traitement des dividendes AT1.

Les fonds propres de base de catégorie 1 (« CET1 ») de HSBC Continental Europe sont demeurés globalement inchangés pendant le 1^{er} semestre 2024. Le bénéfice comptabilisé pour la même période de HSBC Continental Europe à hauteur de 350 millions EUR n'a pas été audité et n'est donc pas inclus dans le CET1.

Risques

Actifs pondérés des risques (par nature) (non audité)

	Actifs pondérés des risques		Exigence de fonds propres	
	Juin 2024 m€	Déc. 2023 m€	Juin 2024 m€	Déc. 2023 m€
Risque de crédit	43 457	44 055	3 548	3 525
Risque de contrepartie	6 451	5 280	517	422
Risque de marché	5 178	3 992	415	320
Risque opérationnel	6 188	6 188	495	495
Total Actifs pondérés des risques	61 274	59 515	4 975	4 762

Facteurs de variation des actifs pondérés des risques par ligne métier (non audité)

	1 ^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024 Actifs pondérés des risques m€	1 ^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 Actifs pondérés des risques m€
Actifs pondérés des risques au 1^{er} janvier	59 515	58 561
Taille de l'actif	(52)	(741)
Qualité des actifs	97	583
Mise à jour de modèles	1 714	—
Changement méthodologique	—	1 116
Mouvement de change	—	(4)
Total des variations des actifs pondérés	1 759	954
Actifs pondérés des risques à la fin de la période de reporting	61 274	59 515
Actifs pondérés des risques par ligne métier		
Activités de marchés et de conservation de titres	13 313	12 033
Banque de financement et d'investissement	13 213	10 587
GBM – Autres activités	735	691
Banque d'entreprises	24 365	23 952
Banque privée et de gestion de patrimoine	5 125	9 847
Corporate Centre	4 523	2 405

Ratio de Levier au 30 juin (non audité)

	Au	
	30 juin 2024 m€	31 déc. 2023 m€
Fonds propres de catégorie 1	10 701	10 819
Exposition au levier	251 262	257 480
Ratio de levier %	4,3	4,2

Gestion des risques liés à la liquidité et au financement

Cadre de gestion des risques liés à la liquidité et au financement

Le risque de liquidité se définit comme le risque que HSBC Continental Europe ne dispose pas des ressources financières suffisantes pour honorer ses obligations lorsqu'elles échoient, ou qu'il ne puisse obtenir ces ressources sans payer un coût excessif. Ce risque résulte de la différence d'échéance des flux de trésorerie ou lorsque le financement des actifs illiquides ne peut être obtenu aux moment et termes requis.

Le Groupe HSBC s'est doté d'un cadre de gestion des risques liés à la liquidité et au financement *Liquidity and funding risk management framework* (« LFRF ») dont l'objectif est de lui permettre de supporter des stress de liquidité. Il est conçu pour être adaptable à des modèles d'activité, des marchés et des cadres réglementaires en évolution

rapide. La gestion de la liquidité et du financement s'inscrit en cohérence avec le cadre défini par le Groupe, intégrant des pratiques et limites fixées par le RMM et approuvées par le Conseil d'Administration.

Notre objectif est de garantir que la direction a la maîtrise de nos risques de liquidité et de financement grâce à une gouvernance solide, en accord avec notre cadre de gestion des risques. Nous gérons les risques de liquidité et de financement au niveau de l'entité opérationnelle, conformément à des politiques, des procédures et des normes de reporting cohérentes à l'échelle mondiale. Cela garantit que nos obligations puissent être remplies en temps voulu dans les juridictions concernées.

Le Groupe HSBC exige des entités opérationnelles qu'elles respectent à tout moment les exigences minimales internes et les exigences réglementaires applicables. Ces exigences sont évaluées au moyen de notre processus interne d'évaluation de l'adéquation de la liquidité (*Internal Liquidity Adequacy Assessment Process* - « ILAAP »), qui garantit que les entités opérationnelles disposent de stratégies, de politiques, de processus et de systèmes robustes pour l'identification, l'évaluation, la gestion et le suivi des risques de liquidité sur un ensemble approprié d'horizons temporels, y compris intrajournaliers. L'ILAAP sert de base à la validation de la tolérance au risque et à la définition de l'appétence au risque. Il permet également d'évaluer la capacité à gérer efficacement les liquidités et le financement. Ces paramètres sont définis et gérés au niveau local, et font par ailleurs l'objet d'un examen et d'une remise en question robustes à l'échelle mondiale afin de garantir la cohérence de l'approche et de l'application des politiques et des contrôles du Groupe HSBC.

Les ratios « LCR » (*Liquidity coverage ratio*), « ILM », (*Internal liquidity metric*) et « NSFR » (*Net stable funding ratio*) sont des éléments clés du dispositif de gestion des risques de liquidité et de financement « LFRF » de la banque.

Risques de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire

Sensibilité de la marge nette d'intérêt des activités bancaires

La sensibilité de la marge nette d'intérêt (« MNI ») des activités bancaires analyse la sensibilité de la marge nette d'intérêt de nos activités bancaires aux chocs de taux d'intérêt. Cet indicateur, qui a été introduit dans le Document d'enregistrement universel 2023, comprend la sensibilité provenant des actifs du portefeuille de négociation financés par les passifs du portefeuille bancaire, ainsi que les effets de change des swaps de change vanille visant à optimiser la gestion de la trésorerie dans l'ensemble du Groupe. La sensibilité de la MNI des activités bancaires est donc une mesure plus complète que la sensibilité de la marge nette d'intérêt publiée précédemment et est alignée sur la présentation de la MNI des activités bancaires en tant que mesure alternative des performances qui est directement affectée par les variations des taux d'intérêt.

Une hausse immédiate des taux d'intérêt de 100 points de base (pb) augmenterait la MNI projetée pour les 12 mois à venir jusqu'au 30 juin 2025 de 134 millions EUR et la MNI des activités bancaires de 117 millions EUR. Une baisse immédiate des taux d'intérêt de 100 pb entraînerait une diminution de la MNI projetée pour la période de 12 mois à venir jusqu'au 30 juin 2025 de 130 millions EUR et de la MNI des activités bancaires de 112 millions EUR.

La sensibilité de la MNI des activités bancaires sur 12 mois au 30 juin 2024 a diminué de 46 millions EUR dans le cas d'un choc parallèle de plus 100 pb et a augmenté de 48 millions EUR dans le cas d'un choc parallèle de moins 100 pb, par rapport au 31 décembre 2023.

Les sensibilités ci-dessus représentent une simulation hypothétique du revenu de base, dans l'hypothèse d'un bilan statique (en particulier, pas de migration supposée du compte courant vers les dépôts à terme) et d'absence d'action de gestion de la part du département Trésorerie. Cette simulation intègre également l'effet de l'évolution des taux d'intérêt, des hypothèses de tarification des produits à taux géré, du remboursement anticipé des crédits hypothécaires et de la stabilité des dépôts. Les calculs de sensibilité excluent les provisions pour retraites, les assurances et les intérêts dans les sociétés mises en équivalence.

L'analyse de sensibilité réalisée dans le cas d'un choc négatif n'inclut pas les seuils des taux du marché, ni les seuils de certains actifs et passifs *wholesale*. Toutefois, des seuils ont été maintenus pour les dépôts et les prêts sur la clientèle lorsque cela est contractuel ou lorsque des taux négatifs ne s'appliquent pas.

Lorsque les taux du marché et les taux directeurs évoluent, la mesure dans laquelle ces changements sont répercutés sur les clients varie en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment le niveau absolu des taux du marché, les cadres réglementaires et contractuels, et la dynamique de la concurrence. Pour faciliter la comparaison entre les marchés, nous avons simplifié la base de préparation de nos informations et nous nous sommes appuyés sur une hypothèse de répercussion de 50 % pour les principales entités sur certains dépôts portant intérêts. Nos hypothèses de répercussion sur les actifs sont largement conformes à nos accords contractuels ou aux pratiques établies sur le marché, qui prévoient généralement la répercussion d'une part importante des variations de taux d'intérêt.

Risques de marché

Risques de marché au premier semestre 2024

L'inflation et la politique monétaire en réponse à celle-ci ont été les principaux moteurs des mouvements et de la volatilité des marchés au cours du premier semestre 2024. La correction des taux durant les derniers mois de 2023 a été compensée dans les premiers jours de 2024. L'inflation persistante a conduit le marché à réviser le nombre de baisses de taux anticipées et le niveau du taux terminal à la fin de l'année. Par conséquent, les taux d'intérêt ont augmenté au cours des six premiers mois, avec un taux de référence de l'euro à 10 ans proche de 2,8 % contre 2,5 % à la fin de l'année. Le contexte politique en Europe - et en particulier en France - à la suite des élections européennes de juin a déclenché un regain de volatilité avec une fuite vers la qualité, notamment vers les obligations allemandes. Les *spreads* de crédit se sont élargis de 30 points de base pour la France, tandis que les *spreads* des pays périphériques ont terminé le semestre pratiquement inchangés après de bonnes performances au cours des premiers mois du semestre. Le *spread* Allemagne/France à 10 ans a atteint des niveaux observés pour la dernière fois en 2012. Dans ce contexte, les marchés d'actions sont restés résilients. Les indices européens et américains ont battu des records au premier semestre. Les tensions politiques en France ont stoppé cette dynamique en juin en Europe. Le CAC 40 demeure stable sur le semestre.

Value at Risk (« VaR »)

Portefeuille de trading

Value at Risk du portefeuille de trading

La VaR de Trading vient principalement des Activités de marchés et de conservation de titres (« MSS »). La Value at Risk totale a été globalement conforme au contrôle strict des objectifs d'utilisation des actifs pondérés des risques.

VaR totale du portefeuille de trading de HSBC Continental Europe par type de risque

	Change m€	Taux d'intérêt m€	Actions m€	Spread de crédit m€	Matière première m€	Diversification du portefeuille m€	Total m€
Au 30 juin 2024	0,74	4,77	2,08	1,15	0,07	(2,07)	6,74
Moyenne	0,69	6,30	2,48	1,18	0,05	(3,04)	7,61
Maximum	1,11	11,11	4,16	1,86	0,14	(4,41)	12,94
Au 31 décembre 2023	0,84	4,61	1,88	0,60	0,04	(2,71)	5,26
Moyenne	0,98	5,98	2,16	1,14	0,07	(3,34)	6,92
Maximum	1,92	9,56	3,87	2,07	0,25	(6,58)	11,79

Portefeuille bancaire

Value at Risk du portefeuille bancaire

La VaR du portefeuille bancaire provient essentiellement du portefeuille de coussin de liquidité, composé d'actifs de grande qualité et très liquides.

VaR totale du portefeuille bancaire de HSBC Continental Europe par type de risque

	Change m€	Taux d'intérêt m€	Actions m€	Spread de crédit m€	Diversification du portefeuille m€	Total m€
Au 30 juin 2024	0,02	11,68	0,39	12,24	(4,41)	19,92
Moyenne	0,02	11,06	0,23	12,26	(6,02)	17,55
Maximum	0,17	14,70	0,50	14,07	(9,15)	20,55
Au 31 décembre 2023	0,02	12,19	0,03	10,48	(6,46)	16,25
Moyenne	0,01	9,50	0,03	9,83	(5,14)	14,22
Maximum	0,05	13,58	0,10	14,93	(8,07)	18,03

Etats financiers semestriels consolidés résumés

Contents

41	Compte de résultat consolidé
42	Etat consolidé du résultat global
43	Bilan consolidé
44	Tableau de variation des capitaux propres consolidés
47	Tableau des flux de trésorerie consolidés

Notes annexes aux comptes consolidés résumés

Contents

48	1	Base d'établissement et principes comptables
50	2	Dividendes
51	3	Commissions nettes
51	4	Juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur
57	5	Juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur
57	6	Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles
58	7	Provisions pour risques et charges
58	8	Passifs éventuels, engagements de financement et garanties
59	9	Procédures judiciaires et affaires réglementaires relatives aux entités de l'ensemble du Groupe HSBC
60	10	Actifs détenus en vue de la vente, passifs de groupes destinés à être cédés et activités abandonnées
61	11	Transactions avec des parties liées
61	12	Changements intervenus dans le périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2024
61	13	Événements postérieurs à la date de clôture

Compte de résultat consolidé

	Semestre se terminant au	
	30 juin 2024	30 juin 2023 ¹
	m€	m€
	<i>Notes</i>	
Activités poursuivies		
Marge nette d'intérêt	941	1 173
– intérêts et produits assimilés	4 388	3 260
– intérêts et charges assimilées	(3 447)	(2 087)
Commissions nettes	594	585
– commissions (produits)	869	875
– commissions (charges)	(275)	(290)
Résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés à la juste valeur	114	61
Résultat net des actifs et des passifs des entreprises d'assurance, y compris les produits dérivés associés, évalués à la juste valeur par le compte de résultat	384	670
Variation de juste valeur de la dette à long terme et des dérivés associés	3	—
Variation de juste valeur des actifs financiers mesuré à la juste valeur par le compte de résultat	17	12
Résultat net de cession des investissements financiers	(3)	(5)
Produits/(charges) financiers des contrats d'assurance	(467)	(683)
Résultat du service d'assurance	62	63
– Produits du service d'assurance	120	124
– Charges du service d'assurance	(58)	(61)
Gains/(pertes) comptabilisés sur les actifs détenus en vue de la vente	(11)	(3)
Autres produits d'exploitation	38	12
Total du produit net bancaire	1 672	1 885
Produit net bancaire avant variation des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	1 672	1 885
Variations des provisions pour dépréciation pour pertes attendues et autres pertes enregistrées au titre du risque de crédit	(18)	(16)
Produit net bancaire	1 654	1 869
– frais de personnel	(519)	(472)
– frais généraux et administratifs	(599)	(662)
– dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et du droit d'utilisation	(19)	17
– dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et dépréciation des écarts d'acquisition	(15)	(9)
Total des charges d'exploitation	(1 152)	(1 126)
Résultat d'exploitation	502	743
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	—	—
Résultat avant impôt	502	743
Impôt sur les bénéfices	(132)	(187)
Résultat après impôt au titre des activités poursuivies	370	556
Résultat après impôt au titre des activités abandonnées	—	1 388
Résultat net	370	1 944
Attribuable à :		
– résultat net part du Groupe	350	1 933
– part des intérêts minoritaires au titre des activités poursuivies	20	11
– part des intérêts minoritaires au titre des activités abandonnées	—	—

¹ Conformément à la norme IFRS 5, les données comparatives ont été retraitées pour refléter les activités abandonnées liées à la vente des activités de banque de détail en France.

Etat consolidé du résultat global

	Semestre se terminant au	
	30 juin 2024 m€	30 juin 2023 ¹ m€
Résultat net des activités poursuivies	370	556
Autres éléments du résultat global		
Éléments pouvant être reclassés par la suite dans le compte de résultat sous certaines conditions :		
Instruments de dette évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global :	10	112
– profits/(pertes) de juste valeur	13	159
– plus/(moins) values de cession transférées dans le compte de résultat	2	—
– pertes de valeur comptabilisées en compte de résultat	—	(5)
– impôts	(5)	(42)
Couvertures de flux de trésorerie :	(122)	(25)
– profits/(pertes) de juste valeur	(164)	(35)
– profit/(pertes) reclassés dans le compte de résultat	—	2
– impôts	42	8
Produits/(charges) financiers des contrats d'assurance	15	(94)
– avant impôts	20	(127)
– impôts	(5)	33
Différence de change nette d'impôt	3	8
Éléments ne pouvant pas être reclassés par la suite dans le compte de résultat :		
Gains/(pertes) actuariels sur régime de retraite à prestations définies :	8	(16)
– avant impôts	11	(23)
– impôts	(3)	7
Variation de la juste valeur liée aux variations du risque de crédit propre des passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur :	(18)	(58)
– avant impôts	(25)	(78)
– impôts	7	20
Actions évaluées à la juste valeur par les autres éléments du résultat global :	(1)	(1)
– profits/(pertes) de juste valeur	(1)	(1)
– impôts	—	—
Total des autres éléments du résultat global, nets d'impôt	(105)	(74)
Total du résultat global au titre des activités poursuivies	265	482
Total du résultat global au titre des activités abandonnées	—	1 391
Total des produits et charges :		
– résultat net part du Groupe	245	1 861
– part des intérêts minoritaires au titre des activités poursuivies	20	12
– part des intérêts minoritaires au titre des activités abandonnées	—	—
Total du résultat global	265	1 873

¹ Conformément à la norme IFRS 5, les données comparatives ont été retraitées pour refléter les activités abandonnées liées à la vente des activités de banque de détail en France.

Bilan consolidé

	Notes	Au	
		30 juin 2024 m€	31 décembre 2023 m€
Actifs			
Caisse, banques centrales et CCP		59 076	56 894
Comptes d'encaissement		207	273
Portefeuille de transaction		23 322	17 249
Actifs financiers désignés comme ou obligatoirement évalués à la juste valeur par le compte de résultat		14 787	13 590
Instruments dérivés		41 874	45 522
Prêts et créances sur les établissements de crédit ¹		5 902	5 816
Prêts et créances sur la clientèle ¹		52 628	50 127
Opérations de prise en pension – hors-trading		28 296	24 490
Investissements financiers		25 624	22 608
Actifs détenus en vue de la vente	10	14	23 211
Comptes de régularisation et autres actifs		26 611	21 453
Impôt courant		605	599
Participations dans les entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint		—	—
Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	6	199	188
Actifs d'impôt différé		936	957
Total de l'actif		280 081	282 977
Passifs			
Dettes envers les établissements de crédit ²		10 618	10 261
Comptes créditeurs de la clientèle ²		100 708	93 890
Opérations de mise en pension – hors-trading		16 512	11 153
Comptes de décaissement		328	320
Portefeuille de transaction		23 721	19 877
Passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur		9 354	9 696
Instruments dérivés		39 127	43 630
Dettes représentées par un titre		16 217	12 909
Comptes de régularisation et autres passifs		27 253	21 469
Passifs d'un groupe destiné à être cédé détenus en vue de la vente	10	61	23 817
Impôt courant		251	211
Passifs des contrats d'assurance		21 183	21 035
Provisions	7	186	245
Passifs d'impôt différé		3	5
Dettes subordonnées		1 851	1 951
Total des dettes		267 373	270 469
Capitaux propres			
Capital social appelé		1 062	1 062
Primes d'émission		5 264	5 264
Autres fonds propres	2	1 433	1 433
Autres réserves		1 385	1 480
Report à nouveau et résultat de la période		3 384	3 103
Total des capitaux propres – part du Groupe		12 528	12 342
Part des intérêts minoritaires		180	166
Total des capitaux propres		12 708	12 508
Total des dettes et des capitaux propres		280 081	282 977

1 Les prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle incluent les pertes de crédit attendues prévues par IFRS 9. Une analyse plus détaillée des pertes de crédit attendues est présentée dans le tableau « Synthèse des instruments financiers auxquels les provisions pour pertes de crédit attendues s'appliquent selon la norme IFRS 9 » sous la section « Risque de crédit ».

2 Suite à une erreur de classification, les données comparatives au 31 décembre 2023 ont été retraitées pour un montant de 1,4 milliard EUR du poste Comptes créditeurs de la clientèle à Dettes envers les établissements de crédit.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Autres réserves											Total des capitaux propres
	Capital social appelé et primes d'émission	Autres fonds propres	Report à nouveau et résultat de l'exercice	Actifs financiers évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	Couverture de flux de trésorerie	Ecart de conversion	Réserve de fusion et autres réserves	Réserve de financement d'assurance	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires		
	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€
Au 1^{er} janvier 2024	6 326	1 433	3 103	(763)	(63)	(6)	1 603	709	12 342	166	12 508	
Résultat net	—	—	350	—	—	—	—	—	350	20	370	
Autres éléments du résultat global	—	—	(10)	8	(122)	4	—	15	(105)	—	(105)	
– instruments de dette évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	—	—	—	10	—	—	—	—	10	—	10	
– instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	—	—	—	(1)	—	—	—	—	(1)	—	(1)	
– couvertures de flux de trésorerie	—	—	—	—	(122)	—	—	—	(122)	—	(122)	
– réévaluation des gains (pertes) actuariels sur régime de retraite à prestations définies	—	—	8	—	—	—	—	—	8	—	8	
– variation du risque de crédit propre des passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	—	—	(18)	—	—	—	—	—	(18)	—	(18)	
– produits/(charges) financiers d'assurance comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	—	—	15	15	—	15	
– écart de change	—	—	—	(1)	—	4	—	—	3	—	3	
Total du résultat global pour la période	—	—	340	8	(122)	4	—	15	245	20	265	
Fonds propres additionnels émis sur la période	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Dividendes versés aux actionnaires ¹	—	—	(53)	—	—	—	—	—	(53)	(6)	(59)	
Autres mouvements	—	—	(6)	(4)	—	—	4	—	(6)	—	(6)	
Total autres	—	—	(59)	(4)	—	—	4	—	(59)	(6)	(65)	
Au 30 juin 2024	6 326	1 433	3 384	(759)	(185)	(2)	1 607	724	12 528	180	12 708	

¹ Le montant des dividendes correspond au coupon versé au titre des autres instruments de capitaux propres de catégorie 1 pour 53 millions EUR.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés (suite)¹

	Autres réserves										
	Capital social appelé et primes d'émission	Autres fonds propres	Report à nouveau et résultat de l'exercice	Actifs financiers évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	Couverture de flux de trésorerie	Écarts de conversion	Réserve de fusion et autres réserves	Réserve de financement d'assurance	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€
Au 1 ^{er} janvier 2023	6 326	1 433	2 338	(1 136)	(231)	(13)	1 592	1 049	11 358	146	11 504
Résultat net des activités poursuivies	—	—	545	—	—	—	—	—	545	11	556
Autres éléments du résultat global	—	—	(74)	110	(25)	8	—	(94)	(75)	1	(74)
– instruments de dette évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	—	—	—	111	—	—	—	—	111	1	112
– instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	—	—	—	(1)	—	—	—	—	(1)	—	(1)
– couvertures de flux de trésorerie	—	—	—	—	(25)	—	—	—	(25)	—	(25)
– réévaluation des gains (pertes) actuariels sur régime de retraite à prestations définies	—	—	(16)	—	—	—	—	—	(16)	—	(16)
– variation du risque de crédit propre des passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	—	—	(58)	—	—	—	—	—	(58)	—	(58)
– produits / (charges) financiers d'assurance comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	—	—	(94)	(94)	—	(94)
– écart de change	—	—	—	—	—	8	—	—	8	—	8
Total du résultat global des activités poursuivies	—	—	471	110	(25)	8	—	(94)	470	12	482
Total du résultat global des activités abandonnées	—	—	1 391	—	—	—	—	—	1 391	—	1 391
Fonds propres additionnels émis sur la période	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dividendes versés aux actionnaires ²	—	—	(48)	—	—	—	—	—	(48)	(4)	(52)
Autres mouvements ³	—	—	(12)	—	—	—	12	—	—	—	—
Total autres	—	—	(60)	—	—	—	12	—	(48)	(4)	(52)
Au 30 juin 2023	6 326	1 433	4 140	(1 026)	(256)	(5)	1 604	955	13 171	154	13 325

1 Conformément à la norme IFRS 5, les données comparatives ont été retraitées pour refléter les activités abandonnées liées à la vente des activités de banque de détail en France.

2 Le montant des dividendes correspond au coupon versé au titre des autres instruments de capitaux propres de catégorie 1 pour 48 millions EUR.

3 Les autres mouvements comprennent l'affectation du bénéfice à la réserve légale obligatoire de 11 millions EUR.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés (suite)¹

	Autres réserves										
	Capital social appelé et primes d'émission	Autres fonds propres	Report à nouveau et résultat de l'exercice	Actifs financiers évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	Couverture de flux de trésorerie	Ecarts de conversion	Réserve de fusion et autres réserves	Réserve de financement d'assurance	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€
Au 1 ^{er} juillet 2023	6 326	1 433	4 140	(1 026)	(256)	(5)	1 604	955	13 171	154	13 325
Résultat net des activités poursuivies	—	—	518	—	—	—	—	—	518	14	532
Autres éléments du résultat global	—	—	(13)	266	193	(1)	—	(246)	199	2	201
- instruments de dette évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	—	—	—	267	—	—	—	—	267	2	269
- instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	—	—	—	(1)	—	—	—	—	(1)	—	(1)
- couvertures de flux de trésorerie	—	—	—	—	193	—	—	—	193	—	193
- réévaluation des gains (pertes) actuariels sur régime de retraite à prestations définies	—	—	(4)	—	—	—	—	—	(4)	—	(4)
- variation du risque de crédit propre des passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	—	—	(9)	—	—	—	—	—	(9)	—	(9)
- produits/(charges) financiers d'assurance comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	—	—	(246)	(246)	—	(246)
- écart de change	—	—	—	—	—	(1)	—	—	(1)	—	(1)
Total du résultat global des activités poursuivies	—	—	505	266	193	(1)	—	(246)	717	16	733
Total du résultat global des activités abandonnées	—	—	(1 565)	—	—	—	—	—	(1 565)	—	(1 565)
Fonds propres additionnels émis sur la période	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dividendes versés aux actionnaires ²	—	—	(30)	—	—	—	—	—	(30)	(4)	(34)
Autres mouvements ³	—	—	53	(3)	—	—	(1)	—	49	—	49
Total autres	—	—	23	(3)	—	—	(1)	—	19	(4)	15
Au 31 décembre 2023	6 326	1 433	3 103	(763)	(63)	(6)	1 603	709	12 342	166	12 508

1 Conformément à la norme IFRS 5, les données comparatives ont été retraitées pour refléter les activités abandonnées liées à la vente des activités de banque de détail en France.

2 Le montant des dividendes correspond au coupon versé au titre des autres instruments de capitaux propres de catégorie 1 pour 30 millions EUR.

3 Les autres mouvements comprennent un apport en capital de 51 millions EUR relatif à l'acquisition de HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A. le 2 novembre 2023.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

	Semestre se terminant au	
	30 juin 2024 m€	30 juin 2023 ¹ m€
Activités poursuivies		
Résultat avant impôt	502	743
Retraitement des éléments non monétaires :		
– amortissements, dépréciations et provisions des immobilisations corporelles, incorporelles et du droit d'utilisation	34	(8)
– flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement	10	6
– part des résultats des sociétés mises en équivalence et sous contrôle conjoint	–	–
– pertes attendues sur portefeuille de crédit et dépréciations pour risque de crédit	11	16
– provisions (y compris provision pour retraites)	(3)	4
– paiement à base d'actions	10	7
– autres éléments non monétaires inclus dans le résultat avant impôts	(33)	(11)
– élimination des écarts de conversion	(78)	58
– variation des actifs d'exploitation	(17 192)	(4 164)
– variation des passifs d'exploitation	21 075	5 661
– impôts payés	(109)	–
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation	4 227	2 312
Acquisition d'investissements financiers	(5 213)	(3 123)
Cession et arrivée à échéance d'investissements financiers	1 817	2 716
Flux nets de trésorerie sur acquisition/cession d'actifs corporels	(4)	(5)
Flux nets de trésorerie sur acquisition/cession d'actifs incorporels	(25)	(16)
Flux nets de trésorerie sur cession/acquisition de filiales, entités mises en équivalence et opérations conjointes ²	(9 925)	–
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement	(13 350)	(428)
Émissions d'actions et autres instruments de capitaux propres	–	–
Passifs subordonnés remboursés	(100)	(10)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(53)	(48)
Dividendes versés aux intérêts minoritaires	(6)	(4)
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financements	(159)	(62)
Flux nets de trésorerie au titre des activités abandonnées	–	1
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(9 282)	1 823
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	95 623	88 749
Effet de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(68)	(20)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	86 273	90 552

1 Conformément à la norme IFRS 5, les données comparatives ont été retraitées pour refléter les activités abandonnées liées à la vente des activités de banque de détail en France.

2 Représente la cession des activités de banque de détail en France le 1^{er} janvier 2024.

Notes annexes aux comptes consolidés résumés

1 Base d'établissement et principes comptables

HSBC Continental Europe est une société domiciliée en France. Les états financiers consolidés résumés de HSBC Continental Europe pour le semestre clos au 30 juin 2024 se composent des états financiers de HSBC Continental Europe et de ses filiales, ainsi que des participations dans des entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint.

Les états financiers consolidés de HSBC Continental Europe de l'exercice clos au 31 décembre 2023 sont disponibles sur demande auprès du siège de HSBC Continental Europe, 38, avenue Kléber – 75116 Paris ou sur le site Internet www.hsbc.fr.

Les présents états financiers semestriels consolidés résumés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 juillet 2024.

(a) Conformité avec les normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards – IFRS)

Les états financiers semestriels consolidés de HSBC Continental Europe ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») et adoptée par l'Union européenne (« UE »). Ils ne comprennent pas l'ensemble des informations publiées dans les états financiers annuels et peuvent être consultés conjointement au Document d'enregistrement universel 2023 de HSBC Continental Europe.

Au 30 juin 2024, toutes les normes applicables aux états financiers consolidés de la période clôturée à cette date ont été adoptées par l'UE et il n'existe aucune différence concernant HSBC Continental Europe entre les normes comptables IFRS adoptées par l'UE et les normes IFRS publiées par l'IASB.

Normes appliquées durant le premier semestre clos au 30 juin 2024

Aucune autre nouvelle norme ou modification de norme n'a eu d'incidence sur ces états financiers intermédiaires consolidés résumés.

(b) Utilisation d'estimations et de jugements

La Direction estime que les estimations et jugements critiques de l'entité sont ceux qui concernent la dépréciation des actifs financiers au coût amorti ou évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global, la valorisation des instruments financiers, les actifs d'impôt différé, les provisions pour risques et charges et actifs non courants détenus en vue de la vente. Il n'y a eu aucun changement majeur au cours de la période considérée dans les estimations et jugements critiques émis en 2023, qui sont indiqués aux pages 198 à 210 du Document d'enregistrement universel 2023.

(c) Composition de HSBC Continental Europe

La cession des activités de banque de détail en France a été finalisée au premier semestre 2024.

Il n'y a pas eu d'autres changements significatifs dans la composition de HSBC Continental Europe lors du premier semestre 2024. Pour plus de détails sur les cessions d'activités prévues, voir la Note 12 « Changements intervenus dans le périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2024 » et la Note 10 « Actifs détenus en vue de la vente, passifs de groupes destinés à être cédés et activités abandonnées ».

(d) Évolution des principes comptables

Amendements aux normes IFRS 9 « Instruments financiers » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir »

En mai 2024, l'IASB a publié des amendements aux normes IFRS 9 « Instruments financiers » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir », qui entrent en vigueur pour les rapports annuels à compter du 1^{er} janvier 2026. Outre des indications sur le moment où certains passifs financiers peuvent être considérés comme réglés par l'utilisation d'un système de paiement électronique, les amendements apportent également des précisions sur la classification des actifs financiers contenant des clauses contractuelles qui modifient le calendrier ou le montant des flux de trésorerie contractuels, y compris ceux qui découlent d'éventualités liées à l'ESG, et des actifs financiers présentant certaines caractéristiques de non-recours. Le Groupe HSBC a entrepris une évaluation de l'impact potentiel de ces amendements.

IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers »

En avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers », applicable aux rapports annuels à compter du 1^{er} janvier 2027. Cette nouvelle norme comptable vise à fournir aux utilisateurs des états financiers des informations plus transparentes et comparables sur la performance financière d'une entreprise. Elle remplacera l'IAS 1 « Présentation des états financiers », mais reprendra telles quelles de nombreuses exigences de cette norme comptable. Elle comporte également trois nouvelles exigences relatives à la structure du compte de résultat, aux mesures de la performance définies par la Direction et à l'agrégation et la désagrégation des informations financières.

Même si la norme IFRS 18 ne modifiera pas les critères de comptabilisation ou les bases d'évaluation, elle pourrait avoir un impact significatif sur la présentation des informations dans les états financiers, en particulier le compte de résultat. Le Groupe HSBC évalue actuellement les impacts éventuels ainsi que la disponibilité des données avant d'élaborer un plan de mise en œuvre plus détaillé.

(e) Principe de continuité d'exploitation

Les états financiers ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation, la Direction considérant que HSBC Continental Europe dispose des ressources nécessaires aux besoins de l'activité dans un avenir prévisible. Ce principe de continuité d'exploitation s'appuie sur un large éventail d'informations ayant trait aux conditions économiques actuelles et futures, incluant les projections de rentabilité, de flux de trésorerie et de ressources en capital.

Ces considérations incluent des scénarios de crise, ainsi que la prise en compte des impacts potentiels d'autres risques majeurs et émergents, et leur impact sur la rentabilité, les capitaux et la liquidité.

(f) Principes comptables

Les principes comptables appliqués par HSBC Continental Europe pour l'établissement de ses états financiers consolidés intermédiaires résumés sont conformes à ceux décrits en Note 1 des états financiers du Document d'enregistrement universel 2023, tout comme les méthodes de calcul.

(g) Événements significatifs de la période

Cessions d'activités

Pour plus de détails sur les cessions d'activités, veuillez vous référer à la Note 10 « Actifs détenus en vue de la vente, passifs des groupes destinés à être cédés et activités abandonnées ».

Cession des activités de banque de détail en France

Le 1^{er} janvier 2024, HSBC Continental Europe a finalisé la vente de ses activités de banque de détail en France à CCF, filiale de Promontoria MMB SAS (« My Money Group »). La vente comprenait également la participation de 100 % de HSBC Continental Europe dans HSBC SFH (France) et sa participation de 3 % dans Crédit Logement.

À l'issue de la vente et conformément aux termes de la vente, HSBC Continental Europe a reçu une participation aux bénéfices de 0,1 milliard EUR dans la société holding ultime de My Money Group. Les impacts associés à la comptabilisation initiale de cette participation à la juste valeur ont été comptabilisés dans le résultat de cession avant impôt en 2023, lors du reclassement du groupe destiné à être cédé.

Conformément aux termes de la vente, HSBC Continental Europe a conservé un portefeuille évalué à 7,1 milliards EUR au moment de la vente, composé de prêts immobiliers et de certains autres prêts, pour lesquels elle peut envisager des opportunités de mise en vente à un moment opportun, et de la marque CCF, qu'elle a concédée sous licence à l'acheteur dans le cadre d'un accord de licence à long terme. Par ailleurs, les filiales de HSBC Continental Europe, HSBC Assurances Vie (France) et HSBC Global Asset Management (France), ont conclu des accords de distribution avec l'acquéreur.

Les soldes des prêts à la clientèle et l'impact sur le compte de résultat du portefeuille de prêts conservés, ainsi que la participation aux bénéfices et l'accord de licence de la marque CCF, ont été reclassés de *Wealth and Personal Banking* à *Corporate Centre*, avec effet au 1^{er} janvier 2024.

Cession planifiée des activités d'administration de hedge funds au sein de HSBC Continental Europe

Le 21 novembre 2023, HSBC a conclu un accord exclusif avec BNP Paribas Securities Services pour transférer l'ensemble des activités d'administration de hedge funds de HSBC aux entités de BNP Paribas sur plusieurs marchés, dont Hong Kong, Singapour, l'Irlande et le Luxembourg. Le transfert de services sera proposé à 25 clients dans le monde et impliquera l'intégration de certains collaborateurs au sein des équipes d'experts de BNP Paribas. L'opération devrait être finalisée d'ici fin 2024, après la finalisation des migrations clients.

Au 31 décembre 2023, le groupe destiné à être cédé incluait 0,1 milliard EUR de comptes clients, ce qui satisfaisait aux critères pour être classé comme détenu en vue de la vente.

Cession planifiée des activités de tenue de compte en épargne salariale

Le 14 mai 2024, HSBC Continental Europe a conclu un protocole d'accord avec Natixis Interépargne, filiale du Groupe BPCE, relatif aux services de tenue et de conservation des comptes en épargne salariale en France.

La transaction potentielle comprend :

- la cession par HSBC Continental Europe, à Natixis Interépargne, de sa filiale HSBC Epargne Entreprise ;
- la conclusion d'un contrat de commercialisation de dispositifs d'épargne salariale et retraite et de services entre HSBC Global Asset Management (France) et Natixis Interépargne ;
- le transfert volontaire du personnel dédié à la tenue et à la conservation des comptes en épargne salariale vers le nouveau teneur de compte, Natixis Interépargne.

HSBC Global Asset Management (France), filiale de HSBC Continental Europe, conserverait la conception et la distribution de son offre d'épargne salariale et de retraite, ainsi que la relation commerciale avec les clients, et s'appuierait sur Natixis Interépargne pour en assurer la tenue de compte.

Le protocole d'accord constate l'état actuel des négociations entre les parties et est soumis aux processus d'information et de consultation de HSBC Continental Europe, de HSBC Global Asset Management (France) et de l'acquéreur auprès de leurs comités sociaux et économiques respectifs. Si, à l'issue de ces processus, les parties décidaient de mettre en œuvre la transaction potentielle, elles concluraient les accords nécessaires.

La transaction potentielle devrait être finalisée d'ici à la fin de l'année 2024.

Émissions et remboursements

En janvier 2024, HSBC Continental Europe a remboursé un prêt Tier 2 à la première date de remboursement optionnel, cinq ans avant l'échéance pour un montant de 400 millions EUR et a émis un nouveau prêt Tier 2 au profit de HSBC Bank plc avec une échéance de onze ans pour un montant notionnel de 400 millions EUR.

En mars 2024, HSBC Continental Europe a remboursé un prêt Tier 2 à la quatrième date de remboursement optionnel, près de quatre ans avant l'échéance, pour un montant de 300 millions EUR et a émis un nouveau prêt Tier 2 au profit de HSBC Bank plc avec une échéance de onze ans pour un montant notionnel de 300 millions EUR.

En mars 2024, HSBC Continental Europe a émis des obligations senior non privilégiées avec une échéance de sept ans pour un montant notionnel de 500 millions EUR.

En mai 2024, HSBC Continental Europe a remboursé une dette senior privilégiée de 1 milliard EUR émise en mai 2019.

En juin 2024, HSBC Continental Europe a remboursé un prêt Tier 2 à la première date de remboursement optionnel, cinq ans avant l'échéance, pour un montant de 100 millions EUR.

En juin 2024, HSBC Continental Europe a émis des obligations senior non privilégiées avec une échéance de sept ans pour un montant notionnel de 800 millions EUR.

Financement par le biais d'opérations de refinancement ciblées à long terme (« TLTRO »)

En mars 2024, HSBC Continental Europe a remboursé la dernière tranche de 1,1 milliard EUR au titre des opérations de refinancement ciblées à long terme (« TLTRO »).

(h) Présentation de l'information

Les informations relatives aux résultats par ligne métier (« IFRS 8 ») sont publiées dans le rapport de gestion aux pages 10 à 16. Les informations concernant la nature et l'étendue des risques liés aux instruments financiers sont dans la partie « Risques » aux pages 29 à 35. Ces éléments font partie intégrante de ces états financiers semestriels consolidés résumés.

2 Dividendes

Il n'y a pas eu de distribution d'acompte sur dividendes au titre de l'exercice 2024 au cours du premier semestre 2024.

L'Assemblée Générale Mixte du 25 mars 2024 a approuvé la proposition du Conseil d'Administration du 20 février 2024 de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2023.

Dividende et bénéfice par action

	Semestre se terminant au					
	30 juin 2024			30 juin 2023 ¹		
	Résultat m€	Nombre d'actions (millions)	Par action €	Résultat m€	Nombre d'actions (millions)	Par action €
Bénéfice de base par action	350	212	1,65	1 933	212	9,10
Bénéfice par action après dilution	350	212	1,65	1 933	212	9,10
– Bénéfice de base/après dilution par action au titre des activités poursuivies	350	212	1,65	545	212	2,57
– Bénéfice de base/après dilution par action au titre des activités abandonnées	–	212	–	1 388	212	6,53
Dividende par action ²			–			–

¹ Conformément à la norme IFRS 5, les données comparatives ont été retraitées pour refléter les activités abandonnées liées à la vente des activités de banque de détail en France.

² Les coupons payés sur les autres instruments de fonds propres ne sont pas inclus dans le calcul du dividende par action.

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère de 350 millions EUR par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, à l'exclusion des actions détenues par la Société, soit 212 466 555 actions (au 30 juin 2023, le résultat semestriel était de 1 933 millions EUR et le nombre moyen pondéré d'actions de 212 466 555).

Le bénéfice par action après dilution est calculé en divisant le résultat, sans ajustement au titre de l'effet dilutif des actions ordinaires potentielles (y compris des options de souscription d'actions en circulation non encore exercées), par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation à l'exclusion des actions détenues par la Société, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises en cas de conversion de la totalité des actions ordinaires potentielles à effet dilutif, soit 212 466 555 actions (au 30 juin 2023, 212 466 555 actions).

Au 30 juin 2024, aucune action ordinaire potentielle à effet dilutif n'a été émise.

Autres fonds propres

Total des coupons sur instruments classés en Autres fonds propres

	Première date de remboursement	Semestre se terminant au	
		30 juin 2024 m€	30 juin 2023 m€
Instruments de fonds propres subordonnés perpétuels			
– 200 millions EUR émis à un taux de 5,73 %	mai 2022	6	6
– 300 millions EUR émis à un taux de 6,45 % ¹	mars 2023	10	6
– 250 millions EUR émis à un taux de 3,46 %	décembre 2024	4	4
– 250 millions EUR émis à un taux Euribor 3 mois + 4,06 %	mars 2027	10	9
– 235 millions EUR émis à un taux Swap Euro à 5 ans + 5,55 %	janvier 2022	13	13
– 200 millions EUR émis à un taux de 5,039 %	janvier 2025	10	10
Total		53	48

¹ Le 28 mars 2023, le taux d'intérêt d'emprunt subordonné perpétuel de 300 millions EUR émis le 28 mars 2018 à 4,00 % a été révisé à 6,45 %. L'instrument est remboursable à n'importe quelle date après la première date de remboursement.

3 Commissions nettes

Commissions nettes (activités poursuivies)

	Semestre se terminant au	
	30 juin 2024 m€	30 juin 2023 ¹ m€
Service de tenue de compte	81	81
Gestion sous mandat	184	191
Cartes de paiement	8	7
Facilités de crédit	126	110
Commissions de courtage	125	110
Fonds d'investissement	—	—
Commissions imports/exports	7	8
Remises	43	43
Souscriptions/prises fermes	88	84
Droits de garde	50	51
Commissions de courtage d'assurance	3	1
Autres ²	154	189
Commissions (produits)	869	875
Moins : commissions (charges)	(275)	(290)
Commissions nettes	594	585
Lignes métier		
Banque privée et de gestion de patrimoine	109	67
Banque d'entreprises	177	178
Activités de marchés et de conservation de titres	125	158
Banque de financement et d'investissement	199	167
Banque de financement, d'investissement et de marchés – Autres activités	(10)	21
Corporate Centre	(6)	(6)

1 Conformément à la norme IFRS 5, les données comparatives ont été retraitées pour refléter les activités abandonnées liées à la vente des activités de banque de détail en France.

2 La ligne « Autres » comprend des commissions intra-groupe et des commissions avec des contreparties externes qui ne sont pas incluses dans les autres catégories.

4 Juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur

Les méthodes comptables, le dispositif de contrôle et la hiérarchie utilisés pour déterminer les justes valeurs sont cohérents avec ceux appliqués dans le Document d'enregistrement universel 2023.

Ventilation des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par niveau de juste valeur

Instruments financiers évalués à la juste valeur et bases d'évaluation

	Au 30 juin 2024				Au 31 décembre 2023			
	Level 1 – Cotation de marché m€	Level 2 – Utilisation de données de marché observables m€	Level 3 – Utilisation de données de marché non observables m€	Total m€	Level 1 – Cotation de marché m€	Level 2 – Utilisation de données de marché observables m€	Level 3 – Utilisation de données de marché non observables m€	Total m€
Actifs								
Portefeuille de transaction	22 065	1 094	163	23 322	16 040	969	240	17 249
Actifs financiers désignés comme ou obligatoirement évalués à la juste valeur par le compte de résultat	4 539	7 704	2 544	14 787	4 269	7 149	2 172	13 590
Instruments dérivés	524	41 132	218	41 874	341	45 003	178	45 522
Investissements financiers	12 614	9 318	605	22 537	10 733	9 331	797	20 861
Actifs détenus en vue de la vente	—	—	8	8	—	—	69	69
Passifs								
Portefeuille de transaction	23 439	282	—	23 721	18 944	933	—	19 877
Passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	160	7 790	1 404	9 354	155	8 018	1 523	9 696
Instruments dérivés	698	38 106	323	39 127	531	42 843	256	43 630
Passifs d'un groupe destiné à être cédé détenus en vue de la vente	—	—	—	—	—	2 145	—	2 145

Transferts entre les Levels 1 et 2 de juste valeur

	Actifs				Passifs			
	Investissements financiers	Portefeuille de transaction	Actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur	Produits dérivés actifs	Portefeuille de transaction	Instruments financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	Produits dérivés passifs	
	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	
Au 30 juin 2024								
Transfert de Level 1 à Level 2	—	3	—	—	22	—	—	
Transfert de Level 2 à Level 1	—	1	—	—	23	—	—	
Au 31 décembre 2023								
Transfert de Level 1 à Level 2	29	2	—	—	—	—	—	
Transfert de Level 2 à Level 1	140	98	—	—	40	—	—	

Les transferts entre Levels de juste valeur sont réputés avoir lieu à la fin de chaque période de reporting trimestriel. Les transferts vers et hors des Levels sont principalement attribuables à l'observabilité des données d'évaluation et à la transparence des prix.

Bases de valorisation à la juste valeur

Instruments financiers valorisés à la juste valeur avec utilisation de données non observables significatives – Level 3

	Actifs					Passifs				
	Investissements financiers	Portefeuille de transaction	Actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur	Dérivés	Total des actifs	Portefeuille de transaction	Instruments financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	Dérivés	Total des passifs	
	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	
Au 30 juin 2024										
<i>Private equity</i> y compris les investissements stratégiques	14	1	1 974	—	1 989	—	1	—	1	
Titres structurés	—	—	—	—	—	—	1 389	—	1 389	
Dérivés	—	—	—	218	218	—	—	323	323	
Autres	591	162	570	—	1 323	—	14	—	14	
Total	605	163	2 544	218	3 530	—	1 404	323	1 727	
Au 31 décembre 2023										
<i>Private equity</i> y compris les investissements stratégiques	13	1	1 918	—	1 932	—	523	—	523	
Titres structurés	—	—	—	—	—	—	984	—	984	
Dérivés	—	—	—	178	178	—	—	256	256	
Autres	784	239	254	—	1 277	—	16	—	16	
Total	797	240	2 172	178	3 387	—	1 523	256	1 779	

Réconciliation de la mesure de la juste valeur des instruments classés en Level 3

Mouvement des instruments classés en Level 3

	Actifs				Passifs		
	Investissements financiers	Portefeuille de transaction	Actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur	Produits dérivés actifs	Portefeuille de transaction	Instruments financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	Produits dérivés passifs
			m€	m€		m€	m€
Au 1^{er} janvier 2024	797	240	2 172	178	—	1 523	256
Profits/(pertes) comptabilisés en compte de résultat	—	(2)	(49)	45	—	197	103
– résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés sur la base de la juste valeur	—	(2)	—	45	—	—	103
– résultat net des actifs et passifs des activités d'assurance, y compris les produits dérivés associés, évalués à la juste valeur par le compte de résultat	—	—	(51)	—	—	—	—
– variation de la juste valeur des instruments financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le compte de résultat	—	—	2	—	—	197	—
– résultat net de cession des investissements financiers à la juste valeur par résultat global	—	—	—	—	—	—	—
Profits / (pertes) comptabilisés en capitaux propres	(19)	—	—	—	—	—	—
– Investissement financiers gains/(pertes) liés à la variation de juste valeur	(19)	—	—	—	—	—	—
– différences de change	—	—	—	—	—	—	—
Achats	126	6	187	—	—	—	—
Émissions	—	—	—	—	—	545	—
Ventes	—	(27)	(1)	—	—	—	—
Règlement et autres mouvements	(246)	(11)	237	(42)	—	(725)	(71)
Sortie	(53)	(44)	(7)	(14)	—	(345)	(15)
Entrées	—	1	5	51	—	209	50
Au 30 juin 2024	605	163	2 544	218	—	1 404	323
Profits/(pertes) non réalisés, comptabilisés en compte de résultat au 30 juin 2024	—	(2)	(32)	41	—	(99)	(122)
– gains ou pertes sur opérations de portefeuille de transaction hors marge nette d'intérêt	—	(2)	—	41	—	—	(122)
– variation de la juste valeur des instruments financiers évalués obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	—	—	(32)	—	—	(99)	—
Au 1^{er} janvier 2023	1 262	654	2 242	194	14	1 484	377
Profits/(pertes) comptabilisés en compte de résultat	—	(7)	(64)	14	4	59	(10)
– résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés à la juste valeur	—	(7)	—	14	4	—	(10)
– variation de juste valeur des actifs financiers obligatoirement à la juste valeur par le compte de résultat	—	—	(64)	—	—	59	—
– résultat net de cession des investissements financiers à la juste valeur par résultat global	—	—	—	—	—	—	—
Profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	38	—	—	—	—	—	—
– investissements financiers : gains/(pertes) liés à la variation de juste valeur	38	—	—	—	—	—	—
– différences de change	—	—	—	—	—	—	—
Achats	54	164	28	—	—	—	—
Emissions	—	—	—	—	2	128	—
Ventes	(85)	(214)	(1)	—	—	(2)	—
Règlements	—	(8)	43	(8)	(1)	(872)	(48)
Sorties	(81)	(1)	(39)	(14)	—	(7)	(27)
Entrées	128	1	—	9	—	17	1
Au 30 juin 2023	1 316	589	2 209	195	19	807	293
Profits/(pertes) non réalisés, comptabilisés en compte de résultat au 30 juin 2023	—	(7)	(64)	72	(3)	(42)	15
– gains ou pertes sur opérations de portefeuilles de transaction hors marge nette d'intérêt	—	(7)	—	72	(3)	—	15
– variations de la juste valeur des instruments financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le compte de résultat	—	—	(64)	—	—	(42)	—

Notes annexes aux comptes consolidés résumés

Mouvement des instruments classés en Level 3 (suite)

	Actifs				Passifs			
	Investissements financiers	Portefeuille de transaction	Actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur	Dérivés	Portefeuille de transaction	Instruments financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	Dérivés	
								m€
Au 1 ^{er} juillet 2023	1 316	589	2 209	195	19	807	293	
Profits/(pertes) comptabilisés en compte de résultat	(3)	4	(20)	261	—	(5)	176	
– résultat net des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou gérés sur la base de la juste valeur	—	4	—	261	—	—	176	
– variation de la juste valeur des instruments financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le compte de résultat	—	—	(20)	—	—	(5)	—	
– résultat net de cession des investissements financiers à la juste valeur par résultat global	(3)	—	—	—	—	—	—	
Profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	(6)	—	—	—	—	—	—	
– investissements financiers : gains/(pertes) liés à la variation de juste valeur	(6)	—	—	—	—	—	—	
– différences de change	—	—	—	—	—	—	—	
Achats	5	(77)	50	—	—	—	—	
Emissions	—	2	—	—	—	400	—	
Ventes	(98)	(242)	(24)	—	—	—	—	
Règlements	(25)	—	(43)	(308)	(19)	553	(216)	
Sorties	(392)	(81)	—	(16)	—	(236)	(28)	
Entrées	—	45	—	46	—	4	31	
Au 31 décembre 2023	797	240	2 172	178	—	1 523	256	
Profits/(pertes) non réalisés, comptabilisés en compte de résultat au 31 décembre 2023	—	(1)	(85)	54	—	(43)	(15)	
– gains ou pertes sur opérations de portefeuilles de transaction hors marge nette d'intérêt	—	(1)	—	54	—	—	(15)	
– variations de la juste valeur des instruments financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le compte de résultat	—	—	(85)	—	—	(43)	—	

Impact des modifications des hypothèses significatives non observables à des hypothèses alternatives probables raisonnables

Impact des modifications des hypothèses significatives non observables – Par catégorie comptable Level 3

	Au 30 juin 2024				Au 31 décembre 2023			
	Comptabilisés en compte de résultat		Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global		Comptabilisés en compte de résultat		Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	
	Variations favorables	Variations défavorables	Variations favorables	Variations défavorables	Variations favorables	Variations défavorables	Variations favorables	Variations défavorables
	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€	m€
Dérivés et portefeuille de transaction (d'actifs ou de passifs) ¹	9	(9)	—	—	6	(6)	—	—
Actifs et passifs désignés comme ou obligatoirement évalués à la juste valeur par le compte de résultat	134	(130)	—	—	110	(110)	—	—
Investissements financiers	—	—	2	(5)	—	—	17	(20)
Total	143	(139)	2	(5)	116	(116)	17	(20)

¹ Dérivés et portefeuille de transaction sont représentés en une seule catégorie afin de refléter la manière dont le risque inhérent à ces instruments financiers est géré.

Impact des modifications des hypothèses significatives non observables – Par type d'instrument Level 3

	Comptabilisés en compte de résultat		Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	
	Variations favorables	Variations défavorables	Variations favorables	Variations défavorables
	m€	m€	m€	m€
Au 30 juin 2024				
Investissements en <i>private equity</i> y compris investissements stratégiques	132	(128)	1	(1)
Titres structurés	2	(2)	—	—
Dérivés	7	(7)	—	—
Autres portefeuilles	2	(2)	1	(4)
Total	143	(139)	2	(5)
Au 31 décembre 2023				
Investissements en <i>private equity</i> y compris investissements stratégiques	103	(103)	1	(1)
Titres structurés	1	(1)	—	—
Dérivés	4	(4)	—	—
Autres portefeuilles	8	(8)	16	(19)
Total	116	(116)	17	(20)

L'analyse de sensibilité de certaines positions en *private equity* a été améliorée afin de réduire la dépendance à l'égard des observations historiques et de se concentrer sur l'incertitude actuelle en matière de valorisation, ce qui s'est traduit par une augmentation des sensibilités favorables.

L'analyse de sensibilité vise à mesurer une fourchette de justes valeurs cohérentes avec l'application d'un intervalle de confiance à 95 %. Les méthodologies prennent en compte la nature de la technique d'évaluation employée, ainsi que la disponibilité et la fiabilité des données historiques et observables.

Lorsque la juste valeur d'un instrument financier est fonction de plusieurs hypothèses non observables, le tableau ci-dessus indique la variation la plus favorable ou la plus défavorable obtenue en faisant varier les hypothèses individuellement.

Information quantitative sur les données d'entrée non observables significatives de Level 3

	Juste valeur ¹		Méthode d'évaluation	Principales données non observables	Gamme complète des données	
	Actifs m€	Passifs m€			Basse %	Haute %
Au 30 juin 2024						
<i>Private equity</i> y compris les investissements stratégiques	1 989	1	Voir les notes ci-dessous ⁴	Voir les notes ci-dessous ⁴	n/a	n/a
Titres adossés à des actifs (« ABS ») :	—	—				
– CLO/CDO ²	—	—	Données de marché	Cotations à l'achat	n/a	n/a
– autres ABS	—	—				
Produits structurés :	—	1 389				
– obligations indexées sur des actions	—	1 050	Modèle de valorisation	Volatilité des actions	8	50
			Modèle de valorisation	Corrélation des actions	27	96
– titres exposés au risque de change	—	—	Modèle de valorisation	Volatilité de change	—	—
– autres	—	339				
Dérivés	218	323				
Dérivés de taux :	151	191				
– swaps de titrisation	3	—	Modèle DCF ³	Taux de remboursement anticipé	5	10
– options sur swaps longue durée	—	—	Modèle de valorisation	Volatilité du taux d'intérêt	—	—
– autres	148	191				
Dérivés de change :	23	23				
– options	21	21	Modèle de valorisation	Volatilité de change	2	14
– autres	2	2				
Dérivés actions :	42	98				
– options longue durée	—	—	Modèle de valorisation	Volatilité des actions	—	—
– autres	42	98				
Dérivés de crédit :	2	11				
– autres	2	11				
Autres portefeuilles	1 323	14				
– obligations	595	—	Données de marché	Cotations moyennes	—	—
– autres	728	14				
Total Level 3	3 530	1 727				
Au 31 décembre 2023						
<i>Private equity</i> y compris les investissements stratégiques	1 932	523	Voir les notes ci-dessous ⁴	Voir les notes ci-dessous ⁴	n/a	n/a
Titres adossés à des actifs (« ABS ») :	—	—				
– CLO/CDO ²	—	—	Données de marché	Cotations à l'achat	n/a	n/a
– autres ABS	—	—				
Produits structurés :	—	984				
– obligations indexées sur des actions	—	641	Modèle de valorisation	Volatilité des actions	8	35
			Modèle de valorisation	Corrélation des actions	46	97
– titres exposés au risque de change	—	—	Modèle de valorisation	Volatilité de change	—	—
– autres	—	343				
Dérivés	178	256				
Dérivés de taux :	134	166				
– swaps de titrisation	3	3	Modèle DCF ³	Taux de remboursement anticipé	5	10
– options sur swaps longue durée	—	—	Modèle de valorisation	Volatilité du taux d'intérêt	—	—
– autres	131	163				
Dérivés de change :	16	16				
– options	16	16	Modèle de valorisation	Volatilité de change	4	17
Dérivés actions :	26	62				
– options longue durée	—	—	Modèle de valorisation	Volatilité des actions		
– autres	26	62				
Dérivés de crédit :	2	12				
– autres	2	12				
Autres portefeuilles	1 277	16				
Total Level 3	3 387	1 779				

1 Y compris les soldes Level 3 avec les entités HSBC.

2 Option de prêt collatéralisé/Obligation collatéralisée adossée à des emprunts.

3 Actualisation des flux de trésorerie.

4 Voir les descriptions à la Note 13 Juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur du Document d'enregistrement universel 2023.

5 Juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

La base d'évaluation de la juste valeur des prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle, des investissements financiers, des dettes envers les établissements de crédit, des comptes créditeurs de la clientèle, des dettes représentées par un titre, des dettes subordonnées et des opérations de mise et de prise en pension (hors *trading*) est conforme à celle détaillée dans le Document d'enregistrement universel 2023.

Juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur et base d'évaluation

	Juste valeur				Total m€
	Valeur comptable m€	Level 1 – Cotation de marché m€	Level 2 – Utilisation de données de marché observables m€	Level 3 – Utilisation de données de marché non observables m€	
Au 30 juin 2024					
Actifs					
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5 902	—	5 904	—	5 904
Prêts et créances sur la clientèle ¹	52 628	—	—	52 023	52 023
Opérations de prise en pension – hors- <i>trading</i>	28 296	—	28 296	—	28 296
Investissements financiers – au coût amorti	3 087	2 152	882	3	3 037
Passifs					
Dettes envers les établissements de crédit	10 618	—	10 625	—	10 625
Comptes créditeurs de la clientèle	100 708	—	100 717	—	100 717
Opérations de mise en pension – hors- <i>trading</i>	16 512	—	16 511	—	16 511
Dettes représentées par un titre	16 217	—	16 323	—	16 323
Dettes subordonnées	1 851	—	1 906	—	1 906
Au 31 décembre 2023					
Actifs					
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5 816	—	5 816	—	5 816
Prêts et créances sur la clientèle ¹	50 127	—	—	49 547	49 547
Opérations de prise en pension – hors- <i>trading</i>	24 490	—	24 490	—	24 490
Investissements financiers – au coût amorti	1 747	884	860	3	1 747
Passifs					
Dettes envers les établissements de crédit ²	10 261	—	10 270	—	10 270
Comptes créditeurs de la clientèle ²	93 890	—	94 036	—	94 036
Opérations de mise en pension – hors- <i>trading</i>	11 153	—	11 153	—	11 153
Dettes représentées par un titre	12 909	—	12 949	—	12 949
Dettes subordonnées	1 951	—	1 986	—	1 986

1 Dont 6,9 milliards EUR de prêts immobiliers et autres prêts à la suite de la cession des activités de banque de détail en France (7,1 milliards EUR au 31 décembre 2023). La valorisation de ce portefeuille de prêts peut être sensiblement différente en cas de vente en raison de facteurs spécifiques à la transaction, notamment les coûts de financement et les taux d'intérêt.

2 Suite à une erreur de classification, les données comparatives au 31 décembre 2023 ont été retraitées pour un montant de 1,4 milliard EUR du poste Comptes créditeurs de la clientèle à Dettes envers les établissements de crédit.

Les autres instruments financiers non évalués à la juste valeur sont par nature des instruments de court terme et sont réévalués fréquemment aux taux actuels du marché. De ce fait, leur valeur comptable est une approximation raisonnable du montant de leur juste valeur. Cela inclut la trésorerie et équivalent de trésorerie auprès des banques centrales, les comptes d'encaissement et de décaissement auprès d'autres banques, lesquels sont tous évalués au coût amorti.

6 Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Tests de dépréciation

HSBC Continental Europe teste la dépréciation de l'écart d'acquisition (« *goodwill* ») au 31 décembre de chaque année et à chaque fois qu'il existe un indicateur de sa perte de valeur. Au 30 juin 2024, HSBC Continental Europe a enregistré un écart d'acquisition de 66 millions EUR en lien avec l'activité de gestion d'actifs et aucun indicateur de perte de valeur n'a été identifié.

7 Provisions pour risques et charges

HSBC Continental Europe comptabilise une provision dès lors que ces trois critères sont remplis :

- il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé ;
- il est probable que cette obligation entraînera des sorties de ressources pour l'éteindre ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

	Coûts de restructuration m€	Procédures judiciaires et affaires réglementaires m€	Fonds de commerce m€	Autres provisions m€	Total m€
Provisions (à l'exclusion des engagements contractuels)					
Au 31 décembre 2023	78	10	4	95	187
Dotations aux provisions	2	—	—	5	7
Reprises de provisions utilisées	(32)	(2)	—	(38)	(72)
Reprises de provisions disponibles	(8)	(3)	—	(6)	(17)
Différences de change et autres mouvements	—	—	—	26	26
Au 30 juin 2024	40	5	4	82	131
Engagements contractuels¹					
Au 31 décembre 2023					58
Variation nette des provisions sur pertes de crédit attendues et autres mouvements					(3)
Au 30 juin 2024					55
Total des provisions					
Au 31 décembre 2023					245
Au 30 juin 2024					186

1 Les provisions sur engagements contractuels comprennent les garanties et engagements de prêts hors bilan pour lesquels les pertes de crédit attendues sont calculées en vertu d'IFRS 9. Une analyse plus détaillée du mouvement des pertes de crédit attendues est présentée dans la section « Réconciliation des variations de l'encours brut et des provisions pour pertes de crédit, pour les prêts et créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit y compris les engagements de prêts et les garanties financières » en page 34.

Des informations concernant les procédures judiciaires et les affaires réglementaires relatives aux entités de l'ensemble du Groupe HSBC sont décrites dans la Note 9.

8 Passifs éventuels, engagements de financement et garanties

	Au	
	30 juin 2024 m€	31 décembre 2023 m€
Garanties et autres passifs éventuels¹		
- garanties financières	1 755	1 552
- garanties d'exécution et autres garanties	15 891	15 261
- autres passifs éventuels	17	2
Total	17 663	16 815
Engagements de financement donnés^{1,2}		
- crédits documentaires et financement à court terme d'échanges commerciaux	1 072	1 192
- achats à terme d'actifs et dépôts à terme placés	51 304	40 573
- autres engagements de financement, lignes de crédit et autres engagements	73 295	70 382
Total	125 671	112 147

1 Comprend 5 millions EUR d'engagements de financement au 30 juin 2024 dans le cadre des activités d'administration de hedge funds en France (2023 : 80 millions EUR de garanties et autres passifs éventuels, 509 millions EUR d'engagements de financement relatifs aux activités de banque de détail en France et 5 millions EUR d'engagements de financement liés aux activités d'administration de hedge funds en France).

2 Comprend 119 755 millions EUR d'engagements au 30 juin 2024 (31 décembre 2023 : 106 159 millions EUR) pour lesquels les exigences de dépréciation de la norme IFRS 9 sont applicables, lorsque HSBC Continental Europe est devenu partie d'un engagement irrévocable.

Le tableau ci-dessus présente les principaux montants nominaux qui représentent les montants maximaux exposés au risque en cas de tirage complet des contrats et dans l'hypothèse d'une défaillance du client. Étant donné qu'une part significative des garanties et engagements doit arriver à expiration sans être utilisée, le total de ces principaux montants nominaux n'est pas représentatif des besoins en liquidité futurs.

9 Procédures judiciaires et affaires réglementaires relatives aux entités de l'ensemble du Groupe HSBC

Des entités du Groupe HSBC, dont HSBC Continental Europe, font l'objet d'actions en justice et autres procédures menées par les autorités de régulation, découlant de l'exercice de leurs activités ordinaires. En dehors des dossiers décrits ci-dessous et de ceux décrits à la section intitulée « Les risques juridiques et la gestion des litiges » aux pages 173 et 174 du Document d'enregistrement universel 2023, HSBC Continental Europe considère qu'aucun de ces dossiers ne revêt potentiellement d'importance significative, à l'exception des enquêtes fiscales mentionnées ci-après.

HSBC Continental Europe a procédé, en lien avec ces affaires, à des provisions dans tous les cas où un paiement sera probablement demandé en règlement des obligations découlant d'événements antérieurs et où une estimation fiable du montant desdites obligations peut être faite. Aucune provision comptabilisée ne constitue une reconnaissance de la part de HSBC Continental Europe d'un manquement ou d'une responsabilité juridique.

Bien que l'issue des affaires citées ci-dessus soit par définition incertaine, la Direction estime que, sur la base des informations disponibles, HSBC Continental Europe a passé des dotations aux provisions appropriées, lorsque nécessaire, au titre de ces affaires à la date du 30 juin 2024.

Bernard L. Madoff Investment Securities LLC

Diverses sociétés HSBC non américaines, parmi lesquelles HSBC Institutional Trust Services (Ireland) DAC (« HTIE ») et/ou sa filiale Somers Dublin DAC, ont fourni des services de conservation, d'administration et équivalents à un certain nombre de fonds constitués en dehors des États-Unis et dont les actifs étaient investis dans Bernard L. Madoff Investment Securities LLC (« Madoff Securities »).

Le 1^{er} août 2018, HSBC Continental Europe a acquis auprès de HSBC Bank plc 100 % des actions de HTIE. Le contrat d'acquisition prévoit qu'HSBC Bank plc indemnifiera HSBC Continental Europe et/ou ses filiales au titre de certains passifs liés aux activités de HTIE et/ou de Somers. (HTIE a par la suite fusionné avec HSBC Continental Europe Dublin Branch).

HTIE et/ou sa filiale Somers Dublin DAC sont visées dans les procédures liées à Madoff décrites ci-dessous.

Litige aux États-Unis :

Madoff Securities est en cours de liquidation aux États-Unis par un trustee qui a engagé aux États-Unis des procédures judiciaires contre diverses sociétés du Groupe HSBC et des sociétés tierces, visant à recouvrer des virements allégués de Madoff Securities à HSBC d'un montant de 543 millions USD (plus intérêts). Ces procédures sont en instance devant le tribunal des faillites du district sud de New York.

Procédure concernant la fixation de l'Euribor

En décembre 2016, la Commission européenne (la « Commission ») a rendu une décision concluant que HSBC et d'autres banques ont eu des pratiques anticoncurrentielles relatives au prix des produits dérivés de taux d'intérêt en euros. La Commission a prononcé contre HSBC une amende déterminée sur la base d'une durée de 1 mois de participation par HSBC en 2007 à ces pratiques, amende qui a été payée par HSBC Continental Europe. Cette amende a été annulée en 2019 et une amende d'un montant inférieur a été prononcée en 2021. En janvier 2023, le pourvoi formé par HSBC a été rejeté par la Cour de Justice de l'Union européenne, qui a confirmé les conclusions de la Commission sur la responsabilité de HSBC. Le recours distinct introduit par HSBC relatif au montant de l'amende est toujours en cours d'instance devant le Tribunal de l'Union européenne.

Enquêtes fiscales

En mars 2023, le Parquet national financier français a annoncé une enquête impliquant plusieurs banques, dont HSBC Continental Europe et la succursale de Paris de HSBC Bank plc, pour une présumée fraude fiscale en relation avec le régime de retenue à la source sur les dividendes appliqués à certaines activités de trading. La succursale allemande de HSBC Continental Europe et HSBC Bank plc continuent également de coopérer dans le cadre d'une enquête menée par le ministère public allemand sur de nombreuses institutions financières et leurs employés, en relation avec le régime de retenue à la source sur les dividendes appliqués à certaines activités de trading.

Sur la base des faits actuellement connus, il n'est pas possible à l'heure actuelle pour HSBC de prédire la résolution de ces affaires, notamment leur calendrier ou tout impact éventuel sur HSBC, qui pourrait être significatif.

Autres enquêtes réglementaires, examens et litiges

HSBC Continental Europe et/ou certaines de ses sociétés affiliées font également l'objet d'un certain nombre d'autres enquêtes et examens, de demandes d'informations, d'investigations et de vérifications de la part de diverses autorités fiscales, divers organismes de réglementation, d'autorités chargées de la concurrence et de l'application de la loi, ainsi que des procédures judiciaires, incluant des litiges et autres contentieux en rapport avec diverses questions découlant de leurs activités et opérations.

A l'heure actuelle, HSBC Continental Europe ne s'attend pas à ce que la résolution finale de l'une quelconque de ces questions ait une incidence significative sur sa situation financière. Toutefois, compte tenu des incertitudes liées aux procédures judiciaires et aux questions réglementaires, aucune garantie ne peut être donnée quant à l'issue finale d'une ou de plusieurs affaires en particulier.

10 Actifs détenus en vue de la vente, passifs de groupes destinés à être cédés et activités abandonnées

Détenus en vue de la vente

	Au	
	30 juin 2024	31 décembre 2023
	m€	m€
Groupes destinés à être cédés	3	24 989
Pertes de valeur ¹	(11)	(1 783)
Actifs non courants détenus en vue de la vente	22	5
Actifs détenus en vue de la vente	14	23 211
Passifs de groupes destinés à être cédés	61	23 817

¹ Cela représente des pertes de valeur supérieures à la valeur comptable des actifs non courants, exclus du périmètre d'évaluation d'IFRS 5. Les données comparatives de décembre 2023 représentent la perte non affectée liée à la cession des activités de banque de détail en France, y compris la participation aux bénéfices.

Groupes destinés à être cédés

Cession planifiée des activités d'administration de hedge funds au sein de HSBC Continental Europe

Le 21 novembre 2023, HSBC a conclu un accord exclusif avec BNP Paribas Securities Services pour transférer l'ensemble des activités d'administration de hedge funds de HSBC aux entités de BNP Paribas sur plusieurs marchés, dont Hong Kong, Singapour, l'Irlande et le Luxembourg. Le transfert de services sera proposé à 25 clients dans le monde et impliquera l'intégration de certains collaborateurs au sein des équipes d'experts de BNP Paribas. L'opération devrait être finalisée d'ici fin 2024, après la finalisation des migrations clients.

Au 30 juin 2024, le groupe destiné à être cédé incluait 40 millions EUR de comptes clients, ce qui satisfaisait aux critères pour être classé comme détenu en vue de la vente.

Cession planifiée des activités de tenue de compte en épargne salariale

Le 14 mai 2024, HSBC Continental Europe a conclu un protocole d'accord avec Natixis Interépargne, filiale du Groupe BPCE, relatif aux services de tenue et de conservation des comptes en épargne salariale en France.

La transaction potentielle comprend :

- la cession par HSBC Continental Europe, à Natixis Interépargne, de sa filiale HSBC Epargne Entreprise ;
- la conclusion d'un contrat de commercialisation de dispositifs d'épargne salariale et retraite et de services entre HSBC Global Asset Management (France) et Natixis Interépargne ;
- le transfert volontaire du personnel dédié à la tenue et à la conservation des comptes en épargne salariale vers le nouveau teneur de compte, Natixis Interépargne.

HSBC Global Asset Management (France), filiale de HSBC Continental Europe, conserverait la conception et la distribution de son offre d'épargne salariale et de retraite, ainsi que la relation commerciale avec les clients, et s'appuierait sur Natixis Interépargne pour en assurer la tenue de compte.

Le protocole d'accord constate l'état actuel des négociations entre les parties et est soumis aux processus d'information et de consultation de HSBC Continental Europe, de HSBC Global Asset Management (France) et de l'acquéreur auprès de leurs comités sociaux et économiques respectifs. Si, à l'issue de ces processus, les parties décidaient de mettre en œuvre la transaction potentielle, elles concluraient les accords nécessaires.

La transaction potentielle devrait être finalisée d'ici à la fin de l'année 2024.

Au 30 juin 2024, le groupe destiné à être cédé incluait 3 millions EUR d'actifs et un passif de 21 millions EUR, ce qui satisfaisait aux critères pour être classé comme détenu en vue de la vente. Une perte de 11 millions EUR a également été comptabilisée au sein de HSBC Continental Europe.

Activités abandonnées

Au moment de la classification comme détenues en vue de la vente en 2023, les activités de banque détail en France répondaient aux critères de classification et de présentation des activités abandonnées selon IFRS 5. En conséquence, le résultat net des activités abandonnées à juin 2023 s'élevant à 1,4 milliard EUR a été présenté séparément dans le compte de résultat, y compris la reprise de la perte avant impôts IFRS 5 de 1,9 milliard EUR.

Compte de résultat des activités abandonnées

	30 juin 2023 ¹
	m€
Produit net bancaire	2 069
Total des charges d'exploitation	(225)
Résultat d'exploitation	1 844
Résultat avant impôt	1 844
Impôt sur les bénéfices	(456)
Résultat net	1 388
– part des intérêts minoritaires	—

¹ Conformément à la norme IFRS 5, les données comparatives ont été retraitées pour refléter les activités abandonnées liées à la vente des activités de banque de détail en France.

Les autres éléments du résultat global liés aux activités abandonnées sont les suivants :

	30 juin 2023 ¹
	m€
Résultat après impôt au titre des activités abandonnées	1 388
Éléments ne pouvant pas être reclassés par la suite dans le compte de résultat :	
Gains/(pertes) actuariels sur régime de retraite à prestations définies	—
Variation de la juste valeur liée aux variations du risque de crédit propre des passifs financiers désignés dès l'origine à la juste valeur	3
Total des autres éléments du résultat global, nets d'impôts, des activités abandonnées ²	3
Total du résultat global au titre des activités abandonnées	1 391

1 Conformément à la norme IFRS 5, les données comparatives ont été retraitées pour refléter les activités abandonnées liées à la vente des activités de banque de détail en France.

2 Les pertes cumulées au titre des activités abandonnées comptabilisées dans les autres éléments du résultat global s'élevaient à 23 millions EUR au 30 juin 2023.

Les flux de trésorerie attribués aux activités abandonnées sont les suivants :

	30 juin 2023 ¹
	m€
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	64
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation	22
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement	(21)
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	—
Flux nets de trésorerie au titre des activités abandonnées ¹	1
- trésorerie et équivalents de trésorerie des activités abandonnées	65

1 Conformément à la norme IFRS 5, les données comparatives ont été retraitées pour refléter les activités abandonnées liées à la vente des activités de banque de détail en France, et les flux nets de trésorerie des activités poursuivies et abandonnées ont été ajustés en conséquence.

11 Transactions avec des parties liées

En janvier 2024, HSBC Continental Europe a remboursé un prêt Tier 2 à la première date de remboursement optionnel, cinq ans avant l'échéance pour un montant de 400 millions EUR à Euribor 3 mois + 1,86 % et a émis un nouveau prêt Tier 2 au profit de HSBC Bank plc avec une échéance de onze ans pour un montant notionnel de 400 millions EUR (roll-over) à Euribor 3 mois + 2,30 %.

En mars 2024, HSBC Continental Europe a remboursé un prêt Tier 2 à la quatrième date de remboursement optionnel, près de quatre ans avant l'échéance, pour un montant de 300 millions EUR au taux Euribor 3 mois + 1,67 % et a émis un nouveau prêt Tier 2 au profit de HSBC Bank plc avec une échéance de onze ans pour un montant notionnel de 300 millions EUR (roll-over) au taux Euribor 3 mois + 1,90 %.

En mars 2024, HSBC Continental Europe a émis des obligations senior non privilégiées avec une échéance de sept ans pour un montant notionnel de 500 millions EUR à Euribor 3 mois + 1,20 %.

En juin 2024, HSBC Continental Europe a remboursé un prêt Tier 2 à la première date de remboursement optionnel, cinq ans avant l'échéance, pour un montant de 100 millions EUR à Euribor 3 mois + 1,43 %.

En juin 2024, HSBC Continental Europe a émis des obligations senior non privilégiées avec une échéance de sept ans pour un montant notionnel de 800 millions EUR à Euribor 3 mois + 1,32 %.

Toutes ont été souscrites par HSBC Bank plc.

Il n'y a pas eu de changement dans les transactions avec les parties liées décrites dans le Document d'enregistrement universel 2023 susceptible d'avoir un impact significatif sur le bilan ou sur la performance de HSBC Continental Europe durant les six premiers mois de l'exercice 2024.

12 Changements intervenus dans le périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2024

Le 1^{er} janvier 2024, HSBC Continental Europe a finalisé la cession de ses activités de banque de détail en France à CCF, une filiale de Promontoria MMB SAS (« My Money Group »). La cession comprend : l'activité de banque de détail de HSBC Continental Europe en France, 100 % des actions détenues par HSBC Continental Europe dans HSBC SFH (France) et la participation de HSBC Continental Europe dans Crédit Logement représentant 3 % du capital de Crédit Logement.

A l'exception de ce qui précède, il n'y a eu aucun autre changement significatif dans la composition de HSBC Continental Europe pour le semestre clos au 30 juin 2024.

13 Événements postérieurs à la date de clôture

Dans son évaluation des événements postérieurs à la date de clôture, HSBC Continental Europe a considéré et conclu qu'aucun événement significatif ne s'est produit entraînant des ajustements dans les états financiers.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

BDO Paris

43-47, avenue de la Grande Armée
75116 Paris

Période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024

Aux Actionnaires,

HSBC Continental Europe

38, avenue Kléber
75116 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société HSBC Continental Europe, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 31 juillet 2024

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Agnès Hussherr

BDO Paris

Vincent Génibrel

Personne responsable du Document d'enregistrement universel et de ses amendements

M. Andrew Wild, Directeur Général.

Attestation du responsable du Document d'enregistrement universel et de ses amendements

J'atteste que les informations contenues dans le présent amendement au Document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité (la table de concordance figurant en page 66 indique le contenu dudit rapport) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 31 juillet 2024

Andrew Wild, Directeur Général

Responsables du contrôle des comptes

	Date		
	de première nomination	de renouvellement du mandat	d'expiration du mandat
Titulaires PricewaterhouseCoopers Audit ¹ Représenté par Agnès Hussherr ² 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine	2015	2024	2030
BDO Paris ³ Représenté par Vincent Génibrel ⁴ 43-47, avenue de la Grande Armée 75116 Paris	2007	2024	2030

1 Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

2 PricewaterhouseCoopers Audit représenté par Agnès Hussherr à compter de l'exercice 2020.

3 Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Paris.

4 BDO Paris représenté par Vincent Génibrel à compter de l'exercice 2023.

Table de concordance et de référence

Les tables de concordance suivantes renvoient aux principales rubriques du Règlement délégué 2019/980 complétant le Règlement 2017/1129 (Annexe I et Annexe II) pris en application de la Directive dite « Prospectus » ainsi qu'aux pages du Document d'enregistrement universel 2023 D.24-0075.

	Pages du Document d'enregistrement universel 2023 déposé auprès de l'AMF le 1^{er} mars 2024	Pages du présent amendement au Document d'enregistrement universel
Rubriques de l'annexe I du Règlement délégué 2019/980		
1	Personnes responsables, informations provenant de tiers, rapports d'experts et approbation de l'autorité compétente	
1.1 & 1.2	Personnes responsables	page 329
		page 63
1.3	Rapports d'experts	N/A
		N/A
1.4	Informations provenant de tiers	N/A
		N/A
1.5	Approbation de l'autorité compétente	N/A
		N/A
2	Contrôleurs légaux des comptes	
		page 330
		page 64
3	Facteurs de risque	
		pages 118 à 128
		pages 17 à 27
4	Informations concernant l'émetteur	
		page 326
		N/A
5	Aperçu des activités	
5.1	Principales activités	pages 5 à 23 et 284
		pages 4 à 16
5.2	Principaux marchés	pages 5 à 23 et 284
		pages 4 à 16
5.3	Événements importants	pages 210, 284
		pages 49 à 50
5.4	Stratégie et objectifs	pages 5 à 13
		pages 4 à 9
5.5	Dépendance éventuelle	N/A
		N/A
5.6	Éléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position	pages 5 et 23
		page 4
5.7	Investissements	pages 273 à 274, 319 à 323, 334 à 335
		N/A
6	Structure organisationnelle	
6.1	Description sommaire du Groupe	pages 3 à 24, 310 à 311 et 319 à 323
		N/A
6.2	Dépendance de l'émetteur vis-à-vis des autres entités du Groupe	pages 319 à 322
		N/A
7	Examen de la situation financière et du résultat	
7.1	Situation financière	pages 189, 191, 282 à 283
		pages 41 et 43
7.2	Résultats d'exploitation	pages 15 à 23, 189 et 282
		pages 10 à 16 et 41
8	Trésorerie et capitaux	
8.1	Capitaux de l'émetteur	pages 192 et 301
		page 44
8.2	Source et montant des flux de trésorerie	page 194
		page 47
8.3	Besoin de financement et structure de financement de l'émetteur	pages 113, 156 à 158, 161 à 163
		pages 36 à 37
8.4	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les activités de l'émetteur	N/A
		N/A
8.5	Sources de financement attendues	N/A
		N/A
9	Environnement réglementaire	
		pages 13, 169
		page 9
10	Information sur les tendances	
		pages 5 à 9
		pages 4 à 9
11	Prévisions ou estimations du bénéfice	
		N/A
		N/A
12	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale	
12.1	Organes d'administration et de direction	pages 26 à 32
		N/A
12.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	page 41
		N/A
13	Rémunération et avantages	
13.1	Montant de la rémunération versée et avantages en nature	pages 42 à 50, 226 à 231
		N/A
13.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages du même ordre	pages 42 à 50, 226 à 231, 302 à 303
		N/A
14	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
14.1	Date d'expiration du mandat actuel	pages 26 à 32
		N/A
14.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance	N/A
		N/A
14.3	Informations sur le comité d'audit et le comité de rémunération	pages 35 à 36, 38 à 39
		N/A
14.4	Régime de gouvernance d'entreprise	page 25
		N/A
14.5	Incidences significatives potentielles sur la gouvernance d'entreprise	N/A
		N/A
15	Salariés	
15.1	Nombre de salariés	page 226
		page 16
15.2	Participation et stock-options	pages 44 à 45
		N/A
15.3	Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	N/A
		N/A
16	Principaux actionnaires	
16.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	pages 326 à 328
		N/A
16.2	Existence de droits de vote différents	page 326
		N/A
16.3	Contrôle de l'émetteur	pages 26 à 27, 330
		page 63

Table de concordance et de référence

Rubriques de l'annexe I du Règlement délégué 2019/980		Pages du Document d'enregistrement universel 2023 déposé auprès de l'AMF le 1^{er} mars 2024	Pages du présent amendement au Document d'enregistrement universel
16.4	Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	N/A	N/A
17	Transactions avec des parties liées	pages 52 à 54, 266 à 268, 273 à 274, 310 à 311	page 61
18	Informations financières concernant l'actif et le passif, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
18.1	Informations financières historiques	pages 22, 188 à 274, 281 à 311, 332	N/A
18.2	Informations financières intermédiaires et autres	N/A	pages 48 à 61
18.3	Audit des informations financières annuelles historiques	pages 275 à 280, 312 à 316	N/A
18.4	Informations financières pro forma	N/A	N/A
18.5	Politique en matière de dividendes	pages 234 et 328	page 50
18.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	pages 173 à 174, 265, 308 à 309	page 59
18.7	Changement significatif de la situation financière de l'émetteur	pages 22, 272 et 309	page 61
19	Informations supplémentaires		
19.1	Capital social	pages 263, 301 et 328	N/A
19.2	Acte constitutif et statuts	pages 326 et 328	N/A
20	Contrats importants	page 328	N/A
21	Documents disponibles	page 326	N/A

Rubriques de l'annexe II du Règlement délégué 2019/980		Pages du Document d'enregistrement universel 2023 déposé auprès de l'AMF le 1^{er} mars 2024	Pages du présent amendement au Document d'enregistrement universel
1	Informations à fournir concernant l'émetteur	page 2	page 2

Les éléments suivants sont inclus par référence :

- les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés, présentés aux pages 177 à 244 et 245 à 249 du Document de référence n° D.23-0052 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 22 février 2023 ; l'information est disponible sur le lien suivant : <https://www.hsbc.com/-/files/hsbc/investors/hsbc-results/2022/annual/pdfs/hsbc-continental-europe/230223-registration-document-and-annual-financial-report-2022-french-zip.zip>
- les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés, présentés aux pages 188 à 274 et 275 à 280 du Document d'enregistrement universel n° D.24-0075 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 1^{er} mars 2024 ; l'information est disponible sur le lien suivant : <https://www.hsbc.com/-/files/hsbc/investors/hsbc-results/2023/annual/pdfs/hsbc-continental-europe/240301-registration-document-and-annual-financial-report-2023-french-zip.zip>

Ces documents sont disponibles sur le site www.hsbc.fr et sur celui de l'Autorité des marchés financiers www.amf-france.org.

Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur HSBC Continental Europe peut, sans engagement, demander les documents par courrier :

HSBC Continental Europe

38, avenue Kléber

75116 Paris

France

Rapport de gestion semestriel

Principaux événements survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2024	pages 3 et 10 à 16
Principaux risques et incertitudes	pages 17 à 39
Principales transactions intervenues entre parties liées	page 61
Etats financiers semestriels consolidés résumés	pages 40 à 61
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière du 30 juin 2024	page 62
Attestation du responsable	page 63

HSBC Continental Europe

38 Avenue Kléber
75116 Paris
France
Téléphone: (33 1) 40 70 70 40
www.hsbc.fr